

Rapport final – mai 2013

# villes suissees sûres 2025

**Menaces, stratégies et actions possibles**



**Editeur**

*Union des villes suisses*

Monbijoustrasse 8

Case postale 8175

3001 Berne

Téléphone: +41 31 356 32 32

info@uniondesvilles.ch

www.uniondesvilles.ch

*BaslerFonds*

Zollikerstrasse 65

8702 Zollikon

Téléphone: +41 44 395 11 11

info@ebp.ch

www.ebp.ch

**Réalisation de l'étude**

*Ernst Basler + Partner AG*

Zollikerstrasse 65

8702 Zollikon

Téléphone: +41 44 395 11 11

info@ebp.ch

www.ebp.ch

**Illustrations:** Lilian Blaser, Zurich

**Couverture:** Atelier KE, Meiringen

**Traduction:** Zieltext AG, Thalwil

**Copyright:** le présent rapport peut être cité à condition d'en mentionner la source

# Avant-propos

Berne, le 17 juin 2013

«... et vous savez toutes que la sécurité est la plus grande ennemie des mortels». Cette assertion osée de Shakespeare dans son drame *Macbeth* appelle une réplique contradictoire: les hommes ont en effet besoin de sécurité. Mais jusqu'à quel point? Dans quelle mesure la sécurité est-elle un frein à la liberté? Quels sont les risques inhérents à la vie? Jusqu'où doit s'étendre la mission de protection de l'Etat vis-à-vis de la population? Ces questions touchent aux fondements de l'existence humaine. Une chose est sûre: la vie humaine est intrinsèquement liée à des incertitudes, à plus forte raison si les hommes vivent dans un environnement urbain densifié.

Cela signifie-t-il pour autant que l'ambition d'un projet intitulé *Villes suisses sûres 2025* soit d'emblée vouée à l'échec? Il n'en est rien, car la sécurité a de multiples facettes et il est difficile de réduire à une équation mathématique le sentiment de sécurité ou d'insécurité des citoyens. La majorité aspire à une sécurité de nature quoi qu'il en soit «subjective». En principe, la sécurité est liée au bien-être. Même si la sécurité absolue est un objectif irréalisable, elle est une valeur souhaitable pour les individus comme pour les sociétés et/ou les communautés.

La sécurité est liée à de multiples enjeux pour les villes et les communes. Les données objectives la concernant divergent fortement de la perception subjective que l'on en a. Les moyens nécessaires pour l'assurer sont rares. A cela s'ajoute que les exigences sécuritaires et les situations associées sont soumises à des changements permanents. Comment les communautés vont-elles pouvoir relever ces défis?

La présente étude ne livre aucune solution miracle, mais fournit aux villes des instruments qui leur permettront d'aborder ces problèmes. Elle tente également d'évaluer les changements que devrait connaître la sécurité dans les villes suisses d'ici à 2025 et développe des stratégies et des mesures afin d'affronter les menaces.

Cette étude a pour particularité de réunir les compétences d'un bureau d'études spécialisé dans les questions de sécurité et de développement urbain et les connaissances et expériences vécues de trente-trois villes et communes. Cette combinaison unique a convaincu l'Union des villes suisses et le BaslerFonds, qui ont décidé de soutenir l'étude. Ce projet a en outre permis un échange nourri d'expériences entre les villes concernées, jugé si précieux qu'il se poursuivra après l'aboutissement du projet.

Que soient ici vivement remerciés tous les participants au projet – les représentants des villes-pilotes, le BaslerFonds, la direction du projet de Ernst Basler + Partner, l'Union des villes suisses et les experts. Nous espérons que l'étude «Villes suisses sûres 2025» apportera une contribution

à l'accroissement de la sécurité dans les villes et les communes urbaines de Suisse, et ce, en dépit des incertitudes de la vie!

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Marcel Guignard'. The script is cursive and fluid, with the first name 'Marcel' being more legible than the last name 'Guignard'.

Marcel Guignard

Président de l'Union des villes suisses, syndic d'Aarau

---

## Synthèse

Les villes et les communes urbaines de Suisse ont, au cours des dernières années, gagné en attractivité. D'où l'importance croissante de la sécurité dans le choix d'implantation. Assurer la sécurité de la population, de l'économie et des hôtes d'une ville est une tâche ardue sur le long terme pour les autorités urbaines responsables.

### Objectifs

L'étude «Villes suisses sûres 2025» entend dévoiler, de façon la plus opérationnelle qui soit, les problèmes de sécurité et les actions possibles. Elle

- ne se contente pas de la seule perspective de la sécurité policière et se concentre sur les menaces particulièrement pertinentes pour les villes, qu'elles soient de nature sociale, d'ordre technique ou liées à la nature;
- relève les évolutions qui marqueront la sécurité urbaine d'ici à 2025;
- propose des axes de réflexion et explique les actions possibles.

### Organisation du projet

Cette étude est née du partenariat entre l'Union des villes suisses, le bureau d'études Ernst Basler + Partner et les trente-trois membres de l'Union des villes.

### Démarche et méthodologie

Les représentants des villes se sont fait une idée des menaces pertinentes pour leur ville au moyen d'un questionnaire. Les portraits sécuritaires liés à la situation sécuritaire au sein des villes-pilotes sont venus couronner les perceptions subjectives, complétées à leur tour par une appréciation objective. Ces portraits s'appuient sur une méthode associant une approche quantitative fondée sur le risque et des critères qualitatifs. Une approche qui permet de juger au même titre les menaces quotidiennes et les menaces rares recelant un grand potentiel dévastateur pour les communautés urbaines. La méthode prend également en compte le sentiment de sécurité qui règne dans les villes.

### La sécurité dans les villes suisses en 2012

Le littering, l'abus d'alcool dans l'espace public et la violence des jeunes présentent la pertinence la plus élevée dans l'appréciation de la situation sécuritaire 2012. La pertinence des menaces de violence domestique, de délits avec blessures physiques et de vandalisme est également très haute. Parmi les dix menaces les plus pertinentes dans l'ensemble des clusters urbains, seule la panne de courant n'est pas de nature sociale. D'autres événements rares, à l'ampleur potentiel-

lement dévastatrice (épidémies, coups de folie meurtrière, inondations ou panique de masse) sont jugés moins pertinents.

### **Villes suisses du futur**

Afin de juger des évolutions dans les différentes villes suisses d'ici 2025, six perspectives ont été choisies: la population urbaine, le citoyen, la vie quotidienne des villes, la structure des villes, la politique et les ressources financières. Tous ces aspects ont des répercussions sur la future situation sécuritaire au sein des villes.

### **La sécurité dans les villes suisses en 2025**

La comparaison des menaces pertinentes entre 2012 et 2025 ne révèle aucune différence frappante. On ne relèvera que quelques changements minimes dans la hiérarchie de ces menaces. Pour certaines d'entre elles, il faut toutefois s'attendre à une pertinence plus élevée: par exemple, les dommages à la propriété (vandalisme) ou les menaces et l'usage de la contrainte. Certaines menaces d'ordre technique, en particulier les pannes de courant et les défaillances des infrastructures de l'information et de la communication, gagnent quant à elles en pertinence. D'ici 2025, on peut tabler sur une baisse de la pertinence de certaines menaces, notamment, l'escroquerie aux distributeurs bancaires ou les accidents de voiture. Pour la plupart des menaces cependant, la pertinence reste à un niveau similaire à celui de 2012.

Des enjeux sécuritaires globaux ont été identifiés sur la base des menaces qui seront pertinentes en 2025. Le défi pour les villes consistera à:

- maintenir leur force d'intégration sociale, permettre la participation de tous les groupes de la population et renforcer la cohésion au sein de la société;
- permettre, en dépit des exigences divergentes, l'utilisation la moins conflictuelle possible des espaces publics, en renonçant à des régulations trop strictes;
- entretenir leurs réseaux d'infrastructures, veiller à leur maintenance et renforcer leur capacité de résistance;
- s'adapter aux changements climatiques attendus sur le long terme et réagir de manière appropriée aux événements aux conséquences néfastes grandissantes;
- continuer à garantir une mobilité élevée. Afin que la qualité de vie dans l'espace urbain ne décline pas, il faut l'adapter au climat et à l'espace urbain;
- axer davantage leur capacité d'action sur la dimension internationale de la criminalité et travailler en étroite collaboration avec les institutions cantonales et nationales compétentes;
- prendre des mesures de prévention adéquates face à l'apparition et aux dommages causés par les maladies infectieuses et les espèces envahissantes et garantir leur capacité de réaction;

- veiller à une utilisation optimale des ressources disponibles pour les missions de sécurité et insister davantage sur les problèmes majeurs de sécurité.

### **Stratégies et mesures**

Dans la perspective des enjeux évoqués et des changements attendus de la situation sécuritaire d'ici 2025, six stratégies ont été développées.

- 1) *Accroître la capacité d'action des réseaux de sécurité*: la sécurité est un sujet qui a de nombreuses facettes et exige d'inclure, si possible, tous les acteurs concernés pour chaque question. Ces derniers se regroupent en réseaux.
- 2) *Planifier, construire, gérer des villes sûres*: la prise en compte d'aspects sécuritaires dans les processus de planification, de construction et de pilotage permet d'éviter des incidents affectant la sécurité ou de limiter les dommages.
- 3) *Utiliser et adapter le cadre juridique*: les villes exploitent le cadre juridique existant de manière optimale.
- 4) *Renforcer la prévention de la violence et le travail social*: un travail de prévention renforcé permet de sensibiliser la population et d'induire des changements de comportement.
- 5) *Renforcer les organisations de sécurité*: les organisations responsables de la sécurité sont dotées de moyens suffisants pour accomplir leurs tâches ou en assumer de nouvelles. Leur renforcement touche des domaines tels que la formation initiale et continue.
- 6) *Améliorer la stratégie de communication*: par une communication large et ciblée, une ville peut élever le niveau de sensibilisation de la politique, des autorités et de la population aux mesures sécuritaires et améliorer les synergies entre les acteurs compétents.

Ces stratégies sont de simples outils pour la planification de la sécurité. Il revient à chaque ville d'examiner quels sont ses grands axes et de prendre des décisions dans ce domaine.

### **Conclusions pour la conception de la sécurité urbaine**

L'étude «Villes suisses sûres 2025» dresse les constats suivants:

#### *La sécurité dans les villes suisses en 2012*

- La sécurité est un thème central pour les villes. Son importance est clairement soulignée par l'intérêt de trente-trois villes à participer à la présente étude.
- Toutes les villes sont confrontées à des défis similaires. L'appréciation objective et factuelle de la situation sécuritaire dans une ville contraste parfois fortement avec la perception par le public.
- Les incertitudes sécuritaires font partie de la vie urbaine. Dans les petites villes, on note encore un certain malaise à accepter les conséquences de l'urbanisation.

- La sécurité présente de multiples facettes, est complexe et coûteuse.
- Elle est gourmande en ressources. Or les petites villes manquent parfois des moyens nécessaires.

#### *La sécurité dans les villes suisses en 2025*

- Pour les villes, la sécurité comme facteur d'implantation va encore gagner en importance d'ici 2025. Une ville sûre est une ville où il fait bon vivre. C'est pourquoi la sécurité doit également être considérée comme une chance à saisir.
- Le profil des menaces des villes suisses de 2025 présente peu de différences par rapport à celui de 2012. Les menaces de nature sociale affichent toujours la pertinence la plus élevée.
- La sécurité reste une donnée dynamique qui va évoluer en permanence.
- L'assurer sera une tâche encore plus exigeante. L'importance de la collaboration entre les villes va s'accroître.
- Le nombre des parties prenantes grandit.
- La pénurie des ressources, en revanche, s'aggrave. Toutefois, les villes peuvent de moins en moins se permettre de négliger la sécurité dans leurs planifications.

#### *Concevoir l'avenir de la sécurité urbaine*

- Les villes doivent s'unir à des partenaires cantonaux, nationaux ou privés ou à des associations et exercer leur influence sur des domaines politiques déterminants pour la situation sécuritaire au sein des villes. Les coopérations avec l'étranger doivent être envisagées.
- Une recommandation générale concernant les suites à donner au projet dans les différentes villes n'est pas possible. Chaque ville doit examiner pour elle-même comment elle peut et veut utiliser les résultats de cette étude.
- La sécurité urbaine ne se limite pas à la seule sécurité policière. Aussi faut-il considérer la sécurité dans une ville au sens large.
- Un usage optimal des ressources disponibles pour assurer la sécurité devient encore plus crucial.
- Cependant, le choix du nombre et du type de ressources utilisées pour assurer la sécurité dans une ville demeure une décision politique.

# Sommaire

|     |                                                                |    |
|-----|----------------------------------------------------------------|----|
| 1   | Introduction.....                                              | 1  |
| 1.1 | Pourquoi cette étude?.....                                     | 1  |
| 1.2 | Sous quel angle cette étude envisage-t-elle la sécurité? ..... | 2  |
| 1.3 | Objectifs de l'étude.....                                      | 3  |
| 1.4 | Organisation du projet .....                                   | 4  |
| 1.5 | Structure du rapport .....                                     | 5  |
| 2   | Démarche et méthodologie .....                                 | 9  |
| 2.1 | Introduction.....                                              | 9  |
| 2.2 | La sécurité dans les villes suisses en 2012.....               | 11 |
| 2.3 | La sécurité dans les villes suisses en 2025.....               | 16 |
| 2.4 | Agir avec discernement: stratégies et mesures .....            | 17 |
| 3   | La sécurité dans les villes suisses en 2012.....               | 19 |
| 3.1 | Perception subjective des villes .....                         | 19 |
| 3.2 | Portraits sécuritaires .....                                   | 22 |
| 3.3 | Appréciation objective de la situation sécuritaire .....       | 25 |
| 4   | Villes suisses du futur .....                                  | 31 |
| 4.1 | Ce qui peut changer en 13 ans.....                             | 31 |
| 4.2 | Six perspectives.....                                          | 31 |
| 5   | La sécurité dans les villes suisses en 2025.....               | 49 |
| 5.1 | Pertinence des menaces en 2025 et comparaison avec 2012 .....  | 49 |
| 5.2 | Défis sécuritaires pour les villes suisses en 2025 .....       | 56 |
| 6   | Stratégies et mesures .....                                    | 61 |
| 6.1 | Stratégies pour une planification efficace de la sécurité..... | 61 |
| 6.2 | Jeu des stratégies et des mesures .....                        | 61 |
| 7   | Conclusions pour la conception de la sécurité urbaine.....     | 71 |
| 7.1 | La sécurité dans les villes suisses en 2012.....               | 71 |
| 7.2 | La sécurité dans les villes suisses en 2025.....               | 73 |
| 7.3 | Façonner l'avenir de la sécurité urbaine .....                 | 76 |

## **Annexes**

A1 Villes-pilotes et leurs représentants

A2 Experts

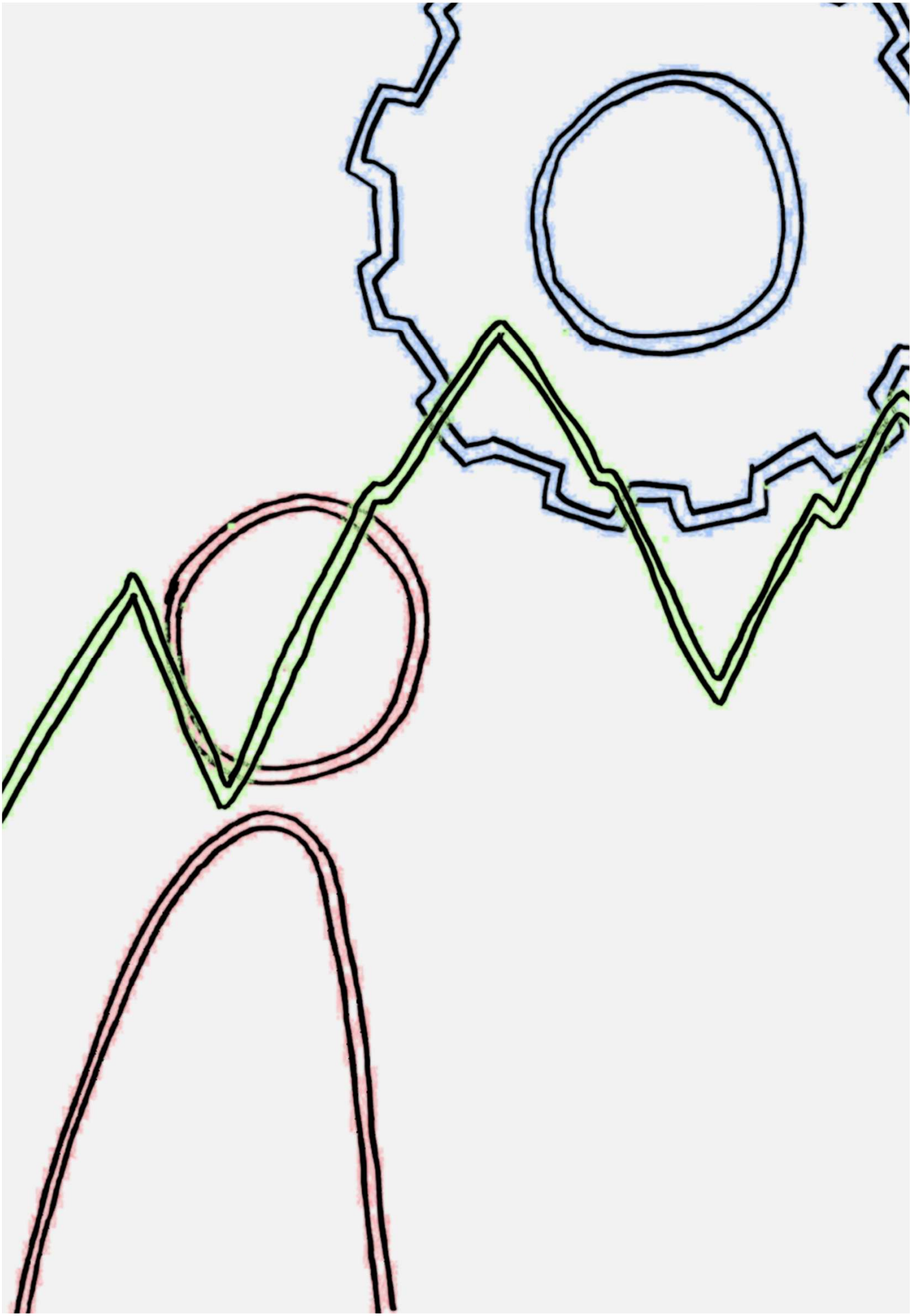
A3 Documents de référence choisis

A4 Organisation de projet

A5 Questionnaire

A6 Détermination de la pertinence





# 1 Introduction

## 1.1 Pourquoi cette étude?

Se sentir en sécurité est un besoin humain fondamental. Le garantir, une obligation majeure des hommes politiques et des autorités. Mais que signifie cette notion? Quand une ville ou une commune sont-elles réputées sûres? Comment améliorer la sécurité? Tributaire de multiples facteurs, la sécurité n'est pas une grandeur absolue. Les habitudes de sortie et la mobilité des personnes, les évolutions dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, la composition de la population, la répartition des richesses, la mixité sociale dans les quartiers, mais aussi la densification urbaine ou le changement climatique exercent une forte influence sur la situation sécuritaire objective et la perception subjective que nous en avons.

Les villes et les communes urbaines de Suisse sont devenues, ces dernières années, des pôles d'attraction importants. Habiter et travailler en milieu urbain est dans l'air du temps, ce qui ne va pas sans l'émergence de conflits d'usages et d'intérêts. D'une part, les villes doivent être sûres, garantir la plus grande quiétude possible, être dotées d'infrastructures en parfait état et réduire leurs déchets. D'autre part, la demande en faveur d'un réseau dense de transports en commun fonctionnant nuit et jour, d'un large éventail de loisirs et de sorties ainsi qu'une disponibilité 24 h/24 de services divers – gastronomie ou commerce de détail par exemple – est élevée.

Toutefois, la sécurité urbaine ne se limite plus aujourd'hui à la lutte contre la délinquance et la sécurité routière, les secteurs-clés de la sécurité policière. La sécurité des espaces publics est tout aussi importante pour la sécurité et le sentiment de sécurité des citoyens qu'un approvisionnement électrique constant, le fonctionnement le plus sûr possible des différents moyens de transport ou la protection des personnes et des infrastructures contre les dangers naturels.

Le thème de la sécurité est quasiment omniprésent. Aujourd'hui, la sécurité est également un critère décisif dans le choix de résidence. Une ville sûre attire d'autant plus.

Assurer la sécurité de la population, de l'économie et des hôtes d'une ville est un défi ardu sur le long terme pour les autorités urbaines responsables. Les exigences s'accroissent: les besoins sécuritaires se multiplient et se contredisent en partie, les problématiques deviennent plus complexes. Dans le même temps, les fonds alloués sont limités.

Il n'est pas rare que face à l'amenuisement des ressources dans ce secteur, on ait l'impression d'être uniquement dans une logique de réaction et de n'avoir aucune influence réelle sur la situation sécuritaire et sur les phénomènes liés à la sécurité, en perpétuelle évolution. Dans un

monde où tout s'accélère, déterminé par un grand nombre de facteurs variés, ce sentiment s'accroît lorsque l'on aborde les questions de sécurité de manière durable et orientée vers l'avenir.

Nombreuses sont ainsi les villes suisses qui éprouvent le besoin d'identifier et de comprendre quelle direction pourrait prendre la situation sécuritaire à l'avenir et quelle réaction adopter.

## 1.2 Sous quel angle cette étude envisage-t-elle la sécurité?

La présente étude se fonde sur une acception large de la notion de sécurité et juge les villes sûres si:

- la protection de la vie et de l'intégrité corporelle est garantie;
- la couverture des ressources fondamentales telles que les services de santé, l'alimentation, le chauffage ou l'électricité est assurée;
- les biens matériels tels que les bâtiments ou les infrastructures ne subissent aucun préjudice important du fait de phénomènes extérieurs;
- la situation sécuritaire
  - n'empêche pas les particuliers mais aussi les sociétés de s'installer dans la ville ni
  - n'a aucune incidence négative sur le nombre des visiteurs, notamment de touristes et de voyageurs d'affaires et
- si les espaces publics urbains, les transports en commun et l'éventail des loisirs peuvent être utilisés en éprouvant un sentiment subjectif de sécurité maximum.

Toutefois, différentes menaces peuvent concourir à la limitation de ces critères ou à leur non-réalisation. Ces menaces peuvent être classées en trois catégories différentes:



### *Menaces de nature sociale*

(Menaces émanant des hommes comme les actes criminels ou les maladies infectieuses transmissibles)



### *Menaces d'ordre technique*

(Menaces émanant de systèmes techniques comme les pannes de courant ou les accidents de train)



### *Menaces liées à la nature*

(Menaces dont la cause est d'ordre naturel, comme les inondations et les intempéries)

---

*Illustration n° 1: Catégories des menaces envisagées*

La présente étude analyse les menaces émanant de l'ensemble de ces trois catégories. Il est très difficile d'évaluer leurs répercussions sur la sécurité d'une ville. La manière dont est perçue la sécurité a toujours deux dimensions, objective et subjective. Toutes deux déterminent la situation sécuritaire. En outre, chaque ville est définie par un contexte général spécifique. Il y aura toujours des menaces et des évolutions imprévisibles. Pour finir, les décisions politiques prises par la Confédération, les cantons, les villes et les communes, mais aussi à l'échelle internationale ont une incidence sur la situation sécuritaire dans les villes de Suisse.

Ce rapport ne prétend pas montrer de manière précise l'évolution de la situation sécuritaire dans les années à venir au sein des villes suisses. Il est impossible d'établir une projection précise. Toutefois, nous avons choisi la période courant jusqu'en 2025, car elle offre un cadre clair, avec des tendances et des hypothèses qui se dessinent dans différents secteurs. Effectuer des projections sur la situation sécuritaire des villes suisses après 2025 entacherait l'étude de réserves et d'éléments impondérables.

Cette étude ne prétend pas non plus lire l'avenir à travers une boule de cristal. Mais elle aidera les décideurs à identifier la direction à prendre pour anticiper l'évolution de la situation sécuritaires dans les villes suisses. Elle montre aussi la manière dont les villes réagissent à ces développements et peuvent contrer ces menaces.

## **1.3 Objectifs de l'étude**

L'étude «Villes suisses sûres 2025» entend dévoiler, de façon la plus opérationnelle qui soit, les problèmes de sécurité et les actions possibles. Elle entend:

- envisager la sécurité selon la notion élargie décrite ci-dessus et se concentrer sur les menaces particulièrement importantes pour les villes;
- placer la future situation sécuritaire au cœur des préoccupations et mettre en évidence les évolutions et les événements qui marqueront la sécurité des villes suisses;
- fournir une orientation aux villes et leur indiquer les actions possibles, mais aussi
- donner la possibilité aux villes-pilotes prenant part à l'étude de se mettre en réseau afin de tirer profit des expériences des unes et des autres et d'aborder des thèmes liés à la sécurité, qui ne s'arrêtent pas aux limites de la ville.

## 1.4 Organisation du projet

Fruit de la collaboration entre l'Union des villes suisses (UVS) et la société Ernst Basler + Partner (EBP), la présente étude a été financée par les contributions des villes-pilotes, de l'UVS et du BaslerFonds<sup>1)</sup>. Mandataire, l'EBP est responsable de la méthodologie et du contenu de l'étude. L'UVS a assuré la coordination avec les villes-pilotes et encadré les tâches au sein de la petite équipe. Trente-trois villes membres de l'UVS ont participé au projet sous le statut de villes-pilotes.<sup>2)</sup> Selon leurs indications, les points ci-dessous ont été décisifs pour leur motivation:

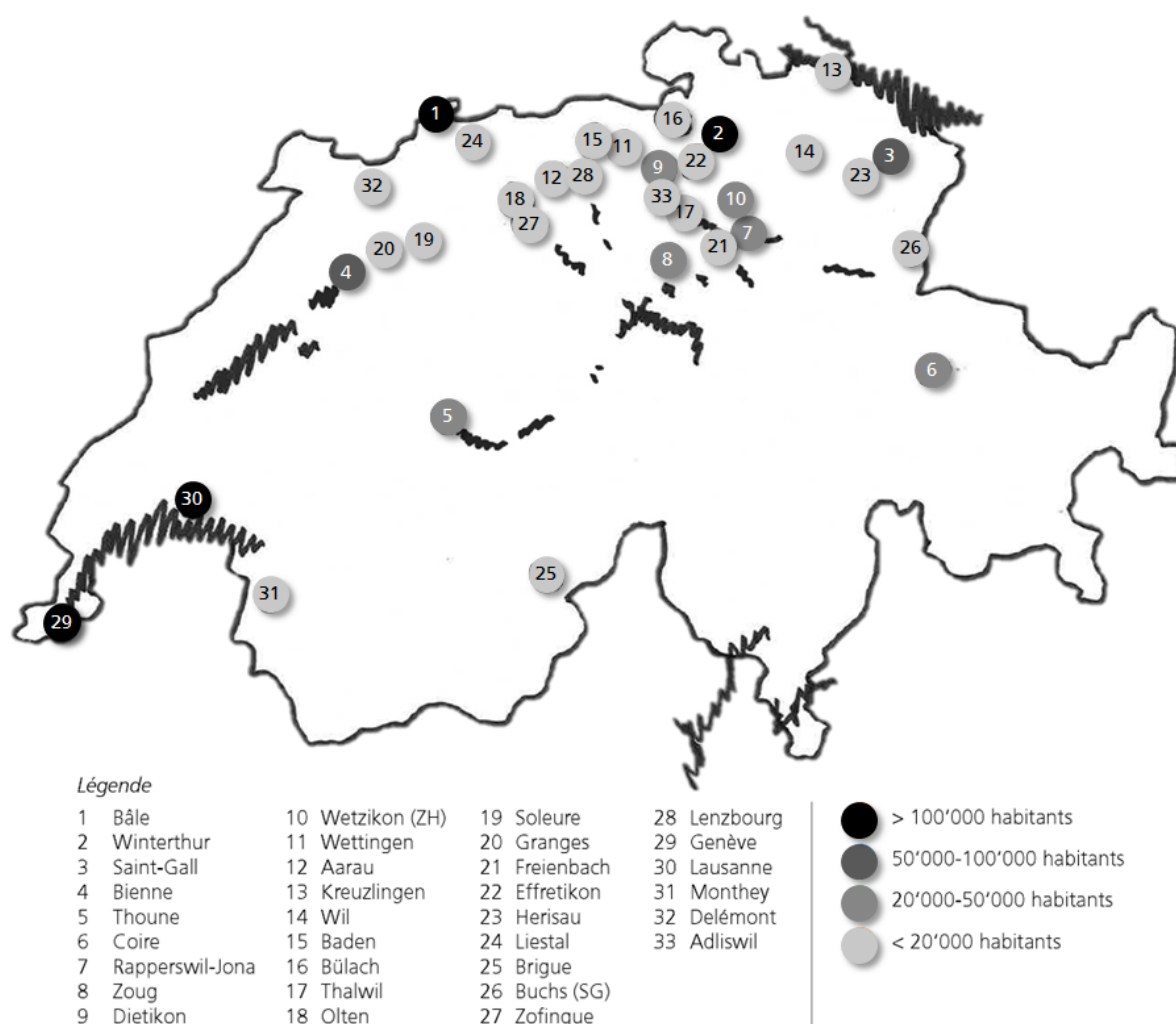
- *échanges d'expériences*: les villes souhaitent se mettre en réseau et tirer profit des connaissances des unes et des autres;
- *sortir de la défensive*: aborder de façon pro-active les thèmes et les enjeux liés à la sécurité des villes;
- *la sécurité est un facteur central d'implantation*: les villes entendent rester des pôles d'attraction;
- *fournir des bases et des arguments*: les connaissances fournies par l'étude doivent soutenir les villes dans la planification et la mise en œuvre de leur politique sécuritaire;
- *anticiper les évolutions*: les responsables de la sécurité souhaitent comprendre et composer avec les changements.

Pendant la durée d'élaboration de l'étude, un comité de pilotage a apporté un regard extérieur critique et défendu les intérêts des organisations qui ont financé cette étude.

---

1 ) Le BaslerFonds est une institution créée par les fondateurs de Ernst Basler + Partner afin de financer des projets innovants tournés vers l'avenir. Il a pour devise «Agir selon des perspectives plutôt que réagir à des problèmes». Dans le domaine «Prospective clients», les projets sont cofinancés à moyen et à long terme.

2 ) Un tableau synoptique des villes participantes figure en annexe A1.



*Illustration n° 2: Villes-pilotes de l'étude*

## 1.5 Structure du rapport

L'étude «Villes suisses sûres 2025» propose un récapitulatif de la situation sécuritaire actuelle et future dans les villes suisses et expose les actions possibles pour ces cités. Le **chapitre 2** expose la structure et les phases méthodologiques du projet.

Le **chapitre 3** décrit la situation sécuritaire dans les villes suisses en 2012. Il relève les points où la subjectivité des villes détecte des menaces majeures dont il analyse, en complément, leur pertinence sous forme objective.

Le **chapitre 4** fournit un aperçu des tendances et des évolutions générales susceptibles de se concrétiser dans les villes de Suisse. Comment vit la population urbaine en 2025? Quelles sont ses valeurs? Et quel rôle jouent l'argent ou la politique?

S'appuyant sur les tendances et les évolutions générales, le **chapitre 5** dévoile quelles seront, en 2025, les menaces notables pour les villes suisses. Il met en lumière les changements attendus par rapport à 2012 et le contexte général qui, d'une manière générale, restera constant. Ce chapitre complète l'évaluation de toutes les menaces par une synthèse des enjeux sécuritaires globaux.

Le **chapitre 6** décrit les réactions possibles des villes aux tendances et aux évolutions liées à la sécurité ainsi qu'aux menaces qui se révéleront pertinentes dans le futur. Il expose les approches stratégiques et offre un aperçu des éventuelles mesures à prendre.

Le **chapitre 7** comprend la synthèse de l'étude et fournit des pistes sur la manière dont les villes pourront organiser leur sécurité future.

Les **annexes** contiennent un tableau synoptique de toutes les villes-pilotes impliquées, la liste des experts interrogés ainsi que le questionnaire sur les menaces importantes que les représentants des villes-pilotes ont rempli au début du projet.

Le schéma ci-dessous illustre, de manière synthétique, les différentes phases de l'étude et leurs corrélations:

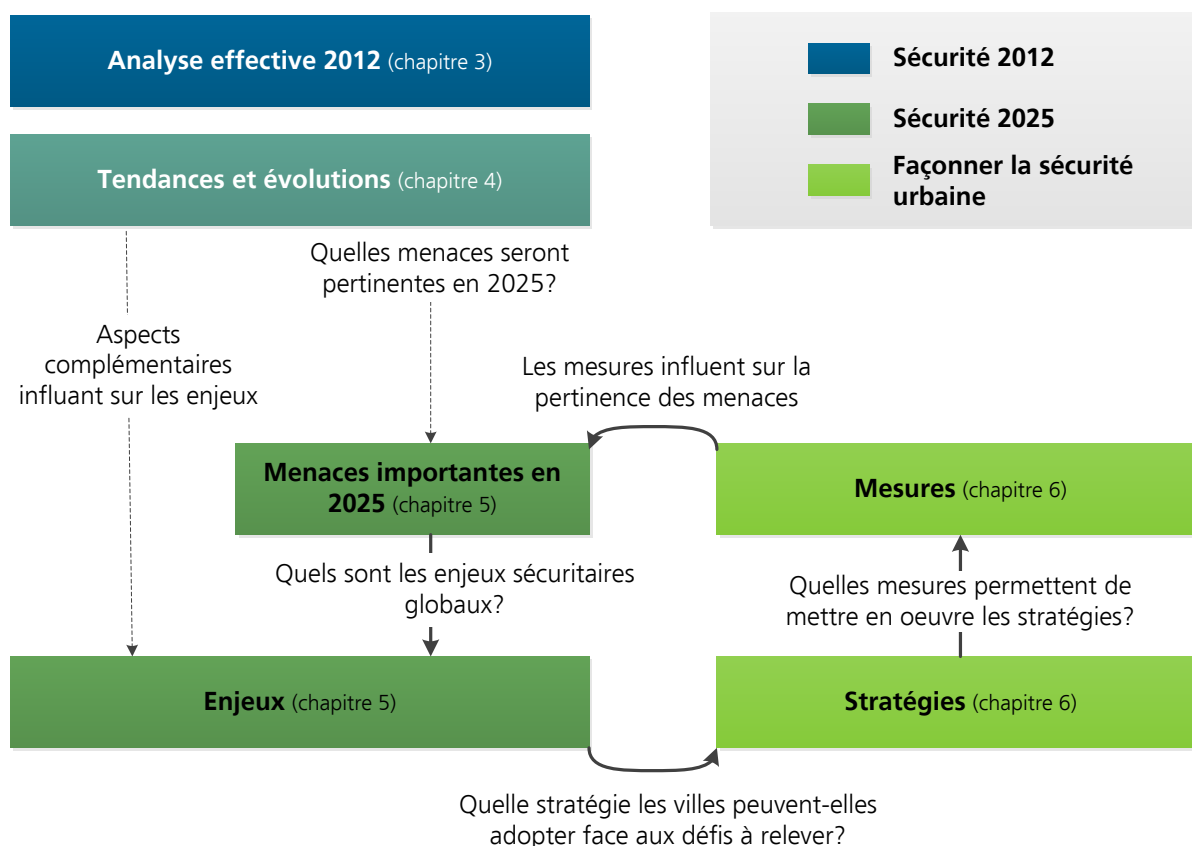


Illustration n° 3: Phases et contenus principaux de l'étude





## 2 Démarche et méthodologie

### 2.1 Introduction

L'analyse systématique de la situation sécuritaire actuelle, les tendances et les évolutions qui se dessinent ainsi que les répercussions sur la sécurité des villes suisses en 2025 permettront d'atteindre un degré élevé d'objectivité et de prendre en compte le plus possible l'ensemble des aspects liés à cette problématique.

Avant d'approfondir les phases «la sécurité aujourd'hui», «la sécurité en 2025», puis la phase «stratégies et mesures», le chapitre qui suit vise à expliquer la méthodologie utilisée avec les trente-trois villes-pilotes.

#### 2.1.1 Clusters urbains

L'équipe de projet prévoyait, à l'origine, la participation de quelque six villes-pilotes pour l'étude. Pour finir, trente-trois membres de l'Union des villes suisses – villes et communes de Suisse romande et de Suisse alémanique – ont manifesté leur intérêt à une collaboration. Des villes d'agglomération telles qu'Adliswil se sont inscrites au même titre que des grandes villes comme Genève et Winterthur, ce qui a permis d'étayer davantage l'étude.

Le grand intérêt manifesté pour le thème de la sécurité urbaine et pour les perspectives d'avenir a placé l'équipe de projet face à des défis méthodologiques. Elle a cherché à développer une démarche et une méthode de travail qui conviennent à toutes les villes.

Chaque ville participante a dépêché un expert ayant une connaissance la plus large possible des dossiers sur la sécurité de sa cité afin que ce dernier la représente au sein des groupes de travail. Les villes-pilotes ont été divisées en quatre clusters:

- Grandes villes-centres
- Villes-centres moyennes
- Petites villes-centres
- Communes d'agglomération

Pour la formation du cluster, on a sélectionné comme paramètres le nombre d'habitants ainsi que la typologie spatiale de l'Office fédéral de la statistique. La répartition des villes en clusters (voir Illustration n° 4) leur a permis d'exprimer clairement leurs besoins et d'assurer un échange optimal de connaissances et d'expériences entre leurs représentants.

|                                 |                                                                                                                                                    |
|---------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Grandes villes-centres</b>   | Bâle<br>Genève<br>Lausanne<br>Saint-Gall<br>Winterthur                                                                                             |
| <b>Villes-centres moyennes</b>  | Aarau<br>Baden<br>Bienne<br>Coire<br>Liestal<br>Zoug<br>Olten<br>Soleure<br>Thoune<br>Wil (SG)                                                     |
| <b>Petites villes-centres</b>   | Brigue-Glis<br>Buchs (SG)<br>Delémont<br>Granges<br>Herisau<br>Kreuzlingen<br>Monthey<br>Rapperswil-Jona<br>Lenzbourg<br>Wetzikon (ZH)<br>Zofingue |
| <b>Communes d'agglomération</b> | Adliswil<br>Bülach<br>Dietikon<br>Effretikon<br>Freienbach<br>Liestal<br>Thalwil<br>Wettingen                                                      |

*Illustration n° 4: Clusters urbains et détail des villes-pilotes*

### 2.1.2 Analyse exhaustive de la sécurité

La sécurité est comprise comme un tout. Il convient d'envisager les menaces émanant de différents secteurs. Pour la présente étude, il s'agit de menaces de nature sociale, d'ordre technique et liées à la nature.

Dans les tâches quotidiennes opérationnelles des directeurs de sécurité des villes, ce sont le plus souvent les premières qui prédominent. On peut y ranger par exemple les conséquences de l'abus d'alcool dans l'espace public, les actes criminels tels que le vol ou les conflits dans l'utilisation des espaces publics. Ces mêmes thèmes sont aussi quasiment omniprésents dans les médias et, par conséquent, dans la perception du public. Ces menaces sont à prendre au sérieux afin de trouver des solutions adéquates. Cependant, il ne faut pas non plus négliger des menaces beaucoup plus rares, qui recèlent néanmoins des risques potentiels nettement plus élevés. Un événement extraordinaire peut être, par exemple, une panne de courant durable à grande échelle.

La présente étude se fixe pour objectif de comparer, avec le maximum d'objectivité, toutes les menaces importantes pour les villes suisses. Afin de ne pas sous-estimer l'importance d'événements rares mais sérieux, nous avons choisi une approche à plusieurs niveaux pour les évaluer.

## 2.2 La sécurité dans les villes suisses en 2012

Quelle est la situation sécuritaire dans les villes suisses à l'heure actuelle? La réponse à cette question servira de fondement pour aborder les perspectives d'avenir.

### 2.2.1 Appréciation de la situation sécuritaire du point de vue de chaque ville

Dans un premier temps, les représentants des villes ont été invités à compléter un questionnaire sur la situation sécuritaire de leur ville. Ce questionnaire détaillait 117 menaces de nature sociale, d'ordre technique et liées à la nature, complétées du cadre général et des défis relevant de la démographie, de la sécurité sociale et de l'urbanisme.<sup>3)</sup> Cette énumération s'appuyait sur la «Liste des dangers possibles» de l'Office fédéral de la protection de la population<sup>4)</sup>, que l'équipe de projet a adaptée à la situation spécifique des villes suisses. Elle l'a complétée des menaces qui ont fait l'objet d'analyses antérieures exhaustives de sécurité.<sup>5)</sup> Il incombait ensuite aux villes-pilotes d'estimer leur pertinence selon la menace et le cadre général pour leur propre cité.

### 2.2.2 Réflexion objective sur la sécurité

Dans un second temps, l'équipe de projet a mis en regard l'estimation réalisée par la ville d'elle-même et une évaluation objective, suivant une approche exhaustive basée sur le risque.<sup>6)</sup> Cette dernière a été choisie, parce que les appréciations sur la manifestation des différents dangers ou sur la situation sécuritaire dans sa globalité s'appuient souvent, en grande partie, sur des données statistiques, comme la statistique policière de la criminalité (SPC). Le plus souvent, le critère de fréquence d'un événement lié à la sécurité occupe le premier plan. D'autres critères, l'ampleur d'un événement ou l'effet sur le sentiment subjectif de sécurité de la population ne sont pas consignés. Ces aspects ont cependant de l'importance pour appréhender le portrait sécuritaire d'une ville dans sa globalité et sa signification.

La Statistique des jugements pénaux des mineurs enregistre ainsi une baisse de la violence des mineurs après 2010.<sup>7)</sup> Toutefois, le seul nombre des événements, et a fortiori celui des jugements, ne donne pas un éclairage suffisant sur les changements d'expression de ces actes de

3) Le récapitulatif de toutes les menaces et du contexte général figure à l'annexe A5.

4) La liste des dangers possibles peut être consultée à l'adresse [www.risk-ch.ch](http://www.risk-ch.ch).

5) Notamment les deux rapports sur la sécurité de la ville de Lucerne (2007 et 2010): «Sicherheitsbericht für die Stadt Luzern», Sicherheitsdirektion Stadt Luzern, mai 2007 et «Sicherheitsbericht Stadt Luzern 2010, Beurteilung der Sicherheitslage im Stadtgebiet Luzern», Direktion Umwelt, Verkehr und Sicherheit, 30 juin 2010.

6) Le risque se définit par le produit de la probabilité d'occurrence et l'ampleur d'un événement de référence. L'estimation du risque d'une menace est un outil implanté dans les entreprises mais aussi, de plus en plus, dans les administrations afin d'identifier la pertinence d'une menace et de la comparer à d'autres menaces. Cet outil a déjà fait ses preuves pour des analyses exhaustives de menaces dans des villes, par exemple pour les rapports de sécurité, cités ci-dessus, de la ville de Lucerne. A ce jour, le Forum européen pour la sécurité urbaine (FESU) exige dans son manifeste du congrès de décembre 2012 que les villes choisissent, pour la planification sécuritaire, une approche intégrée de gestion du risque. Cf. *Sécurité, démocratie et villes: Le Manifeste d'Aubervilliers et Saint-Denis*, Forum européen pour la sécurité urbaine, Paris décembre 2012.

7) Statistique des jugements pénaux des mineurs, Office fédéral de la statistique, version du 5 octobre 2012.

violence et ne dit pas si, par exemple, ils sont aujourd'hui d'une plus grande dureté. Selon l'approche fondée sur l'analyse des risques, la pertinence d'une menace pour une ville est, par conséquent, tout aussi élevée si la violence des mineurs est certes plus rare mais plus intense.

Basée sur un événement de référence, une approche fondée sur le risque offre également l'avantage de pouvoir comparer directement des menaces totalement différentes. Que ce soit un vol, une tempête ou un accident de la circulation, il est difficile d'apprécier, pour tous les événements, leur fréquence d'occurrence dans un cluster urbain ainsi que leurs incidences spécifiques.

Toutefois, la méthode appliquée n'est pas uniquement fondée sur le risque. Elle permet d'évaluer également la pertinence d'une menace pour une ville. Derrière cette analyse se cache la réflexion suivante:

Une menace n'est pertinente pour une ville que si elle génère un risque élevé et s'il y a en outre une pression pour agir. Cette pression réunit les critères suivants:

- Avec quelle intensité la population et les médias perçoivent-ils une menace?
- Une ville dispose-t-elle d'une marge de manœuvre légale pour réagir de manière autonome à une menace ou ce type d'initiative relève-t-il, le cas échéant, exclusivement du canton ou de la Confédération?
- Une ville a-t-elle une responsabilité politique face à une menace?

L'équipe de projet a évalué les critères mentionnés ci-dessus pour l'ensemble des 117 menaces. Puis, lors d'un premier tour de table dans les quatre clusters urbains, elle a proposé de débattre des résultats, puis les a corrigés avec les représentants des villes-pilotes.

L'Illustration n° 5 donne un aperçu sur la manière dont la pertinence des différentes menaces a été identifiée.<sup>8)</sup>

---

8) Des informations détaillées sur l'origine de la pertinence figurent à l'annexe A6.

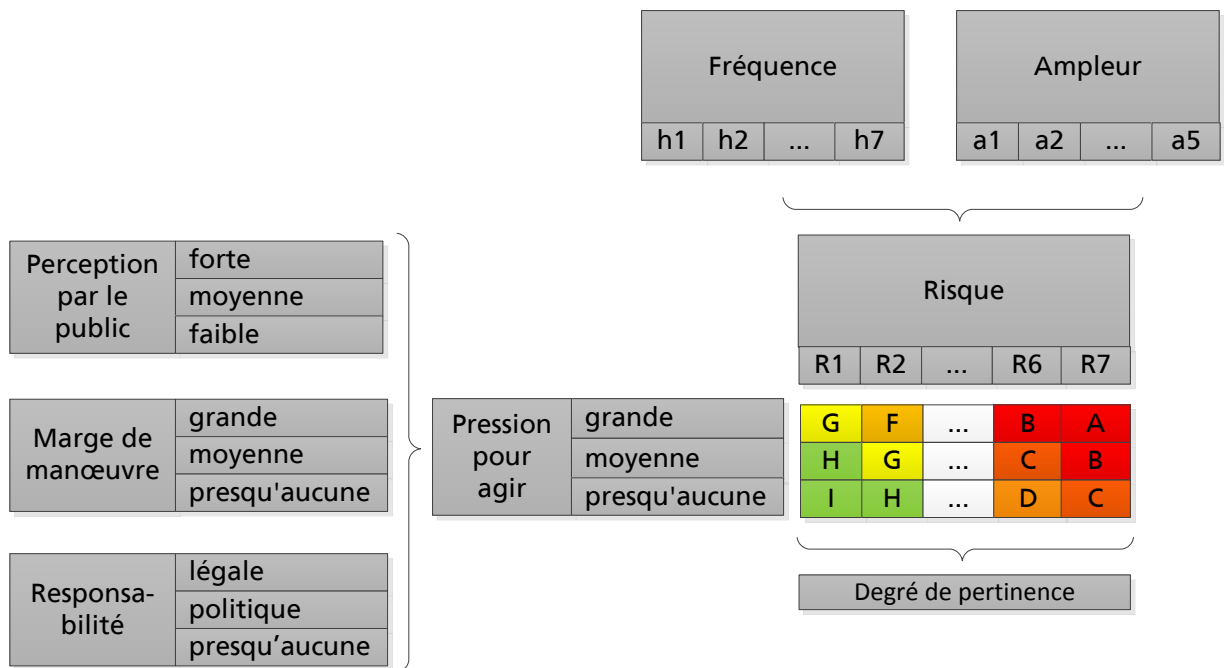


Illustration n° 5: Démarche d'analyse objective de la pertinence des menaces

## EXEMPLE

### La pertinence de la menace «harcèlement dans l'espace public» pour une ville-centre moyenne

Quelle est la pertinence de la menace «harcèlement dans l'espace public» pour une ville de type «ville-centre moyenne»? Un scénario de référence peut servir de base: des personnes sont interpellées grossièrement sur la voie publique et sollicitées pour de l'argent. Des cas similaires se répètent presque tous les jours dans les villes-centres moyennes, la fréquence est proportionnellement élevée (classe de fréquence h1: plus de cent fois par an). L'ampleur de la menace se caractérise par le sentiment de harcèlement qu'éprouvent les personnes; certaines vont même jusqu'à ressentir un sentiment de peur (classe d'ampleur: a1). Le risque de la menace «harcèlement» se calcule en combinant la forte probabilité d'occurrence et la faible ampleur,  $h1 * a1$  donne le niveau de risque R2.

Pour identifier la pertinence de la menace, la question de la pression doit également être posée:

- la perception par le public est plutôt faible; le problème du harcèlement dans l'espace public n'est guère soulevé par la population et les médias.
- Les villes ont une certaine marge de manœuvre (p. ex. périmètres interdits à certaines personnes ou forte présence policière), mais il est toutefois impossible d'éradiquer ce genre de harcèlement.
- La responsabilité de la ville concernant le harcèlement dans l'espace public est principalement de nature politique et ancrée en partie aussi indirectement dans la législation.

De la combinaison «faible perception par le public, marge de manœuvre moyenne et responsabilité politique» résulte une pression classée dans la catégorie «presqu'aucune». La classe de pertinence D est le résultat du niveau de risque R2 conjugué à la pression «presqu'aucune».

L'évaluation de pertinence fournit une classification de toutes les menaces dans une classe de pertinence. Neuf classes de ce type (de A à I) ont été établies au total. La classe A représentait la pertinence la plus élevée à atteindre au moyen de la méthode utilisée et la classe I la plus faible. Il a été décidé avec les villes-pilotes que seules les menaces des classes A à E étaient pertinentes pour les villes et, de ce fait, à prendre en compte pour la suite des analyses.<sup>9)</sup>

9) En raison de la méthode appliquée, aucune menace n'a été affectée aux classes de pertinence A et I. Cette possibilité existerait par principe, mais la combinaison de risque et de pression pour toute menace a incité à ne pas remplir ces classes.

| Classe de pertinence | Importance pour l'étude                               |
|----------------------|-------------------------------------------------------|
| A                    | Prise en compte dans le cadre des analyses            |
| B                    |                                                       |
| C                    |                                                       |
| D                    |                                                       |
| E                    |                                                       |
| F                    | <u>Non</u> prise en compte dans le cadre des analyses |
| G                    |                                                       |
| H                    |                                                       |
| I                    |                                                       |

*Illustration n° 6: Classes de pertinence et leur signification pour l'étude*

Cette démarche systématique a permis de dresser une liste de pertinence par cluster urbain. Au sein d'un même cluster, la situation sécuritaire d'une ville peut afficher des différences. Par exemple, il n'y aura menace de crue que pour les villes situées au bord de lacs ou de cours d'eau. Des particularités de ce genre peuvent également se manifester pour des menaces d'ordre technique et de nature sociale. Ainsi, il est possible que des entreprises classées à risque, tombant sous le coup de l'ordonnance sur les accidents majeurs, soient nombreuses à être implantées dans une ville. Pour une autre, la menace de panique collective revêtira une pertinence proportionnellement élevée du fait d'un grand événement récurrent rassemblant un grand nombre de spectateurs.

Pour l'équipe de projet et les villes, le point essentiel n'était pas les particularités de chaque ville et, partant, les différences internes au cluster, mais les convergences. Les villes se sont accordées sur le fait que les listes de pertinence spécifiques récapitulant les menaces offrent une vision globale cohérente de la situation sécuritaire au sein de leur cluster urbain.

### 2.2.3 Portraits sécuritaires

Les représentants des villes ont été priés de livrer leur perception subjective quant à la pertinence des menaces urbaines, mais aussi de dresser un portrait sécuritaire de leur ville. Ce dernier devait réunir des indications sur l'organisation de la sécurité, sur les points forts et les points faibles de cette dernière, sur l'image de la ville en matière de sécurité, sur les mesures plus ou moins réussies ainsi que sur les points de friction dans le domaine sécuritaire. Ces portraits ont permis d'établir la comparaison de différentes villes à différents niveaux.

## 2.3 La sécurité dans les villes suisses en 2025

Quelle tournure prendra la sécurité des quatre clusters urbains en 2025? Ces questions – et d'autres – constituent l'objet du deuxième volet de cette étude. Dans un premier temps, la discussion a porté sur les tendances et les évolutions générales, puis, dans un second temps, sur la projection de la situation sécuritaire en 2025.

### 2.3.1 Evaluer les tendances et les évolutions

Une analyse prévisionnelle clairvoyante et sur le long terme requiert une réflexion axée sur l'avenir. Plusieurs études ont déjà dégagé certains aspects de la situation suisse qui se dessinera dans quelques années, voire plusieurs décennies. Le rapport «Perspectives de la Chancellerie»<sup>10)</sup>, l'«Etude des valeurs en Suisse» de swissfuture<sup>11)</sup>, les «Scénarios de l'évolution de la population suisse» publiés par l'Office fédéral de la statistique<sup>12)</sup> ainsi que le «Rapport sur les tendances» du bureau Ernst Basler + Partner<sup>13)</sup>, constituent notamment les bases d'analyse essentielles des évolutions possibles et de la future situation sécuritaire dans les villes suisses.

Toutefois, ce sont les connaissances tirées d'entretiens avec les experts des milieux scientifiques, économiques et politiques qui forment le cœur de l'estimation des tendances et des évolutions des villes suisses. Ces dernières ont été analysées sous six perspectives différentes au total. Pour chaque perspective, deux ou trois experts ont débattu ensemble des changements à venir d'ici à 2025 et des répercussions et défis qu'ils soulèveront pour les différents clusters urbains.

Les représentants des villes ont discuté des résultats des entretiens, regroupés sous le chapitre 4, lors d'une série d'ateliers. Différents commentaires ont été intégrés aux observations de conclusion.

Les évolutions décrites sont des scénarios élaborés par des experts que ces derniers tiennent pour vraisemblables. Très rares, voire imprévisibles, des «inconnues», aux conséquences impressionnantes, comme l'attentat terroriste du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis ou la catastrophe nucléaire de Fukushima en mars 2011 ne seront pas prises en compte.

### 2.3.2 Situation sécuritaire: projections à l'horizon 2025

L'équipe de projet analysera avec les représentants des villes les répercussions des différentes tendances et évolutions sur les menaces définies comme pertinentes pour l'année 2012. Plusieurs facteurs viendront influencer l'accentuation ou la diminution de la pertinence d'une me-

---

10) «Perspectives 2025, Analyse de la situation, du contexte et des défis déterminants pour la politique fédérale», Chancellerie fédérale, 2011.

11) «Etude des valeurs en Suisse 2030», Société suisse pour des études prospectives swissfuture, 2011.

12) «Les scénarios de l'évolution de la population suisse 2010-2060», Office fédéral de la statistique, Neuchâtel 2010.

13) «Rapport sur les tendances», Ernst Basler + Partner, 2012.

nace ou sa stabilité. Etablir le pronostic clair d'une évolution est rarement possible. Les projections de pertinence jusqu'en 2025 sont ainsi entachées d'incertitudes. Un examen de la situation en 2025, dans 13 ans, autorise toutefois des assertions dont la fiabilité est élevée.

En collaboration avec les experts interrogés, l'équipe de projet a évalué les changements possibles de pertinence des menaces considérées, dont elle a débattu ensuite avec les représentants des villes lors des ateliers. De nouvelles menaces potentielles, qui n'étaient pas encore pertinentes en 2012, devront aussi être prises en considération en 2025.<sup>14)</sup>

La liste récapitulative de toutes les menaces pertinentes pour les villes suisses en 2025 a ensuite été analysée et comparée avec la situation de pertinence en 2012.

## **2.4 Agir avec discernement: stratégies et mesures**

Le troisième volet de cette étude se penche sur les stratégies et les mesures à prendre dans le contexte de la situation sécuritaire en 2025. Examinées avec les villes-pilotes lors des ateliers, les stratégies proposées permettent de réagir aux enjeux évoqués ci-dessus. Leur élaboration et leur mise en œuvre sont tributaires de la situation qui règne dans les différentes villes.

Dans une première ébauche, l'équipe de projet a réuni différentes mesures pour parer aux menaces importantes en 2025. Forte de 130 propositions, cette liste relativement complète a été étoffée, évaluée et commentée dans les ateliers par les représentants des villes. L'équipe de projet les a ensuite affectées aux différentes stratégies et montré sur quelle menace une mesure peut avoir des effets.<sup>15)</sup>

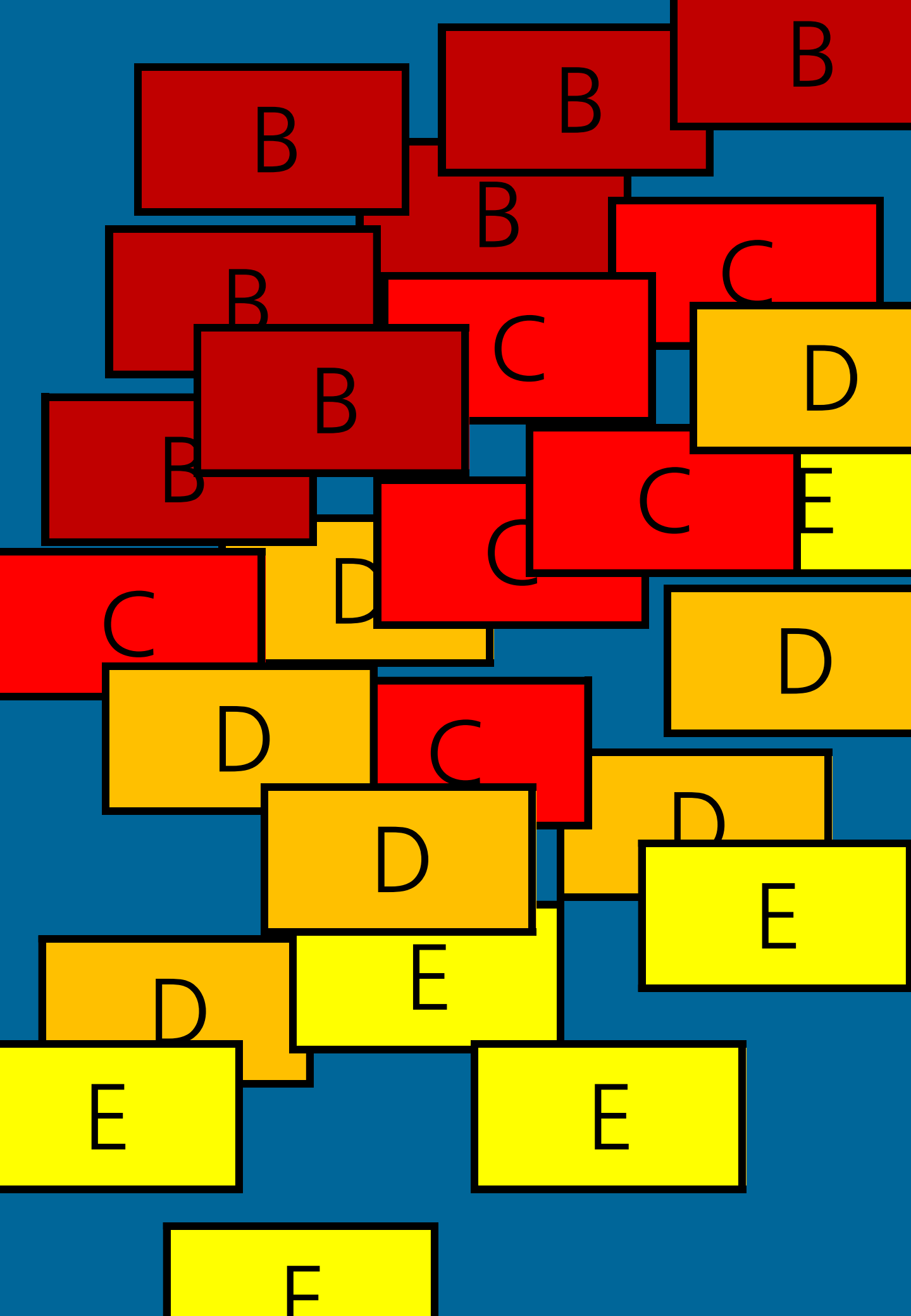
Toute mesure n'est pas bonne pour chaque ville. Il n'est pas exclu que certaines aient déjà été appliquées dans des villes. La liste des mesures synthétise néanmoins les vastes connaissances sur les villes et offre un large éventail d'actions possibles. D'où une offre complète où iront puiser les localités en fonction de leurs propres besoins.

On trouvera en conclusion un résumé des acquis essentiels de l'étude. Ils découlent des options offertes pour concevoir à l'avenir la situation sécuritaire dans les villes.

---

14 ) Les pannes des technologies de l'information et de la communication n'avaient pas été encore définies comme pertinentes en 2012; selon l'avis des villes-pilotes, elles pourraient l'être en 2025.

15 ) La liste complète des mesures est mise à la disposition exclusive des membres de l'Union des villes suisses.



## 3 La sécurité dans les villes suisses en 2012

### 3.1 Perception subjective des villes

Au début du projet, les villes-pilotes ont reçu un questionnaire afin d'estimer leur situation sécuritaire. Le premier volet concernait les trois plus grandes menaces actuelles, c'est-à-dire les trois thèmes essentiels en matière de sécurité.

Le second volet du questionnaire était constitué d'une liste de 117 menaces de nature sociale, d'ordre technique et liées à la nature et du contexte général ayant une incidence sur la sécurité urbaine. En 2012, les représentants des villes ont évalué la pertinence (aucune, faible, moyenne ou haute) des menaces pour leur ville. Ils ont également pu émettre des pronostics sur le changement potentiel de pertinence d'ici à 2025 (pertinence en baisse, stable, en augmentation).

Les résultats des questionnaires ont révélé une appréciation spontanée de la vision sécuritaire des villes. A ce stade précoce du projet, l'exigence d'objectivité n'avait pas encore été formulée. Les acquis ont été brièvement résumés ci-dessous.

#### 3.1.1 Motivations des villes en matière de sécurité

La première question «Quels sont, à votre avis, les trois plus grands dangers touchant votre ville?» ciblait les «points de friction» dans le domaine de la sécurité. En bref, les thèmes les plus fréquemment cités par les villes ont été les suivants:

1. Petite délinquance, p. ex. les dommages à la propriété ou les cambriolages
2. Violence et perturbations dans l'espace public, p. ex. littering (abandon de déchets sur la voie publique), violence associée à une consommation excessive d'alcool, absence d'aménagement urbain comme, par exemple, un mauvais éclairage
3. Circulation routière, p. ex. accidents, augmentation de la circulation, saturation des transports publics
4. Conséquences possibles de la migration, p. ex. les tensions entre les différents groupes d'immigrés, la délinquance des demandeurs d'asile
5. Catastrophes naturelles, p. ex. les inondations, les tempêtes

L'essentiel des affirmations portait clairement sur les menaces et les thèmes récurrents mais se distinguant par une ampleur des dégâts relativement réduite. Les catastrophes naturelles, beaucoup moins nombreuses et citées en priorité, sont certes moins fréquentes, elles peuvent toutefois occasionner des ravages.

### 3.1.2 Menaces pertinentes selon la perception subjective des villes

Les villes-pilotes ont également dû mentionner quelles menaces (M) et quel contexte pertinent pour la sécurité (C) elles jugeaient plus ou moins importants. Parmi les menaces les plus significatives, on retrouve de très nombreux phénomènes sociaux. Les plus fréquemment cités sont l'abus d'alcool, le vandalisme et le littering.

Les menaces d'ordre technique les plus pertinentes sont les accidents de voiture. Parmi les différentes menaces liées à la nature, les tempêtes, la grêle et les inondations sont jugées les plus dangereuses.

En revanche, parmi les dangers les plus insignifiants, on trouve en majorité des événements très rares qui présentent un potentiel dévastateur considérable ou qui ne valent que pour certaines villes. La chute d'un satellite revêt la même (in)vraisemblance d'une ville à l'autre, à la différence d'un danger naturel tel qu'une avalanche. Pour la plupart des villes, cette menace n'est pas d'actualité, les conditions topographiques ne s'y prêtant pas, ce qui n'exclut cependant pas pour autant que les menaces d'avalanches ne soient pas pertinentes pour certaines villes-pilotes.

| Haute pertinence pour les villes                                                                                                                | Faible pertinence pour les villes                                                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  Abus d'alcool dans l'espace public <sub>(M)</sub>           |  Accidents au zoo <sub>(M)</sub>                 |
|  Vandalisme <sub>(M)</sub>                                   |  Chute de satellite <sub>(M)</sub>               |
|  Littering <sub>(M)</sub>                                    |  Avalanches <sub>(M)</sub>                       |
|  Infractions contre le patrimoine <sub>(M)</sub>             |  Enlèvements <sub>(M)</sub>                      |
|  Perturbations de la tranquillité <sub>(M)</sub>             |  Attentats terroristes <sub>(M)</sub>            |
|  Pourcentage croissant de la population âgée <sub>(C)</sub>  |  Sabotage <sub>(M)</sub>                         |
|  Harcèlement <sub>(M)</sub>                                  |  Diminution du nombre d'habitants <sub>(C)</sub> |
|  Atteintes à la loi sur les stupéfiants <sub>(M)</sub>       |  Accidents de bateau <sub>(M)</sub>              |
|  Augmentation du nombre d'habitants <sub>(C)</sub>           |  Alertes à la bombe <sub>(M)</sub>               |
|  Réduction de l'engagement bénévole et social <sub>(M)</sub> |  Crashes d'hélicoptère <sub>(M)</sub>            |

Illustration n° 7: Evaluation du questionnaire sur la pertinence des menaces (M) et du contexte de sécurité (C)

Les perceptions subjectives de la sécurité dans les villes-pilotes ont été regroupées par cluster urbain. L'illustration n° 8 montre la perception de l'importance par cluster pour différents «champs de menaces». D'un point de vue thématique, un champ de menaces comprend des menaces individuelles voisines.<sup>16)</sup> A titre d'exemple, le champ des menaces «Violations de lois et perturbations de l'espace public» englobe le littering, les perturbations de la tranquillité ou le dépôt illégal de déchets.

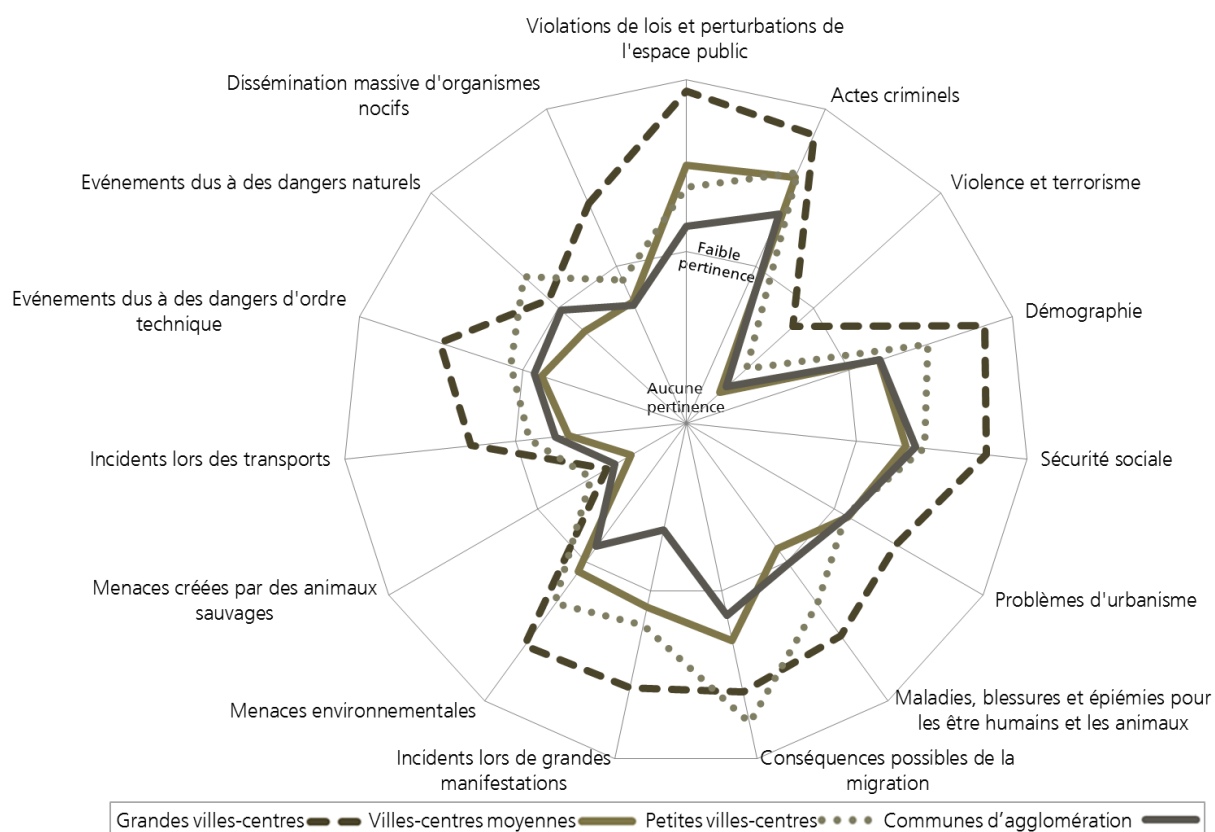


Illustration n° 8: Analyse de la perception subjective de la sécurité en fonction du cluster urbain

### Clé de lecture Illustration n° 8

Plus une ligne se rapproche du centre, plus le champs des menaces est perçu comme insignifiant.

Exemple: Les petites villes-centres (points) considèrent les menaces touchant à la «violence et le terrorisme» comme quasiment insignifiantes. Pour les grandes villes-centres (pointillés), en revanche, la «violence et le terrorisme» ont plus d'importance, mais nettement moins que les «violations de lois et perturbations de l'espace public».

16 ) Confère également à ce sujet l'annexe A5.

L'illustration n° 8 montre des différences notables entre les clusters urbains. Toutefois, il est intéressant de noter que les différents champs de menaces ont une priorité similaire pour tous les clusters. La différence réside principalement dans la manière dont se manifeste la pertinence: les grandes villes classent la pertinence des différentes menaces au plus haut niveau, les villes d'agglomération à l'échelon le plus bas. Cette tendance est imputable aux différents types de villes et à leurs caractéristiques et leurs fonctions variées. Les villes d'agglomération sont généralement des «villes d'habitation»; les menaces de nature sociale, nombreuses dans le domaine de la société des 24 heures, y sont par conséquent moins marquées puisqu'elles sont reportées en partie dans les villes-centres. En revanche, les grandes villes-centres concentrent les emplois, les domiciles, la vie culturelle et publique, etc. Leur diversité s'exprime également dans une large palette de menaces et une concentration élevée d'événements.

Fait surprenant, les petites villes-centres accordent, dans l'ensemble, une importance plus grande aux différentes menaces que les villes-centres moyennes. Pour l'interpréter, il faut aller chercher du côté de la vision que les villes ont d'elles-mêmes: les petites villes-centres possèdent encore en partie des caractéristiques de villages, les villes-centres moyennes (le plus souvent des chefs-lieux de cantons dans le cas des villes-pilotes) s'alignent sur les centres urbains plus importants – les grandes villes-centres – de leur région. La perception de ces mêmes menaces n'est par conséquent pas la même: alors que les petites villes-centres ne peuvent ou ne veulent pas tolérer les aspects négatifs de l'urbanisation, les villes-centres moyennes acceptent jusqu'à un certain point les problèmes liés à leur statut.

## **3.2 Portraits sécuritaires**

Les questionnaires ont été axés sur la perception subjective des menaces pesant sur une ville. L'objectif était néanmoins d'ébaucher une vision différenciée de la globalité du profil sécuritaire d'une ville. On a ainsi obtenu des portraits dit sécuritaires.<sup>17)</sup> Les questions posées aux villes-pilotes ont été les suivantes:

- 1)** Comment s'organise la sécurité dans votre ville?
- 2)** Citez trois points forts et trois points faibles de la situation sécuritaire dans votre ville?
- 3)** Quelle vision est associée à votre ville en matière de sécurité?
- 4)** Quelles mesures votre ville adopte-t-elle dans ce domaine?
- 5)** Y a-t-il dans votre ville des zones de l'espace public où vous identifiez des enjeux de sécurité (p. ex. passages souterrains, places, habitations, etc.)?

---

17 ) Les portraits sécuritaires sont à la disposition exclusive des villes-pilotes prenant part au projet.

Les portraits sécuritaires reflètent la perception individuelle de la sécurité par les représentants des villes-pilotes, parties prenantes de l'expérience. Ils n'esquissent pas seulement un profil sécuritaire actualisé, mais favoriseront également la mise en réseau entre les villes: comment les organisations de sécurité sont-elles organisées? Avec quelle autre ville peut-on comparer la situation sécuritaire? Qui a des enjeux ou des situations de départ similaires? Certains succès ont-ils déjà été constatés? Grâce à leurs portraits sécuritaires, les villes-pilotes participantes peuvent se familiariser avec les profils sécuritaires d'autres villes, échanger sur des thèmes et des évolutions actuels, mais aussi s'épauler le cas échéant.

### **3.2.1 Messages-clés des portraits sécuritaires**

En général, les portraits montrent la bonne organisation des organes préposés à la sécurité dans les villes suisses. Elles se distinguent en effet par des voies décisionnaires brèves en cas d'incident et entretiennent déjà de bons réseaux et relations de coopération, avec des communes voisines par exemple. En outre, nombre d'entre elles ont mis en place des groupes thématiques de travail et d'experts afin d'instaurer une approche concernant les problèmes et les situations sécuritaires de la ville.

Différents projets de prévention et campagnes de sensibilisation, p. ex. sur des thèmes comme le vandalisme, le littering ou la violence, ont déjà été lancés avec succès et acceptés par la population. De manière générale, les échanges avec la population sont considérés comme un élément très important et efficace du travail sécuritaire. Dans ce cadre, l'échange d'informations entre les organes au sein de l'administration (p. ex. service social, service d'urbanisme, etc.) revêt également un rôle majeur mais n'est pas (encore) effectif dans toutes les villes. Des adaptations ciblées d'interventions policières ont en outre fait leurs preuves. La présence renforcée de la police dans l'espace public, l'introduction d'une police de quartier ou de patrouilles de prévention pendant les week-ends apportent notamment une contribution notable dans la sécurité dans les villes-pilotes.

Ces villes-pilotes notent principalement des défis à relever dans l'espace public. Le bruit, le vandalisme, le littering mais aussi l'abus d'alcool engendrent des charges constantes pour les organisations de sécurité telles que la police et d'autres autorités. Les villes se sont également demandé quels travaux d'aménagement pouvaient avoir un effet préventif sur la délinquance: des systèmes d'éclairage étendus, par exemple, ont introduit en plusieurs endroits des améliorations considérables sur la voie publique. Néanmoins, la majorité des villes n'en est qu'à ses balbutiements en matière de prévention de la délinquance par des aménagements ciblés (p. ex. orientation améliorée par des systèmes de signalisation, meilleur aménagement de l'espace public ou gestion de quartier). Dans les villes-pilotes, les problèmes sont surtout accentués dans les centres historiques, les gares, les écoles, les lieux de spectacle mais aussi dans les quartiers difficiles sur le plan social.

### 3.2.2 Particularités des clusters

Toutes les villes-pilotes sont confrontées à un contexte similaire:

- les charges des centres-villes se sont accrues ces dernières années. Les finalités multiples, notamment dans l'espace public, et la diversité de la structure démographique engendrent fréquemment des conflits;
- les exigences croissantes en matière de développements sécuritaires au sein des villes imposent de nouveaux défis aux organisations de sécurité, mais aussi aux associations ou aux particuliers (p. ex. les CFF, les propriétaires de clubs, magasins et restaurants), qui sont également responsables de la sécurité dans leurs domaines de compétence;
- parallèlement, ces organisations de sécurité sont obligées de devoir subsister avec de maigres ressources financières et personnelles.

En dépit de contextes comparables, les portraits sécuritaires présentent des caractéristiques spécifiques aux clusters:

- Ce sont surtout les grandes villes-centres qui disposent de concepts complets de sécurité, adaptés aux problématiques actuelles et mis en place durablement. Dans ce secteur, il est manifeste que la coopération interdisciplinaire de plusieurs acteurs publics et privés est indispensable.
- Les villes-centres moyennes sont, elles, caractérisées par une coopération étroite et bien rodée entre les différentes organisations de sécurité (p. ex. police municipale, cantonale du commerce, services de sécurité privés, sapeurs-pompiers, etc.).
- Les petites villes-centres profitent surtout de la proximité avec la population, de l'excellente connaissance des lieux des organisations de sécurité ainsi que de l'espace urbain très lisible.
- Les communes d'agglomération rencontrent souvent les mêmes problèmes que les grandes villes-centres. Cependant, en raison de leur taille, on les compare aux petites ou moyennes villes-centres. Leur situation les amène à entretenir une collaboration étroite avec les communes voisines. La densification élevée des réseaux de transport et les flux importants de pendulaires poussent les villes à harmoniser les multiples exigences et conflits d'utilisation qui en découlent.

### 3.3 Appréciation objective de la situation sécuritaire

L'un des objectifs de la présente étude est de représenter de façon la plus objective qui soit la situation sécuritaire actuelle dans les villes suisses. A cet effet, nous avons conçu une méthode décrite au chapitre 2.2.2. Selon l'appréciation objective, les trois menaces de nature sociale *littering*, *abus d'alcool dans l'espace public* et *violence des jeunes* présentent la pertinence la plus élevée (voir Illustration n° 9). Cela vaut pour tous les clusters urbains.

La pertinence des menaces *violence domestique*, *délits avec blessures physiques* et *vandalisme* est également très haute. Les clusters urbains ne leur accordent cependant pas la même importance: les délits avec blessures physiques sont plus fréquents dans les villes-centres moyennes et grandes que dans les petites villes-centres et les communes d'agglomération. Quant au vandalisme, la pertinence plus élevée dans les villes-centres moyennes s'explique moins par la fréquence accrue des dommages à la propriété que par la compréhension que ces villes ont d'elles-mêmes, une perception d'autant plus sensible et donc un seuil de tolérance d'autant plus faible vis-à-vis du vandalisme, des tags ou des graffitis.

Au total, les résultats des quatre clusters urbains ne présentent toutefois pas de différences majeures. Comme nous l'avons déjà observé lors des évaluations de la perception subjective des villes, les menaces sont, dans le cas d'une observation objective dans tous les clusters urbains, classées selon leur pertinence dans un ordre similaire. Toutefois, on note des différences en termes d'ampleur: plus une ville est grande, plus elle présente des menaces ayant une pertinence élevée.

Certaines menaces concernent plus sensiblement les grandes villes-centres que le reste des cités. Les *manifestations violentes* ou la *prostitution dans la rue* en sont quelques exemples.

Parmi les dix menaces les plus pertinentes de tous les clusters urbains, seule la *panne de courant* n'est pas de nature sociale. Une panne qui dure plusieurs heures, voire plusieurs jours, porte fortement atteinte à la vie de la cité: les moyens de communication traditionnels, les installations frigorifiques, les systèmes de fermeture électronique, etc. ne fonctionnent plus. Les répercussions sont également importantes, par comparaison aussi avec les menaces modérées comme le *littering*, etc. La probabilité d'une grosse panne de courant étant classée comme faible, elle n'apparaît qu'au huitième rang sur la liste de pertinence en dépit de sa forte répercussion.

D'autres événements rares, à l'ampleur potentiellement dévastatrice (épidémies, coups de folie meurtrière, inondations ou panique de masse), figurent principalement dans la moitié inférieure de la liste de pertinence.

L'Illustration n° 9 présente toutes les menaces considérées comme pertinentes dans l'étude, avec leur degré de pertinence objective par cluster urbain.

| Type de menace                                                                                                                                                 |  | 2012 |     |     |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|------|-----|-----|----|
|                                                                                                                                                                |  | GVC  | VCM | PVC | CA |
|  Littering                                                                    |  | B    | B   | B   | B  |
|  Abus d'alcool dans l'espace public                                           |  | B    | B   | B   | B  |
|  Violence des jeunes                                                          |  | B    | B   | B   | B  |
|  Violence domestique                                                          |  | B    | B   | B   | C  |
|  Délits avec blessures (physiques)                                            |  | B    | B   | C   | C  |
|  Dommages à la propriété (vandalisme)                                         |  | C    | B   | C   | C  |
|  Panne de courant                                                             |  | C    | C   | C   | C  |
|  Cambriolage                                                                  |  | C    | C   | D   | B  |
|  Tous les types de vols                                                       |  | C    | C   | C   | C  |
|  Perturbations de la tranquillité                                             |  | C    | B   | D   | D  |
|  Escroqueries aux bancomats                                                   |  | B    | C   | C   |    |
|  Accidents sur les passages pour piétons                                      |  | C    | D   | D   | D  |
|  Accidents de vélo                                                           |  | C    | D   | D   | D  |
|  Menaces / contraintes (également contre des fonctionnaires, des autorités) |  | D    | D   | D   | D  |
|  Violences lors de manifestations                                           |  | C    | C   | D   |    |
|  Dépôt illégal de déchets et de déchets spéciaux                            |  | D    | D   | D   | D  |
|  Homicides                                                                  |  | D    | D   | D   | D  |
|  Atteintes à la loi sur les stupéfiants                                     |  | D    | D   | D   | D  |
|  Accidents de voiture                                                       |  | D    | D   | D   | D  |
|  Délits sexuels                                                             |  | D    | D   | D   | E  |
|  Epidémies / pandémies                                                      |  | D    | E   | D   | D  |
|  Manifestations violentes                                                   |  | C    | D   | D   |    |
|  Consommation de drogues dans l'espace public                               |  | D    | D   | E   | D  |
|  Harcèlement (par ex. grossièretés, «parasites» / personnes insistantes...) |  | D    | D   | E   | E  |
|  Violations des règlements réglant l'utilisation de l'espace public         |  | D    | E   | D   | E  |
|  Accidents durant les loisirs et les activités sportives                    |  | C    |     | C   |    |
|  Violation des lois sur la détention des chiens                             |  | D    | E   | D   | E  |
|  Prostitution de rue                                                        |  | C    | E   | E   |    |
|  Coups de folie meurtrière                                                  |  | E    | E   | E   | E  |
|  Atteintes à la loi sur les armes                                           |  | E    | E   | E   | E  |
|  Accidents de personnes dans le trafic ferroviaire (suicides)               |  | E    | E   | E   | E  |

| Type de menace                                                                                                                                                          |  | 2012 |     |     |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|------|-----|-----|----|
|                                                                                                                                                                         |  | GVC  | VCM | PVC | CA |
|  Inondations                                                                           |  | E    | E   | E   | E  |
|  Débordements (fortes pluies, vagues)                                                  |  | E    | E   | E   | E  |
|  Violation des lois sur les périmètres interdits à certaines personnes dans les villes |  | E    | E   | E   |    |
|  Ozone                                                                                 |  | E    | E   | E   |    |
|  Accidents lors de l'utilisation des transports publics de proximité                   |  | E    | E   | E   |    |
|  Grands incendies / explosions                                                         |  | E    | E   |     | E  |
|  Chutes de neige (extrêmes), tempêtes de neige, pluies                                 |  | E    | E   | E   |    |
|  Bruit causé par des manifestations / fêtes                                            |  |      | D   |     | E  |
|  Nuisances sonores de la ville                                                         |  | E    | E   | E   |    |
|  Troubles intérieurs, débordements dans l'espace public                                |  | E    | E   |     |    |
|  Propagation massive d'espèces invasives nuisibles                                     |  | E    |     | E   |    |
|  Panique de masse, blessures                                                           |  | E    | E   |     |    |
|  Particules fines                                                                     |  | E    | E   |     |    |
|  Vague de chaleur                                                                    |  |      |     |     | E  |
|  Sabotage                                                                            |  | E    |     |     |    |
|  Alerte à la bombe                                                                   |  | E    |     |     |    |
|  Accidents de train                                                                  |  |      |     |     | E  |
|  Qualité de l'air                                                                    |  | E    |     |     |    |
|  Qualité de l'eau                                                                    |  |      | E   |     |    |
|  Pollution des sols                                                                  |  |      | E   |     |    |
|  Dégâts dus à des tempêtes et à la grêle                                             |  |      |     |     | E  |

*Illustration n° 9: Appréciation de la pertinence des menaces par cluster urbain pour l'année 2012*

### **Comparaison de la perception subjective et de l'appréciation objective des menaces**

La comparaison de la perception subjective d'une menace par les représentants des villes ainsi que par la méthode objective permet d'avancer essentiellement deux arguments:

- dans les grandes lignes, les résultats des perceptions subjectives des menaces sont comparables à ceux jugés de manière objective. Pour les deux approches, les événements dans l'espace public comme les actes criminels sont par exemple d'une grande importance pour les villes de tous les clusters. A l'inverse, les deux formes de jugement n'accordent qu'une importance minimale au terrorisme. Ces résultats majoritairement comparables sont le signe que les représentants des villes sont capables de fournir une juste appréciation de la signification réelle de la plupart des menaces pour leur ville ou pour leur cluster urbain;
- certaines menaces, comme une panne de courant, présentent subjectivement une importance moindre. Si ce dernier exemple revêt une importance relativement significative dans les grandes villes-centres, il a en revanche un poids relativement minime dans les trois autres clusters urbains. Selon la méthode objective, la panne de courant fait partie des dix menaces les plus pertinentes pour l'ensemble des clusters urbains.

Autre exemple, les dangers naturels. Selon la première perception spontanée qu'en ont les représentants des villes, ils font partie des cinq thèmes principaux liés à la sécurité dans les villes. L'appréciation objective les range cependant toutes dans la moitié inférieure des menaces classées selon leur pertinence. Ces différences sont un indice du peu de pertinence de certaines menaces, par exemple du fait de leur rareté (→ panne de courant) ou d'événements que l'on surestime en raison de leur occurrence récente (→ dangers naturels).





## 4 Villes suisses du futur

A quoi ressembleront les villes suisses en 2025? Quels changements vont-elles connaître? Quelles caractéristiques vont-elles conserver? Quels seront les facteurs qui auront une incidence sur la sécurité urbaine?

Il est difficile de formuler des affirmations sur une période de plusieurs années dans un contexte dont la complexité et l'interconnexion sont aussi élevées. Toute projection dans l'avenir s'accompagne d'une pléiade de questions ouvertes, de facteurs d'incertitudes et de multiples évolutions possibles. Nul ne peut dire quelle tournure prendront réellement les évolutions. Il existe toutefois des signes et des tendances qui permettent d'évaluer les éléments essentiels.

### 4.1 Ce qui peut changer en 13 ans

Un petit retour en arrière, en 1999, permet de dresser un tableau des 13 années écoulées. En 1999...

- la population mondiale franchit le cap des six milliards;
- l'OTAN lance des attaques aériennes contre la Yougoslavie et ses troupes entrent au Kosovo;
- Ruth Dreifuss devient la première présidente de la Confédération suisse;
- l'UE introduit l'euro comme monnaie scripturale;
- une fusillade meurtrière éclate à l'intérieur de la Columbine Highschool, aux Etats-Unis;
- Steffi Graf remporte son dernier titre du Grand Chelem en battant Martina Hingis;
- la tempête hivernale Lothar balaie la Suisse.

Aujourd'hui, il y a un milliard d'hommes et de femmes de plus sur terre, le Kosovo est une république, les présidentes de la Confédération sont monnaie courante et l'euro est en crise.

### 4.2 Six perspectives

Pour porter un jugement sur la sécurité dans les villes suisses en 2025, il s'agit, dans un premier temps, de mettre en évidence les changements d'ordre général que connaîtront les villes. Nous les analysons dans cette étude en nous basant sur six aspects dits perspectives. Chaque perspec-

tive met en permanence l'accent sur la sécurité urbaine. L'équipe de projet a dégagé les perspectives énumérées ci-dessous:



#### La population urbaine

- Quelle sera à l'avenir la composition de la population des villes et quels seront les enjeux spécifiques?
- Quelles évolutions sociétales auront des répercussions importantes sur la population urbaine?
- Quelles formes prendront les reports significatifs entre urbains et ruraux?



#### La structure des villes

- A quoi ressembleront les villes suisses en 2025?
- Quel rôle jouent les espaces publics et les espaces de détente en ville?
- Que peut apporter la structure des villes à la sécurité?



#### Le citoyen

- Quels seront les traits distinctifs du citoyen en 2025?
- Quelles valeurs seront au premier plan pour le citoyen du futur?
- Quelle forme prendra la participation du citoyen à la vie publique?
- Qu'est-ce qui influera sur le sentiment (subjectif) de sécurité qu'éprouvent les citoyens?



#### La politique

- Comment évolue l'économie mondiale?
- Quelle sera la capacité financière des villes suisses en 2025?
- Quelles seront les conséquences pour le service public?
- Comment les ressources financières influent-elles sur la sécurité dans les villes suisses?



#### La vie quotidienne

- Quels sont les rythmes caractérisant le quotidien des villes et quelle influence ont-ils sur la sécurité des villes?
- Quels comportements en matière de mobilité marquent la vie quotidienne des villes?
- Quel rôle joue la communication et quelle influence ont les médias virtuels?



#### Les ressources financières

- Quels défis devra relever la politique des villes suisses?
- Le système politique changera-t-il?
- Comment se formera l'opinion de demain?
- Par quoi est définie la politique sécuritaire des villes?

*Illustration n° 10: Récapitulatif des perspectives*

### 4.2.1 La population urbaine

La perspective **Population urbaine** est centrée sur les questions suivantes:



- Quelle sera à l'avenir la composition de la population des villes et quels seront les enjeux spécifiques?
- Quelles évolutions sociétales auront des répercussions importantes sur la population urbaine?
- Quelles formes prendront les reports significatifs entre urbains et ruraux?

#### Quelle sera à l'avenir la composition de la population des villes et quels seront les enjeux spécifiques?

La population suisse poursuit sa progression à la hausse. L'Office fédéral de la statistique (OFS) table sur une augmentation de 8 millions (chiffres actuels) à 8,7 millions d'habitants en 2025 (OFS 2010). Il est toutefois possible que les écarts entre cette estimation et la réalité soient importants. Les trois principaux facteurs d'influence sont:

- le solde migratoire (les estimations oscillent entre 12 000 et 55 000 personnes par an);
- le taux de natalité (les estimations sont de l'ordre de 1,1 à 1,7 enfant par femme);
- l'évolution de l'espérance de vie (hommes: de 81 à 84,5 ans, femmes: de 86 à 88 ans).

En fonction de l'évolution de ces facteurs (et d'autres), on peut imaginer, si l'on extrapole à partir des statistiques de l'OFS, que la population se stabilisera autour de huit millions d'habitants ou augmentera pour atteindre jusqu'à 9,2 millions d'habitants dans les treize années à venir (voir Illustration n° 11).

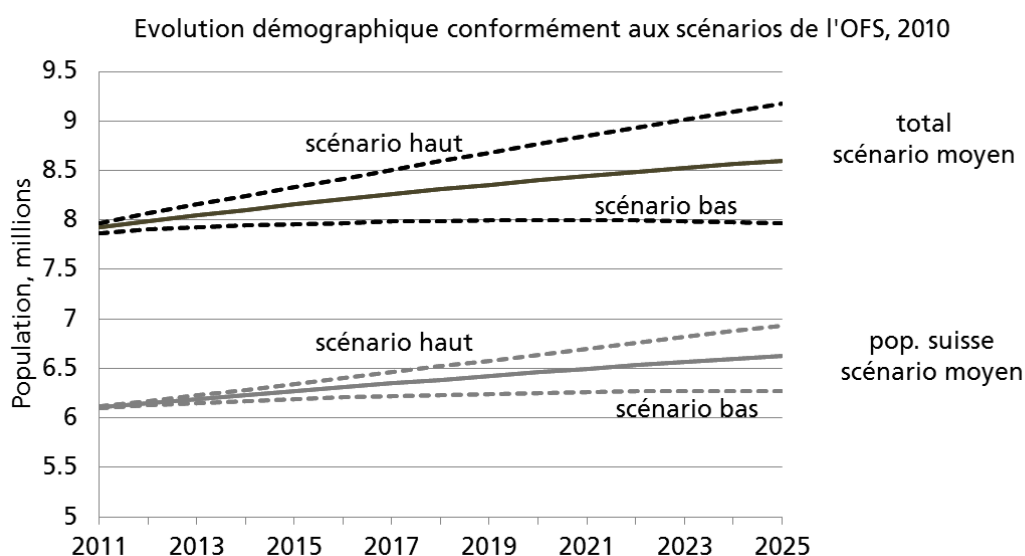


Illustration n° 11: Croissance démographique

La perspective d'une activité professionnelle ainsi que le regroupement familial demeurent des facteurs décisifs pour l'immigration en Suisse. La Suisse n'a rien perdu de son rayonnement, aussi bien pour la main-d'œuvre bien formée que pour celle à bas niveau de formation. Les réfugiés politiques et ceux contraints d'émigrer pour des raisons économiques ou d'ordre climatique continuent de choisir la Suisse comme terre d'asile. En effet, si on les compare aux métropoles internationales, les villes suisses sont petites, de taille humaine et réunissent ainsi de bonnes conditions, surtout pour les familles. Néanmoins, seules quelques rares villes de Suisse présentent une «atmosphère urbaine mondialisée», conjuguant en toute liberté diversité culturelle et esprit cosmopolite.

D'ici 2025, la structure par âge ne connaîtra pas de bouleversements déterminants. La base de la pyramide des âges reste inchangée, tandis que son sommet (population de plus de 65 ans) commence à s'élargir très lentement. La part des actifs dépassera les cinq millions d'ici 2025 (voir Illustration n° 12).

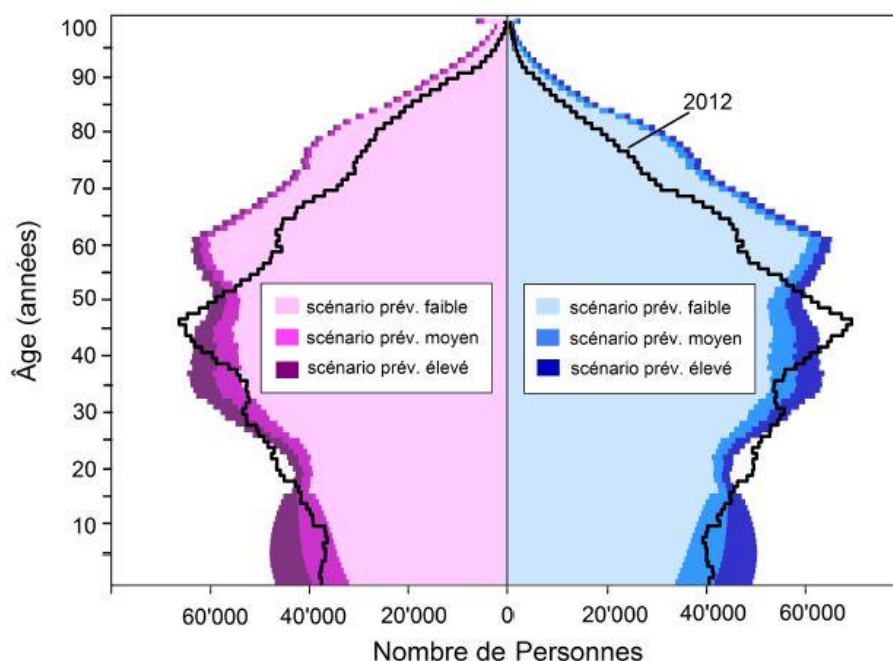


Illustration n° 12: Pyramide des âges (données OFS 2010)

Dans nombre de grandes villes-centres de Suisse, la population rajeunit, surtout du fait de l'arrivée d'étudiants et de jeunes actifs. Les villes attirent aussi à nouveau les jeunes familles. Selon toute vraisemblance, le vieillissement de la population urbaine dans les petites et moyennes villes-centres ainsi que dans les communes d'agglomération va s'accroître.

### Quelles évolutions sociétales auront des répercussions importantes sur la population urbaine?

La société citadine de demain a une structure sociale très hétérogène et de plus en plus multiculturelle. Le portrait de la ville de demain est déterminé par la diversité des couches sociales et des

modes de vie (pour plus d'infos, voir perspective → **Le citadin**), sans oublier l'empreinte laissée par les milieux sociaux. C'est à la fois une richesse et une chance, mais aussi un risque de conflits. En effet, cette évolution fait le lit des clivages entre riches et pauvres, entre privilégiés et faibles sur le plan social. L'écart continue de s'accroître et explique les inégalités en termes de perspectives de vie, de chances de formation et de revenus. L'insatisfaction qui se fait jour à l'égard de l'évolution sociétale, les différences sociales et le développement démographique général auront un impact certain sur la sécurité de la société citadine.

### Quelles formes prendront les reports significatifs entre urbains et ruraux?

Dans les comportements quotidiens (consommation, organisation des loisirs, utilisation des médias), les différences entre les citadins et les habitants des espaces ruraux sont progressivement gommées. Elles perdurent en revanche dans leur vision du monde et la conscience qu'ils ont d'eux-mêmes, ainsi que dans leur appréciation divergente des qualités de l'espace de vie. La diversité des modes de vie (→ **Le citadin**), mais aussi les mouvements d'immigration continus renforcent l'importance progressive des villes comme espaces de vie par rapport à la campagne (→ **La structure des villes**). La vie dans les zones suburbaines directes reste un objet d'attraction et de convoitise du fait de leur proximité à la ville et de leur accès rapide grâce à des offres de mobilité nombreuses (→ **La vie quotidienne**). L'attrait du rêve d'«habiter au vert» continue en revanche de décliner.

L'axe principal de l'évolution démographique se concentrera sur les zones urbaines qui se voient confrontées à des tendances constantes de densification et une diversification des modes de vie. Le contraste zone urbaine-zone rurale devrait ainsi se renforcer.

#### 4.2.2 Le citadin

La perspective **Citadin** est centrée sur les questions suivantes:



- Quels seront les traits distinctifs du citadin en 2025?
- Quelles valeurs seront importantes pour le citadin du futur?
- Quelle forme prendra la participation du citadin à la vie publique?
- Qu'est-ce qui influera sur le sentiment (subjectif) de sécurité qu'éprouve le citadin?

#### Quels sont les traits distinctifs du citadin?

Il n'y a pas de citadin type. Ses caractéristiques résident plutôt dans la diversité extrême de ses modes de vie, marquée par des facteurs économiques et sociologiques. Les individus ne cessent de concevoir de nouveaux modes de vie (→ **La population urbaine**). Cette tendance se poursuivra en 2025.

L'émergence de nouvelles formes de modèles familiaux, de rôles, de relations, de travail et d'habitat (→ **La vie quotidienne**), évoluant dans le temps et l'espace, est une conséquence du pluralisme. Toutefois, les nombreuses possibilités d'épanouissement personnel peuvent aussi conduire au surmenage. La pression s'accroît: l'individu doit en permanence établir des comparaisons et prendre des décisions. La perte de repères engendrée peut favoriser une attitude consistant à adhérer à des représentations idéologiques ou religieuses. En revanche, l'individualisme dissout les stéréotypes spécifiques aux sexes. Les hommes et les femmes se créent ainsi de nouvelles perspectives d'épanouissement personnel, dans leur vie professionnelle par exemple.

### **Quelles valeurs seront importantes pour le citoyen du futur?**

Définir la représentation des valeurs partagée par une majeure partie de la population actuelle s'avère extrêmement difficile. Si l'on survole les deux dernières décennies, on perçoit des schémas de comportement dominants tels que l'égoïsme, le déclin du sens collectif ainsi que la consommation et une attitude privilégiant le «fun». Par conséquent, faire de la prospective est une tâche encore plus ardue.

Les grandes tendances telles que la mondialisation, l'urbanisation et les développements technologiques continueront à façonner les valeurs de l'ensemble de la population suisse. L'évolution des valeurs est également fortement marquée par la progression de la prospérité (→ **Les ressources financières**), la composition démographique de la population (→ **La population urbaine**) ainsi que la situation sécuritaire nationale et internationale.

Dans les grandes villes de Suisse notamment, des signes de tendances allant à contre-courant de l'individualisme s'accumulent. Les modes de vie comme la famille deviennent tout aussi importants que les nouvelles formes d'habitat, par exemple les maisons communautaires pour les seniors.

Des difficultés de communication linguistiques et culturelles peuvent se manifester en raison du fort pourcentage d'étrangers et provoquer des réactions xénophobes. La réflexion sur l'identité nationale et religieuse influe fortement sur la politique intérieure et extérieure (→ **La politique**). L'intolérance et une certaine propension à la violence gagnent du terrain. Les questions religieuses prennent également de l'ampleur. Deux tendances différentes sont ici perceptibles: d'une part, une attitude de plus en plus antireligieuse recélant un certain potentiel d'agression et, d'autre part, l'adhésion à des groupuscules religieux et des sectes.

### **Quelle forme prendra la participation du citoyen à la vie publique?**

L'engagement social et politique est fortement tributaire des valeurs de la société et des droits démocratiques. L'accélération de la mondialisation, les exigences croissantes de flexibilité imposées aux individus et la pression qui en résulte peuvent déstabiliser et renforcer le besoin d'un enracinement local. Ainsi se forme une nouvelle «conscience communautaire».

Le citoyen s'identifie à son environnement immédiat et éprouve le besoin de s'investir dans des processus de création. Ce besoin prend la forme d'un engagement plus important dans des groupes et des mouvements (comités d'action de citoyens, associations de quartiers) dont l'utilité est, pour eux, immédiatement visible et sensible. Les thèmes liés à l'individualité passent au premier plan: le citoyen attend de l'engagement un avantage personnel sous forme de contacts fructueux ou d'un élargissement de son horizon individuel, jusqu'à l'accomplissement de soi.

### **Qu'est-ce qui influera sur le sentiment (subjectif) de sécurité qu'éprouve le citoyen?**

La société suisse aspire à la prospérité et à la sécurité. Elle est peu encline au risque, mais accorde de l'importance à la plus grande liberté individuelle possible. Ce fort besoin de sécurité aboutit déjà aujourd'hui à une série de lois telles que les paragraphes sur les périmètres interdits à certaines personnes qui, dans le même temps, restreignent fortement la liberté individuelle. Pour instaurer un sentiment de sécurité, surtout dans les espaces publics, on recourt de plus en plus à des caméras de surveillance pour empêcher les délits. L'essor des services de sécurité du secteur privé, constaté ces dernières années, va se maintenir, aussi bien dans les espaces privés que publics. La tendance à la fusion et à la cantonalisation des corps de police risque de déboucher sur une restriction progressive de la marge de manœuvre des directeurs de la sécurité des villes. Dans les années à venir, ce seront également les médias qui, par la peinture qu'ils font des événements liés à la sécurité, forgeront de manière décisive le sentiment de sécurité des citoyens. Il s'agit principalement d'événements récurrents comme la délinquance quotidienne. Le taux de délinquance réel est nettement plus faible que le tableau brossé dans l'opinion publique ne le suggère. En plus des médias, le débat public continuera aussi à exercer une forte influence sur le sentiment de sécurité.

#### **4.2.3 La vie quotidienne**

La perspective **Vie quotidienne** est centrée sur les questions suivantes:



- Quels sont les rythmes de vie caractérisant le quotidien des villes et quelle influence ont-ils sur la sécurité des villes?
- Quels comportements en matière de mobilité marquent la vie quotidienne des villes?
- Quel rôle joue la communication et quelle influence ont les médias virtuels?

#### **Quels sont les rythmes de vie caractérisant le quotidien des villes?**

Travail, loisirs, approvisionnement, détente: la ville réunit aujourd'hui toutes ces fonctionnalités. Leur diversité consolide les espaces urbains. La possibilité de faire usage de ces fonctions 24 heures sur 24 conduit à une «flexibilisation» des rythmes de vie de la population urbaine. Les

rythmes journaliers, hebdomadaires ou mensuels sont personnalisés et moins soumis à des conditions générales systématisées. La frontière stricte entre le quotidien professionnel et privé disparaît progressivement, de sorte que les structures temporelles des différents groupes de population s'harmonisent également. Et avec le vieillissement croissant de la société, le groupe de population qui peut partager et déterminer lui-même son temps grossit aussi.

Les horaires de travail seront de plus en plus flexibles et les contrats établis le seront souvent uniquement à durée déterminée. La flexibilisation des rapports de travail peut, en dépit de toutes les libertés naissantes, également fragiliser et affaiblir les structures sociales.

La population urbaine se développe graduellement dans le sens d'une «société des 24 heures». La possibilité croissante de se nourrir à toute heure et de pouvoir profiter de son temps libre, en fréquentant par exemple les bars et les discothèques, est encouragée par une grande partie de la population urbaine qui en tire parti. En outre, les liaisons nocturnes de transports publics n'ont cessé de croître, surtout dans les villes-centres moyennes et grandes (pourvues de liaisons avec les communes d'agglomération), si bien que la population jouit des espaces publics à toutes les heures du jour et de la nuit. Ces espaces bénéficient également toujours plus aux personnes venant des zones rurales et des pays étrangers limitrophes. Les autorités communales ont cependant une influence limitée (p. ex. par le biais de l'imposition, de campagnes de prévention et d'information) sur ces personnes.

### **Quels comportements en matière de mobilité marquent la vie quotidienne des villes?**

Le développement des offres de mobilité raccourcit les trajets de la périphérie à la ville, mais aussi au sein des villes et des communes d'agglomération. Les attentes à l'égard d'un réseau de transports publics performant, de haute qualité et fiable grandissent. A l'avenir, il sera cependant plus difficile de satisfaire les exigences et les demandes croissantes. Le réseau de transports publics arrive en effet à saturation dans les villes et les communes d'agglomération. Le risque de perturbations importantes augmente également. L'extension des capacités implique des investissements élevés, en particulier aussi du fait de la densification croissante de la structure des villes.

Les différents clusters urbains ne présentent pas le même niveau de développement du trafic individuel motorisé. Dans bon nombre de grandes villes-centres, des initiatives ont été adoptées ces dernières années; elles prévoient la réduction du trafic motorisé individuel en ville. Le pourcentage de ce dernier recule si la ville possède un bon réseau de transports publics, des possibilités de stationnement réduites ou des accès interdits aux véhicules à moteur.

Dans les villes-centres moyennes, le trafic non motorisé se maintiendra au niveau actuel en dépit de la croissance démographique si la volonté politique s'impose en ce sens. Les besoins croissants de mobilité sont de plus en plus absorbés par les transports publics ou la mobilité douce.

Dans les communes d'agglomération et les petite villes-centres, on s'attend en revanche à une augmentation continue du trafic motorisé.

### Quel rôle joue la communication et quelle influence ont les médias virtuels?

Une grande partie de la société souhaite être informée sans interruption et restée connectée. L'offre des médias de l'information et de la communication ne cesse d'augmenter, devenant également opaque.

La protection des données se trouve confrontée à de nouveaux défis et ne pourra faire totalement face au développement rapide de la technologie et à la diffusion rapide d'informations. Le recours et l'usage des sources d'information et des réseaux sociaux diffèrent fortement selon l'âge et le sexe. Pour les jeunes, les réseaux sociaux dans l'espace virtuel sont devenus indissociables de leur vie et de leurs interactions personnelles. Ces mêmes réseaux sont également des moyens de rencontrer spontanément un nombre plus important de personnes (flash mobs, fêtes, botellóns, etc.). Des rassemblements spontanés de ce genre représentent un défi de taille pour les forces de sécurité et de l'ordre, puisqu'elles ne disposent pas de temps de préparation suffisant.

Quant à la génération des plus de 65 ans, elle utilisera davantage les médias en ligne pour sa propre formation et comme source de savoir. Et de nouvelles perspectives s'ouvrent aussi grâce à l'utilisation naturelle des médias numériques pour l'habitat à domicile des seniors, l'accompagnement médicalisé et les contacts sociaux.

#### 4.2.4 La structure des villes

La perspective **Structure des villes** est centrée sur les questions suivantes:



- A quoi ressembleront les villes suisses en 2025?
- Quel rôle jouent les espaces publics et les espaces de détente en ville?
- Que peut apporter la structure des villes à la sécurité urbaine?

#### A quoi ressembleront les villes suisses en 2025?

La demande en logements dans les villes suisses va croître. Elle s'explique par la croissance démographique et l'attrait grandissant de la vie citadine, qui offre une concentration élevée d'instituts de formation, d'emplois, de manifestations culturelles, de possibilités de loisirs et d'achats ainsi qu'un accès facile par les transports publics.

Les terrains en friche sont rares, la tendance à la densification urbaine persiste. Les déséquilibres entre différents groupes sociaux vont croissant. Les logements rénovés des centres-villes deviennent inabordables pour les personnes au bas de l'échelle sociale. Les couches sociales les plus pauvres sont alors refoulées dans les villes et communes d'agglomération limitrophes. Un risque de formation de ghettos, difficilement contrôlables par les forces de l'ordre, n'est pas exclu.

Dans les grandes villes-centres où la densification se fera plus forte, une tendance à des surfaces habitables plus réduites va se mettre en place, et ce, pour de simples motifs de coûts. Le parc immobilier subira une rénovation énergétique progressive et sera adapté à de nouveaux besoins.

Les frontières entre villes ou communes voisines ne sont, aujourd'hui déjà, plus guère visibles. Les villes débordent de plus en plus de leurs limites réelles, les problèmes et les enjeux ne connaissent plus de frontières et doivent être abordés en coopération (→ **La politique**).

D'un point de vue économique, la croissance démographique renforce notamment le dynamisme économique et le potentiel de création de valeur dans les espaces urbains. Les prix locatifs en hausse dans les quartiers attrayants mettent cependant en danger les commerces à plus faible valeur ajoutée. Parallèlement, la concurrence pour la recherche de sites attractifs et très bien desservis (→ **La vie quotidienne**) s'intensifie. La bataille que se livrent les villes pour s'attirer les faveurs de l'économie s'exacerbe et la sécurité devient un facteur essentiel pour s'implanter.

### **Quel rôle jouent les espaces publics et les espaces de détente en ville?**

La croissance démographique, la densification des espaces et l'accroissement de la puissance économique accentuent la pression sur les terrains non bâtis.

Les espaces publics urbains tels que les places, les promenades, etc. servent aussi bien de points de rencontre dans la vie sociale que d'espace refuge. La vie urbaine se déroule de plus en plus dans l'espace public ou en public (→ **La vie quotidienne**).

Le concept d'«espace public» sera néanmoins de plus en plus difficile à définir. Dès que les frontières entre espace public et espace privé deviennent floues et que des espaces semi-publics apparaissent, la question de la responsabilité se pose.

Les habitants placent la barre plus haut en matière d'espace public et leurs exigences deviennent plus hétérogènes. Les conflits d'usage sont quasiment inévitables tandis que la vie citadine gagne en diversité.

La liberté d'action dont on dispose pour le développement urbain n'a pas la même ampleur dans toutes les villes. Les grandes villes-centres présentent actuellement une densité de bâti élevée: leur liberté pour créer de nouvelles surfaces de grandes dimensions, voire des espaces de détente, est donc relativement restreinte. Dans ce domaine, les petites villes-centres et notamment les communes d'agglomération offrent encore un grand potentiel. Si elles parviennent à exploiter ce potentiel et se forger une identité à part entière, les répercussions sur la sécurité seront également positives. En effet, des espaces non bâtis attrayants, animés et mixtes accroissent la qualité de vie, favorisent l'identification et l'attention que l'on porte à son environnement de vie urbain.

## Que peut apporter la structure des villes à la sécurité urbaine?

L'environnement spatial, la structure sociale dans une ville et le comportement individuel des gens s'influencent mutuellement en matière de sécurité. Conscientes du fait, certaines villes s'en préoccupent dès la phase de planification urbaine. Les ressources en matière de prévention urbaine de la criminalité restent toutefois très importantes en Suisse, puisque cette démarche mise en œuvre à l'étranger avec parfois un franc succès, n'est à ce jour guère appliquée lors des planifications dans les villes suisses.

La structure des villes influence la sécurité urbaine à des niveaux très différents: si l'on envisage la ville dans son ensemble, le défi majeur sera d'assurer une mixité équilibrée afin d'éviter toute ségrégation sociale et géographique et les problèmes qui y sont liés. Lors du développement des quartiers, les urbanistes veillent de plus en plus souvent et spontanément à l'aménagement des espaces extérieurs afin d'accroître le sentiment de sécurité subjectif. Des perspectives s'ouvrent, en particulier quand de nouveaux quartiers sont planifiés. Les «points chauds» locaux qui génèrent aujourd'hui des insécurités ou offrent des occasions de délits, comme les gares, les parkings ou les passages souterrains, requièrent des mesures ciblées pour prendre en compte les mises en danger objectives ou les peurs subjectives de la population.

### 4.2.5 Les ressources financières

La perspective **Ressources financières** est centrée sur les questions suivantes:



- Comment évolue l'économie mondiale?
- Quelle sera la capacité financière des villes suisses en 2025?
- Quelles seront les conséquences pour le service public?
- Comment les ressources financières influent-elles sur la sécurité dans les villes suisses?

#### Comment évolue l'économie mondiale?

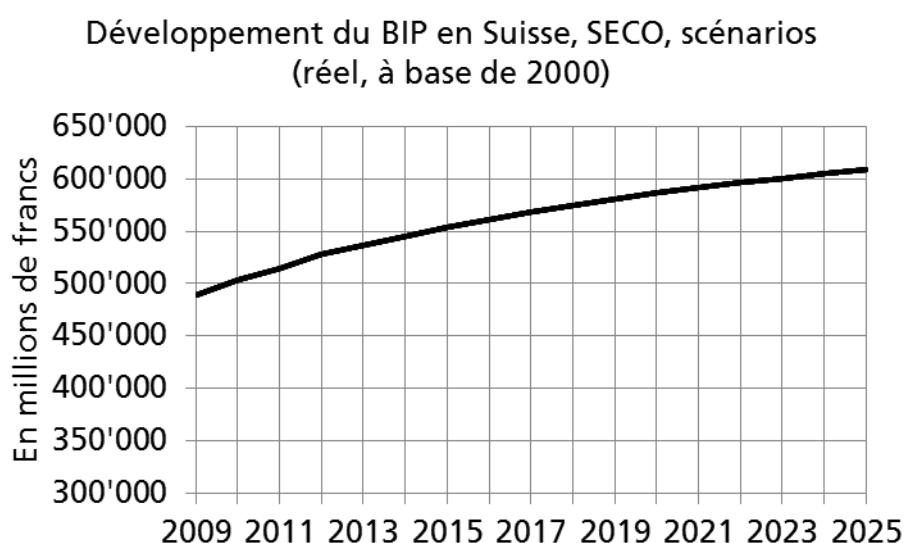
La situation économique dans les villes suisses est tributaire des évolutions de l'économie nationale, européenne et mondiale. Depuis quelques années, l'économie mondiale est très volatile et aucune stabilisation n'est à prévoir d'ici 2025. La libéralisation du commerce international et des marchés de produits, de services et des marchés financiers progresse. Au niveau européen, la notion de concurrence au sein du marché intérieur européen prend davantage d'importance, ce qui devrait toucher de plus en plus l'économie suisse.

La forte dépendance de la Suisse par rapport à l'économie mondiale du fait de l'imbrication des marchés de produits, de services et, surtout, des marchés financiers engendre des défis de taille.

Les déséquilibres mondiaux, les dettes publiques ou les goulets d'étranglement dans la fourniture des matières premières s'étendent de plus en plus et s'accroissent.

### Quelle sera la capacité financière des villes suisses en 2025?

En Suisse, la croissance de la productivité du travail (PIB) reste très solide en dépit des crises financières de ces dernières années. Selon le SECO, le ralentissement de croissance du PIB pour les 13 années à venir – jusqu'à 2025 – est le scénario le plus plausible. La capacité financière des villes ne s'améliorera pas de façon notable.



*Illustration n° 13: Prévisions de croissance du PIB (données: SECO, sur demande)*

La compétitivité n'existe pas uniquement entre les Etats, elle s'instaure plutôt entre différents espaces métropolitains. Les petites structures communales sont sous pression. Ce sont les espaces métropolitains de Zurich, Bâle et le Bassin lémanique qui donneront le la en matière de puissance d'innovation et de dynamisme économique, qui vont continuer sur cette lancée. Leur situation financière est tributaire du contexte national et international et connaîtra une évolution différenciée. Ces charges croissantes peuvent aboutir à des goulets d'étranglement financiers.

### Quelles seront les conséquences pour le service public?

Le processus de concentration de la population et de la puissance économique dans les milieux urbains va continuer sur sa lancée (→ **La structure des villes**). La permanence de la croissance quantitative et qualitative des villes ainsi que leur capacité opérationnelle dépendent fortement de la politique nationale en matière de transports et d'infrastructures.

La hausse des coûts des infrastructures par habitant repart de plus belle, des coûts qui pèsent sur le budget des pouvoirs publics à l'échelle de la Confédération, des cantons et des com-

munes. D'après une étude du programme national de recherche «Développement durable de l'environnement construit»<sup>18)</sup>, les besoins d'entretien et d'extension des infrastructures en Suisse s'élèveront à presque 500 milliards de francs d'ici 2030. Affichant quelque 200 milliards de francs, la part des infrastructures de transport est la plus coûteuse. Pour les villes, les frais d'entretien des routes communales seront supérieurs, soit environ 25 milliards de francs d'ici 2030, en raison de la densité du réseau.

Face aux obligations grandissantes, les fonds financiers alloués doivent être mieux classés par ordre de priorité.

### **Comment les ressources financières influent-elles sur la sécurité dans les villes suisses?**

Il est possible que l'accentuation d'une répartition inégale des revenus, l'augmentation des «working poors» et le chômage frictionnel en hausse aient une influence négative sur la situation sécuritaire des villes suisses. L'insatisfaction des couches de la population défavorisées sur le plan social et économique va s'exacerber et l'éventualité de troubles intérieurs croître. La réduction grandissante des budgets publics entraîne également des économies nécessaires au niveau de la sécurité publique (police, sapeurs-pompiers, campagnes de prévention, etc.). Les valeurs dominantes (→ **Le citadin**) revêtiront une importance majeure dans la répartition par ordre de priorité des fonds publics, un classement qui s'avère indispensable.

#### **4.2.6 La politique**

Cette étude traite tout particulièrement de la politique urbaine et de ses incidences sur la sécurité. Elle se concentre sur les questions suivantes:



- Quels défis devra relever la politique des villes suisses?
- Le système politique changera-t-il?
- Comment se formera l'opinion de demain?
- Par quoi sera définie la politique de sécurité des villes?

#### **Quels défis devra relever la politique des villes suisses?**

Les exigences imposées aux institutions politiques suisses s'accroissent: elles doivent prendre en compte les intérêts de tous les citoyens de leur ville de manière globale, coordonner un nombre grandissant d'acteurs, agir avec cohérence et communiquer efficacement face à l'opinion publique. Ces exigences devraient se maintenir, voire prendre de l'ampleur. C'est pourquoi la pression sur les institutions qui doivent s'adapter monte et l'appel à des réformes appropriées se fait entendre davantage.

18 ) NFP 54; [www.nfp54.ch](http://www.nfp54.ch).

Les exigences à l'égard des milieux politiques dans les villes vont également s'accroître: du fait des problématiques qui se complexifient, ils devront être en mesure de voir au-delà des frontières de leur commune, de rechercher des solutions et de réclamer la coopération d'autres villes, du canton ou d'autres organisations.

Les hommes politiques ont en outre les projecteurs des médias braqués sur eux: leurs apparitions et leurs propos en public sont largement diffusés et commentés. Les informations ont une durée de vie brève et sont, très vite, montées en épingle.

La mobilité croissante de la main-d'œuvre et des capitaux, tout comme l'interdépendance du monde de l'entreprise et des cadres de vie au-delà des frontières du canton, de la commune et, en partie, du pays, entraînent, dans une Suisse acquise au fédéralisme, de nouveaux problèmes relatifs à la cogestion, la coopération, la compensation des charges, etc. (→ **La structure des villes**). La participation politique des citoyens, définie géographiquement par le domicile, ne coïncide que partiellement avec leurs véritables espaces de vie. Les lieux de travail et de résidence sont parfois très éloignés, d'où des revendications différentes quant à la jouissance qui en est faite. L'équivalence fiscale est également menacée: les avis des utilisateurs, des payeurs et des décideurs sont de plus en plus divergents. Des formes d'organisation appropriées s'imposent afin de réglementer la compensation des charges des centres urbains et diriger les régions de manière durable. La peur de perdre son autonomie en matière de planification et son droit de regard suscitent, en particulier dans les communes prospères de petite taille, une résistance à l'égard des réformes institutionnelles, doublées d'une marge de manœuvre et de décision imposées.

Les changements politiques et économiques qui touchent l'Europe et le monde ne sont pas sans avoir des répercussions sur la sécurité dans les villes suisses. Les écarts actuels de richesse entre la Suisse et l'étranger font de la Suisse un pôle d'attraction. Conséquence: la délinquance transfrontalière, par exemple, augmente. La progression des écarts de richesse créera inévitablement une hausse des délits de ce type.

La complexité croissante des questions sécuritaires conduit à une professionnalisation de l'approche des missions de sécurité dans une ville. Tandis que de grandes villes-centres possèdent aujourd'hui leurs propres services avec un personnel spécialisé, les ressources de nombreuses villes de petite taille disponibles pour régler de manière professionnelle les questions sécuritaires sont réduites ou font totalement défaut. Si ces ressources ne sont pas effectives à l'avenir, la coopération s'intensifiera avec d'autres villes ou au sein de groupes de travail intercommunaux.

### **Le système politique changera-t-il?**

Les enjeux politiques, sociaux et économiques des villes suisses ont de plus en plus de poids, la complexité s'intensifie en proportion. Certaines villes et communes ne seront plus capables de faire face seules à ces défis pour les surmonter. La coopération entre les villes et les communes périphériques jouera un rôle grandissant. Les unités politiques d'action que sont les communes

d'agglomération seront renforcées. Les questions relevant du développement du trafic, de l'espace urbain et de l'espace non bâti feront l'objet d'un traitement mieux réparti entre les communes. En parallèle aux espaces métropolitains, on assiste à l'émergence d'acteurs déterminants pour la compétitivité internationale de la Suisse: ils s'organisent de plus en plus et s'engagent aussi davantage sur la scène politique.

Outre la complexité croissante du système politique, les temps de réaction dont on dispose en politique et dans l'administration sont de plus en plus réduits. La capacité d'action du pouvoir exécutif et législatif est limitée et débouche sur une baisse des performances du système politique. Les causes en sont extrêmement variées et peuvent être résumées ainsi:

- l'influence des évolutions internationales sur la liberté d'action nationale s'accroît;
- les politiques intérieure et extérieure sont de plus en plus imbriquées;
- la politique et l'économie sont étroitement liées du fait d'un lobbying professionnel;
- la mobilité et l'individualisme dans la société ne cessent de progresser et
- la charge des tâches étatiques dont le financement se complexifie et attire toute l'attention des médias s'accroît.

En outre, l'influence des acteurs non étatiques grandit: les entreprises internationales, les fonds d'investissement, les organisations non gouvernementales et autres protagonistes interfèrent dans l'agenda politique des villes suisses. Ces organisations sans assise géographique échappent, de manière ciblée, aux législations nationales, plaçant la sphère politique devant des défis de taille.

### **Comment se formera l'opinion de demain?**

Les prestations des hommes politiques acquièrent plus d'importance dans la formation d'opinion du fait d'une personnalisation accentuée. En période pré-électorale, on en vient aux «horse races», au journalisme politico-hippique: la couverture des médias se focalise sur le positionnement des camps politiques et sur certaines personnalités. Comme par le passé, l'opinion politique de la population se forge principalement via les médias classiques: télévision, radio et quotidiens. Les internautes s'informent davantage sur les événements politiques et discutent plus fréquemment de politique que les non-utilisateurs d'Internet. De nouveaux canaux de communication comme les blogs jettent un pont entre les mass-médias conventionnels et les canaux directs de feed-back. Leur portée se limite aux utilisateurs du blog et reste relativement restreinte. Les possibilités de participation politique par le biais de nouvelles technologies de communication sont loin d'être exploitées au maximum par la population. On note toutefois une hausse, en particulier chez les plus jeunes.

Dans les médias, les contenus s'uniformisent de manière grandissante. Cette tendance va se poursuivre en cas de restrictions financières.

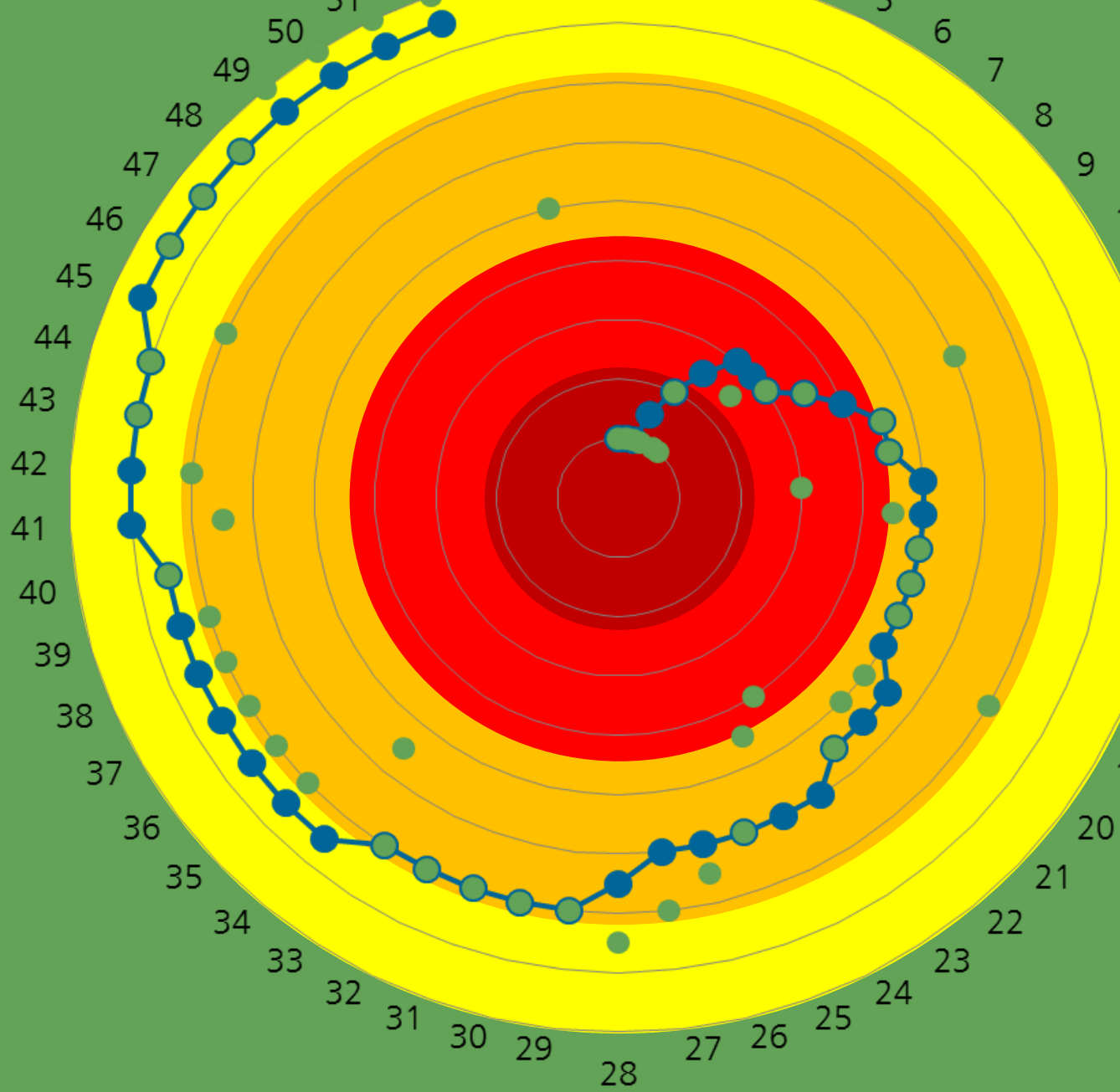
### Par quoi sera définie la politique de sécurité des villes?

La politique de sécurité des villes suisses sera influencée avant tout par les facteurs et les évolutions mentionnées ci-après:

- *Sentiment de sécurité de la population*: quel est le degré de sécurité ou d'insécurité de la population? Comment perçoit-elle la sécurité? Une population dans l'insécurité exercera des pressions sur les responsables de la sécurité dans les villes et exigera que des mesures soient prises.
- *Couverture médiatique*: selon la manière dont ils rendent compte de la situation sécuritaire d'une ville, à laquelle s'ajoutent des critères de fréquence, de proportions et de durée, les médias modèlent la perception que la population a de la sécurité ou de l'insécurité. Le traitement de l'information est aussi particulièrement tributaire du type et de l'étendue des informations que les médias obtiennent des forces de sécurité. Des différences sensibles existent aujourd'hui déjà en partie dans les villes suisses.
- *Ressources financières*: les mesures à prendre pour la sécurité doivent bénéficier d'un financement. C'est pourquoi la situation des budgets urbains détermine donc également le cadre permettant d'élaborer la politique de sécurité ainsi que la réalisation des planifications. Les fonds alloués au volet sécuritaire doivent être optimisés.

La politique de sécurité des villes inclura aussi à l'avenir des mesures de prévention et de répression. La mise en œuvre de ces mesures dépend des valeurs de la population (→ **Le citoyen**) et des fonds alloués (→ **Les ressources financières**). En fonction de ces critères, des mesures de prévention seront privilégiées et/ou on misera davantage sur des sanctions strictes.





## 5 La sécurité dans les villes suisses en 2025

Les mutations sociales, technologiques et économiques esquissées précédemment se répercutent sur la situation sécuritaire à venir des villes. Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour la sécurité dans les villes suisses? Pour bien comprendre ce phénomène, il faut commencer par répondre à deux questions:

- Quel est l'impact, en 2025, des différentes tendances et évolutions sur les menaces définies comme pertinentes en 2012? A quels changements faut-il s'attendre? (Chapitre 5.1)
- Quels sont les principaux défis pouvant être identifiés? Existe-t-il de grandes tendances en matière de menaces, sur lesquelles les villes devraient plus particulièrement concentrer leurs planifications sécuritaires? (Chapitre 5.2)

### 5.1 Pertinence des menaces en 2025 et comparaison avec 2012

Comment se présente la situation en termes de menaces pour les villes suisses en 2025? Quelles sont les menaces qui vont revêtir une importance croissante à l'avenir? Lesquelles seront moins préoccupantes pour les villes à l'avenir? Dans quels domaines la pertinence des menaces reste-t-elle plus ou moins constante? Et existe-t-il éventuellement des menaces qui ne sont pas encore pertinentes en 2012, mais le seront en 2025? Les évaluations sont issues des estimations pour l'année 2012 fournies au chapitre 3.3.

L'illustration n° 14 met en parallèle les appréciations de pertinence pour les années 2012 et 2025. Toutes les menaces considérées comme pertinentes dans la présente étude sont représentées pour chacun des quatre clusters urbains.

((Nachfolgende Tabelle nicht übersetzen))

| Type de menace                                                                        | 2012 |     |     |    | 2025 |     |     |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|-----|----|------|-----|-----|----|
|                                                                                       | GVC  | VCM | PVC | CA | GVC  | VCM | PVC | CA |
| Littering                                                                             | B    | B   | B   | B  | B    | B   | B   | B  |
| Abus d'alcool dans l'espace public                                                    | B    | B   | B   | B  | B    | B   | B   | B  |
| Violence des jeunes                                                                   | B    | B   | B   | B  | B    | B   | B   | B  |
| Violence domestique                                                                   | B    | B   | B   | C  | B    | B   | B   | B  |
| Dommages à la propriété (vandalisme)                                                  | C    | B   | C   | C  | B    | B   | B   | B  |
| Panne de courant                                                                      | C    | C   | C   | C  | B    | B   | B   | B  |
| Délits avec blessures (physiques)                                                     | B    | B   | C   | C  | B    | B   | C   | C  |
| Cambrilage                                                                            | C    | C   | D   | B  | C    | C   | C   | B  |
| Tous les types de vols                                                                | C    | C   | C   | C  | C    | C   | C   | C  |
| Menaces / contraintes (également contre des fonctionnaires, des autorités)            | D    | D   | D   | D  | C    | C   | C   | C  |
| Perturbations de la tranquillité                                                      | C    | B   | D   | D  | B    | B   | C   | D  |
| Harcèlement (par ex. grossièretés, «parasites» / personnes insistantes...)            | D    | D   | E   | E  | C    | C   | D   | D  |
| Violences lors de manifestations                                                      | C    | C   | D   |    | C    | C   | D   | E  |
| Accidents sur les passages pour piétons                                               | C    | D   | D   | D  | C    | D   | D   | D  |
| Accidents de vélo                                                                     | C    | D   | D   | D  | C    | D   | D   | D  |
| Violations des règlements réglant l'utilisation de l'espace public                    | D    | E   | D   | E  | C    | D   | D   | D  |
| Dépôt illégal de déchets et de déchets spéciaux                                       | D    | D   | D   | D  | D    | D   | D   | D  |
| Homicides                                                                             | D    | D   | D   | D  | D    | D   | D   | D  |
| Atteintes à la loi sur les stupéfiants                                                | D    | D   | D   | D  | D    | D   | D   | D  |
| Délits sexuels                                                                        | D    | D   | D   | E  | D    | D   | D   | D  |
| Epidémies / pandémies                                                                 | D    | E   | D   | D  | D    | D   | D   | D  |
| Défaillance des infrastructures d'information et de communication                     |      |     |     |    | D    | D   | D   | D  |
| Manifestations violentes                                                              | C    | D   | D   |    | C    | D   | D   |    |
| Violation des lois sur les périmètres interdits à certaines personnes dans les villes | E    | E   | E   |    | D    | D   | D   | E  |
| Escroqueries aux bancomats                                                            | B    | C   | C   |    | D    | E   | D   | E  |
| Consommation de drogues dans l'espace public                                          | D    | D   | E   | D  | D    | D   | E   | D  |
| Accidents durant les loisirs et les activités sportives                               | C    |     | C   |    | D    | E   | E   | E  |

| Type de menace                                                                                                                                        | 2012 |     |     |    | 2025 |     |     |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----|-----|----|------|-----|-----|----|
|                                                                                                                                                       | GVC  | VCM | PVC | CA | GVC  | VCM | PVC | CA |
|  Troubles intérieurs, débordements dans l'espace public              | E    | E   |     |    | E    | D   | E   | E  |
|  Accidents de voiture                                                | D    | D   | D   | D  | E    | E   | E   | E  |
|  Violation des lois sur la détention des chiens                      | D    | E   | D   | E  | E    | E   | E   | E  |
|  Coups de folie meurtrière                                           | E    | E   | E   | E  | E    | E   | E   | E  |
|  Atteintes à la loi sur les armes                                    | E    | E   | E   | E  | E    | E   | E   | E  |
|  Accidents de personnes dans le trafic ferroviaire (suicides)        | E    | E   | E   | E  | E    | E   | E   | E  |
|  Inondations                                                         | E    | E   | E   | E  | E    | E   | E   | E  |
|  Débordements (fortes pluies, vagues)                                | E    | E   | E   | E  | E    | E   | E   | E  |
|  Ozone                                                               | E    | E   | E   |    | E    | E   | E   | E  |
|  Accidents lors de l'utilisation des transports publics de proximité | E    | E   | E   |    | E    | E   | E   | E  |
|  Grands incendies / explosions                                       | E    | E   |     | E  | E    | E   | E   | E  |
|  Chutes de neige (extrêmes), tempêtes de neige, pluies givrantes     | E    | E   | E   |    | E    | E   | E   | E  |
|  Propagation massive d'espèces invasives nuisibles                   | E    |     | E   |    | E    | E   | E   | E  |
|  Vague de chaleur                                                   |      |     |     | E  | E    | E   | E   | E  |
|  Bruit causé par des manifestations / fêtes                        |      | D   |     | E  | E    | D   | E   | E  |
|  Nuisances sonores de la ville                                     | E    | E   | E   |    | E    | E   | E   |    |
|  Prostitution de rue                                               | C    | E   | E   |    | D    | E   |     |    |
|  Panique de masse, blessures                                       | E    | E   |     |    | E    | E   |     |    |
|  Particules fines                                                  | E    | E   |     |    | E    | E   |     |    |
|  Sabotage                                                          | E    |     |     |    | E    |     |     |    |
|  Alerte à la bombe                                                 | E    |     |     |    | E    |     |     |    |
|  Accidents de train                                                |      |     |     | E  |      |     |     | E  |
|  Qualité de l'air                                                  | E    |     |     |    |      |     |     |    |
|  Qualité de l'eau                                                  |      | E   |     |    |      |     |     |    |
|  Pollution des sols                                                |      | E   |     |    |      |     |     |    |
|  Dégâts dus à des tempêtes et à la grêle                           |      |     |     | E  |      |     |     |    |

*Illustration n° 14: Appréciation de la pertinence par cluster urbain pour 2012 et 2025 en comparaison*

L'illustration n° 14 ne révèle pas de grande différence entre 2012 et 2025. Globalement, on constate qu'il y a plus de menaces pour lesquelles la pertinence est croissante que décroissante. Le classement des menaces ne change pas de manière substantielle. Ces affirmations générales cachent toutefois un certain nombre d'évolutions intéressantes et significatives qui sont exposées ci-après.

### **Menaces présentant une pertinence croissante**

Pour différentes menaces, on peut s'attendre à une pertinence supérieure, en 2025, dans la plupart, voire dans l'ensemble des clusters urbains. Les dommages à la propriété (vandalisme) par exemple se trouvent désormais au niveau de pertinence B dans tous les clusters urbains. On part du principe que, compte tenu de l'évolution de la société, l'identification avec les lieux que l'on fréquente ou dans lesquels on passe ses loisirs va continuer à diminuer et que les dommages à la propriété vont augmenter, du fait également d'une consommation d'alcool excessive et de l'anonymat général.

On observe également une pertinence accrue des menaces et de l'usage de la contrainte, y compris, ou en particulier, à l'égard des fonctionnaires et des autorités. La diminution du respect observée ces dernières années – en Suisse comme ailleurs – vis-à-vis des personnes officielles d'une manière générale, et plus particulièrement des forces de sécurité, forces de sauvetage comprises, va se poursuivre. De même, les nuisances de type mendicité, grossièretés ou personnes insistantes vont prendre de l'importance. Compte tenu de l'utilisation accrue de l'espace public par différents groupes d'utilisateurs, on peut s'attendre à une multiplication des conflits. Cette situation conduit à une augmentation des violations de règlements urbains portant sur l'utilisation de l'espace public ainsi qu'à des violations des paragraphes sur les périmètres interdits à certaines personnes.

De même, différentes menaces d'ordre technique gagnent en importance. La situation de dépendance de toute la population suisse à l'égard d'un approvisionnement électrique constant et d'une infrastructure d'information et de communication fonctionnant avec le moins de pannes possible va en augmentant. La complexité croissante de ces réseaux et leur maintenance parfois insuffisante accroissent leur vulnérabilité et, donc, la fréquence des pannes.

### **Menaces présentant une pertinence décroissante**

Pour un petit nombre de menaces, on s'attend à une baisse de la pertinence d'ici 2025. Les raisons en sont multiples. L'escroquerie aux distributeurs bancaires va notamment perdre de son importance du fait que l'usage p. ex. de smartphones pour payer va se répandre de plus en plus. De même, l'effet déjà observé de mesures de construction et d'ordre technique ainsi que de campagnes de sensibilisation continuera d'augmenter jusqu'en 2025.

En ce qui concerne les accidents de voiture également, une tendance persistante depuis des années donne lieu de penser que la fréquence des accidents faisant des blessés ou des morts va diminuer et, donc, la pertinence de cette menace. Les nouvelles technologies rendent la conduite toujours plus sûre. D'autre part, le trafic automobile devrait aller en diminuant, en particulier dans les grandes villes-centres.

L'estimation d'une baisse de pertinence de certaines menaces est attribuable aussi à des modifications du profil de ces menaces. La prostitution de rue, par exemple, ne sera plus guère tolérée

dans les villes à l'avenir. Ces dernières peuvent prendre des mesures pour la déplacer, vers les zones industrielles par exemple. La mise en œuvre de telles mesures ne ferait toutefois que rendre la prostitution de rue moins visible, et il est probable qu'elle se déplacerait vers des établissements correspondants. Cela ne rendrait en rien moins problématiques sur le principe la traite des humains et la violence envers les femmes qui restent des questions importantes pour les autorités urbaines.

### **Menaces présentant une pertinence constante**

Pour la grande majorité des menaces, la pertinence reste à un niveau comparable à 2012. Cela ne signifie toutefois pas que leur profil n'ait pas changé. Pour un certain nombre de menaces, des évolutions positives et négatives tendent à s'équilibrer. Deux d'entre elles en fournissent un exemple clair: *le littering* et *la violence des jeunes/dans les écoles*. Ces deux menaces possèdent un niveau de pertinence identique très élevé dans tous les clusters urbains, dans les estimations pour 2012 comme pour 2025.

- Il est vraisemblable que le problème du littering va continuer à s'intensifier. Cela s'explique essentiellement par le fait que le sens des responsabilités à l'égard de l'espace public est en recul. Parallèlement à cela, les villes prennent de plus en plus souvent des mesures comme des nettoyages accrus ou introduisent de manière ciblée des taxes susceptibles d'avoir un effet préventif. Globalement, la pertinence reste constante dans tous les clusters urbains.
- Dans le domaine de la violence des jeunes également, on s'attend à des évolutions contradictoires. D'une part, les statistiques de ces dernières années indiquent une diminution dans ce domaine, les responsables dans les villes ayant amassé de l'expérience et pris des mesures en conséquence. Le suivi des jeunes posant problème s'est professionnalisé, et les enseignants sont de plus en plus sensibilisés. D'autre part, on s'attend à des développements dans la société, susceptibles d'entraîner une augmentation de la délinquance juvénile, comme une diminution du contrôle social, une consommation croissante de médias ou une plus grande facilité à se procurer de l'alcool.

### **Récapitulatif des estimations**

Les villes participant à l'étude estiment être en mesure de faire face à la pertinence croissante de différentes menaces au cours des prochaines années, du point de vue de leurs possibilités et de leurs capacités d'action. L'illustration du «radar des menaces» (Illustration n° 15) montre que, globalement, les menaces ne vont pas fondamentalement changer. La pertinence des cinquante-trois menaces analysées ne varie que faiblement en moyenne dans tous les clusters urbains. Mais on notera que le passage d'une catégorie de menace à une autre entre 2012 et 2025 n'a eu lieu que lorsqu'un changement marquant était attendu. Tendanciellement, cette manière de procéder entraîne une sous-estimation des variations de pertinence des menaces en

2025. Les villes devront donc faire preuve, outre d'une attention élevée et permanente, de flexibilité.

L'analyse des menaces pertinentes pour toutes les villes suisses en 2025 révèle cependant que certaines vont s'accroître. Il semble par exemple qu'elle varie à peine dans les villes qui maîtrisent des menaces liées à la nature ou d'ordre technique connues aujourd'hui. Les pannes de courant <sup>19)</sup> ainsi que des infrastructures d'information et de communication <sup>20)</sup> constituent ici une exception. A l'opposé, il apparaît assez clairement que les menaces de nature sociale vont gagner en importance.

La comparaison de la pertinence des diverses menaces dans les clusters urbains laisse apparaître un certain nombre de différences. Le schéma de base de 2012 ne change pas: plus la taille d'une ville est importante, plus le nombre de menaces revêtant une pertinence élevée est grand. Néanmoins, on constate que les différences entre les clusters ont tendance à disparaître. Dans les petites villes-centres et les communes d'agglomération, en 2025, le nombre de menaces d'une grande pertinence est plus élevé par rapport à 2012. A l'avenir, les villes de plus petite taille seront confrontées à des menaces qui leur ont été largement, voire entièrement épargnées jusqu'à présent. En 2025, elles connaîtront, elles aussi, les problèmes typiques des grandes villes d'aujourd'hui.

### Clé de lecture Illustration n° 15

La pertinence d'une menace est d'autant plus élevée qu'elle est proche du centre du «radar». Les menaces qui se retrouvent directement au centre sont considérées comme d'une grande pertinence – de niveau B – par tous les clusters urbains. Les menaces qui se trouvent au bord relèvent du niveau E. La pertinence représentée ici est une moyenne pour tous les clusters urbains.

#### Exemples

- Le littering (n° 1) est d'une très grande pertinence pour tous les clusters urbains, aujourd'hui comme en 2025.
- A l'avenir, les menaces/contraintes (n° 14) seront de plus en plus problématiques. Alors qu'aujourd'hui, tous les clusters urbains attribuent un niveau de pertinence D à cette menace, en 2025, tous s'attendent à un niveau C.
- La pertinence des accidents de voiture (n° 19) passe du niveau D aujourd'hui au niveau E.
- En 2012, les pannes affectant les technologies de l'information et de la communication (n° 53) n'étaient pas encore considérées comme pertinentes. Cette appréciation est différente pour 2025, la menace se voyant alors attribuer un niveau de pertinence D.

19 ) N° 7 à l'illustration n° 12.

20 ) N° 53 à l'illustration n° 12, non encore considéré comme pertinent en 2012.

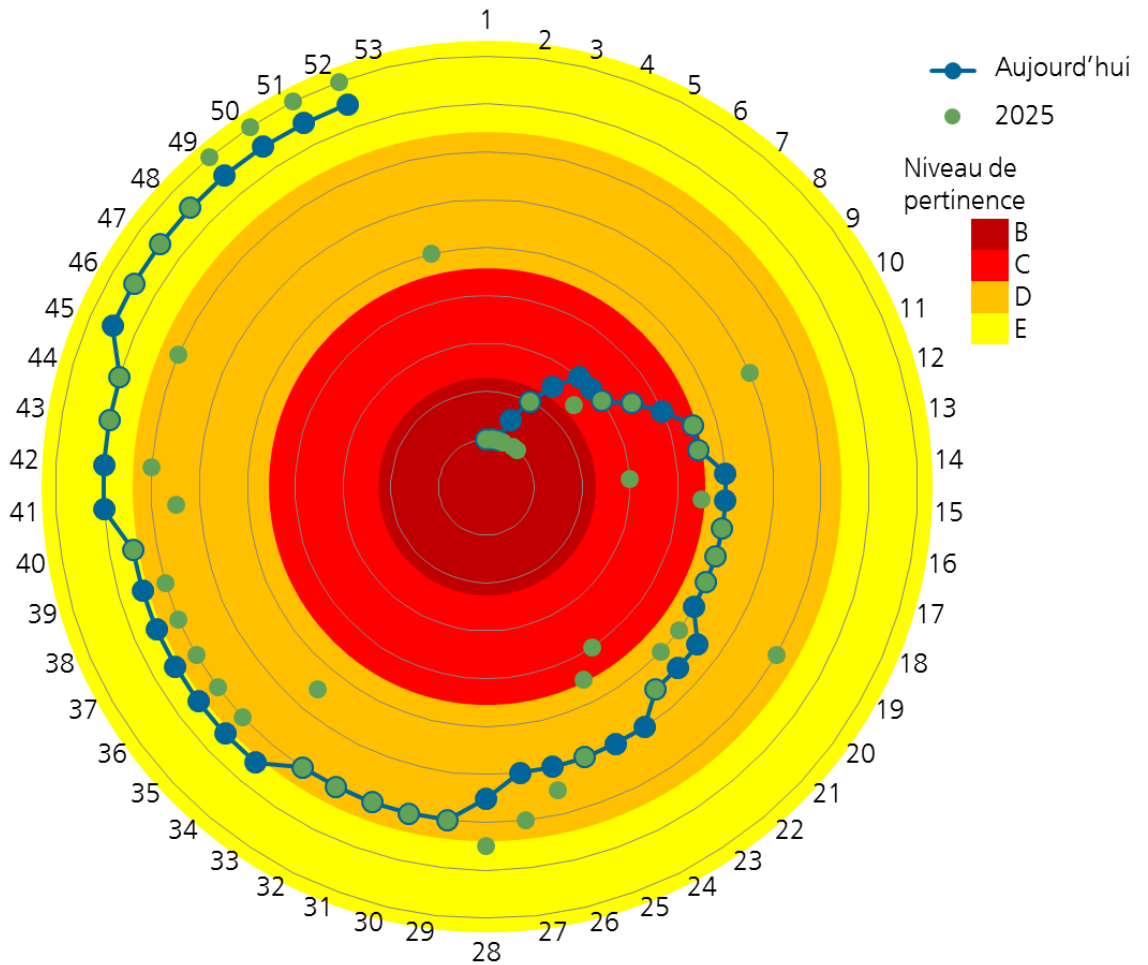


Illustration n° 15: Radar des menaces

|                                |                                |                                   |                       |
|--------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|-----------------------|
| 1 Littering                    | 15 Violence lors de manif.     | 29 Coups de folie meurtrière      | 43 Panique de masse   |
| 2 Abus d'alcool                | 16 Déchets illégaux            | 30 Loi sur les armes              | 44 Poussières fines   |
| 3 Violence des jeunes          | 17 Homicides                   | 31 Accidents pers. trafic ferrov. | 45 Vague de chaleur   |
| 4 Violence domestique          | 18 Délits liés aux stupéfiants | 32 Inondations                    | 46 Sabotage           |
| 5 Blessures corporelles        | 19 Accidents de voiture        | 33 Débordements                   | 47 Alerte à la bombe  |
| 6 Dommages à la propr.         | 20 Délits sexuels              | 34 Violations paragr. périmètres  | 48 Accidents de train |
| 7 Panne de courant             | 21 Epidémies/pandémies         | 35 Bruit, manifestations          | 49 Qualité de l'air   |
| 8 Cambriolage                  | 22 Manifestations violentes    | 36 Ozone                          | 50 Qualité de l'eau   |
| 9 Infractions patrimoine       | 23 Harcèlement                 | 37 Accidents transp. publics      | 51 Sites contaminés   |
| 10 Atteintes à la tranquillité | 24 Infractions domaine publ.   | 38 Grands incendies               | 52 Dégâts tempêtes    |
| 11 Escroquerie bancomats       | 25 Consommation de drogue      | 39 Chutes de neige                | 53 Pannes TIC         |
| 12 Accidents de piétons        | 26 Accidents de loisirs        | 40 Nuisances sonores de la ville  |                       |
| 13 Accidents de vélo           | 27 Infractions ordonn. chiens  | 41 Troubles intérieurs            |                       |
| 14 Menaces                     | 28 Prostitution de rue         | 42 Espèces invasives              |                       |

Illustration n° 16: Légende du radar des menaces

## 5.2 Défis sécuritaires pour les villes suisses en 2025

Quelles sont les grandes tendances qui se cachent derrière le tableau fragmenté de l'évolution des différentes menaces? Pour répondre à cette question, on peut se reporter aux tendances et évolutions présentées au chapitre 4. En combinaison avec les variations des différentes menaces, ces tendances d'avenir générales révèlent les défis sécuritaires pour les villes suisses en 2025. Avec les villes-pilotes, l'équipe de projet a relevé un total de sept défis principaux. Il est important que les villes les identifient et y réagissent rapidement afin de les anticiper.

### 5.2.1 Fissures sociales

Le vandalisme, les menaces et l'usage de la contrainte, mais aussi la mendicité, les grossièretés ou les personnes insistantes: parmi les menaces dotées d'une pertinence élevée ou croissante, beaucoup sont de nature sociale. Elles traduisent un climat social de plus en plus difficile qui va aller en s'accroissant à l'avenir du fait d'une disparité accrue des revenus et d'un écart de richesse croissant. Les craintes pour l'avenir, la peur de perdre son travail ou de tomber dans la pauvreté sont de plus en plus déterminantes pour une partie de la population. Les inégalités sociales croissantes entraînent une augmentation du potentiel de frustration et de la disposition à la violence. La solidarité sociale entre les divers groupes de la population ainsi que la considération et le respect ont tendance à diminuer dans les comportements publics. Dans un petit nombre de quartiers «mélangés», des sous-cultures pourraient se former, dans lesquelles il n'est plus possible de rétablir le droit.

*Le défi pour les villes consiste à préserver leur force d'intégration sociale, à permettre la participation de tous les groupes de la population et à renforcer la cohésion sociale.*

### 5.2.2 Variété de la vie citadine et conflits d'utilisation de l'espace public

Les nombreux usages et possibilités d'épanouissement qu'offrent et offriront plus encore à l'avenir les villes suisses sont attrayants, et cela indépendamment du fait que ces dernières soient lieu de résidence, de travail ou de loisirs. L'augmentation de la densité de population s'accompagne toutefois de plusieurs défis. Du point de vue de la sécurité, ceux-ci prennent de l'importance en particulier dans l'espace public. A l'avenir, un plus grand nombre d'individus vont utiliser les espaces publics avec des exigences plus variées et parfois plus divergentes encore.

L'usage accru de ces espaces ne tient pas uniquement à la croissance de la population, il traduit également un style de vie à caractère urbain, souvent consciemment recherché et synonyme de qualité de vie en ville pour une grande partie de la population. L'offre de loisirs et de divertissements croît, une tendance qui s'amplifie dans le contexte de la société des 24 heures qui permet de consommer et de se déplacer en permanence. La force d'attraction des centres urbains bien

au-delà des limites de la ville va de pair avec un anonymat croissant. L'esprit de responsabilité vis-à-vis de la propriété publique est en recul, et l'on en prend de moins en moins soin. Ces conflits s'accroissent en particulier dans certains endroits servant de points de rencontre comme aux alentours des gares ou dans les lieux de vie nocturne très fréquentés.

*Le défi pour les villes consiste à permettre un usage des espaces publics aussi peu conflictuel que possible malgré des attentes divergentes. En cela, elles doivent veiller à ne pas recourir à des réglementations trop strictes afin de ne pas affecter leur attractivité.*

### 5.2.3 Vulnérabilité liée à la dépendance technique

La population entière est fortement dépendante d'un approvisionnement électrique constant. Presque tous les domaines de la vie sont de plus en plus dépendants de technologies de l'information au fonctionnement stable. La signification de la communication (mobile) et des médias en ligne ainsi que le besoin et l'exigence de joignabilité et d'une présence virtuelle permanentes ne cessent d'augmenter. Parallèlement à cela, la tolérance à l'égard des pannes diminue. La vulnérabilité des villes en ce qui concerne les pannes d'infrastructures critiques va augmenter. Compte tenu de leur complexité croissante, et donc de leur fragilité, une panne d'infrastructures techniques isolées – qui ne sont pas toutes redondantes – peut avoir des conséquences d'une grande portée, mais surtout difficiles à estimer et donc à planifier.

*Le défi pour les villes consiste à entretenir leurs réseaux (d'infrastructure) ou à veiller à leur maintenance et à renforcer leur propre résistance (résilience) à l'égard des problèmes techniques. Dans le même temps, elles doivent se préparer afin d'être en mesure de faire face aux pannes.*

### 5.2.4 Changement du climat urbain et événements naturels extrêmes

Des modifications dus aux changements climatiques ayant des répercussions visibles et sensibles sur les villes suisses ne sont pas (encore) attendus d'ici 2025. Les études actuelles n'en prévoient qu'à partir de 2050 environ.<sup>21)</sup> Néanmoins, le climat urbain va légèrement changer auparavant. De fait, dans les villes, l'imperméabilisation de grandes surfaces de sols conduit à des températures plus élevées qu'aux environs. La densification urbaine peut entraîner la formation d'îlots de chaleur. L'élévation de la température comporte, à son tour, des risques accrus pour la santé, en particulier chez les personnes âgées, ce qui implique des coûts supplémentaires pour les systèmes sociaux et de santé. Le développement urbain à long terme va devoir prendre les conditions climatiques davantage en considération, par exemple dans le contexte du développement des terrains non bâtis et de leur impact sur le climat dans les villes.

Dans le contexte des prévisions de croissance des villes, le potentiel de risques liés aux événe-

21 ) Ces données sont déduites des scénarios climatiques actuels pour la Suisse sur la base d'estimations de températures et de précipitations. Lire à ce sujet Swiss Climate Change Scenarios CH2011, MeteoSwiss, ETH, NCCR Climate and OcCC, Zurich 2011, 88 pp.

ments naturels extrêmes augmente également. La concentration élevée de valeurs dans les bâtiments et les infrastructures peut par exemple donner lieu à des dommages particulièrement importants en cas d'inondations ou de tempêtes dans les villes.

*Le défi pour les villes consiste à s'adapter aux changements liés au climat attendus à long terme et à réagir de manière adéquate aux événements ayant des effets néfastes croissants dans les domaines de la prévention, de la prévoyance et de la gestion.*

### 5.2.5 Augmentation de la mobilité

La mobilité de la population suisse continue de croître. Les villes situées au centre de communes d'agglomération qui continuent de s'étendre jouent, plus encore qu'aujourd'hui, le rôle de plates-formes de mobilité. L'aménagement de la mobilité confronte les villes à des défis sécuritaires à différents niveaux:

- A l'intérieur des villes, la mobilité douce (circulation à pied ou à vélo) va continuer à prendre de l'importance.
- Compte tenu du peu d'espace disponible, les risques d'accidents augmentent. Un développement sûr des voies de circulation exige également des surfaces correspondantes.
- Outre l'accessibilité dans l'espace, la société des 24 heures va de pair avec un accroissement de la disponibilité temporelle des offres de mobilité. Les plates-formes de trafic comme les gares deviennent de plus en plus des points de friction sur le plan sécuritaire.
- La population prend de l'âge. Les personnes âgées qui circulent ont des besoins particuliers, il leur faut par exemple plus de temps pour traverser les rues.
- La densification des espaces bâtis entraîne une aggravation des problèmes de bruit le long des axes de circulation.

*Le défi pour les villes consiste à continuer à garantir une mobilité élevée. Afin que la qualité de vie dans les villes ne recule pas, ces dernières doivent être aménagées en tenant compte du climat et de l'espace urbain. Il faut en outre prendre en compte les besoins des différents usagers de la route.*

### 5.2.6 Criminalité quotidienne et organisée

A l'avenir, les villes suisses vont être davantage confrontées à la petite délinquance quotidienne. D'autre part, compte tenu de l'écart de richesse mondial, il faut partir du principe que la Suisse constitue une cible intéressante pour les bandes organisées étrangères. Cela devrait se faire sentir à différents égards comme des délits criminels de type blanchiment d'argent, traite d'humains, vol avec effraction ou mendicité organisée.

*Le défi pour les villes consiste à axer davantage leur capacité d'action vers une dimension internationale de la criminalité et à coopérer étroitement avec les autorités cantonales et nationales compétentes.*

### **5.2.7 Pandémies et espèces invasives**

L'internationalisation et la mobilité mondiale croissante ne se répercutent pas seulement sur la criminalité. Dans le contexte des échanges mondiaux de personnes et de biens, la propagation de germes pathogènes comme les virus ou les espèces animales et végétales invasives (étrangères au territoire) va s'accélérer à l'avenir. Même si cette étude n'attribue pas encore une pertinence très élevée à ce type de menaces d'ici 2025, la probabilité augmente que des épidémies se répandent dans de vastes régions en peu de temps et affectent de grandes parties de la population. Il faut également partir d'une augmentation des espèces invasives, ce qui n'est pas sans conséquence pour la santé de la population ou pour l'économie.

*Le défi pour les villes consiste à prendre des mesures de prévention adéquates avec la Confédération et les cantons, et à garantir leur capacité de réaction malgré de grandes incertitudes concernant l'apparition de maladies infectieuses et les dommages qu'elles entraînent.*

### **5.2.8 Des ressources limitées**

L'un des défis sécuritaires cruciaux pour les villes relève non pas des menaces elles-mêmes, mais bien des possibilités d'agir des villes. La complexité croissante des questions de sécurité s'inscrit dans un contexte de ressources limitées, sur le plan tant financier que du personnel.

Les villes, en effet, doivent gérer leurs ressources toujours plus limitées, y compris dans d'autres domaines que celui de la sécurité. En conséquence, celle-ci va se trouver plus encore en concurrence avec d'autres missions des villes.

*Le défi pour les villes consiste à montrer toute la signification d'une sécurité suffisante, à employer les ressources disponibles de manière optimale et à se concentrer plus encore qu'avant sur les questions de sécurité centrales.*



## 6 Stratégies et mesures

### 6.1 Stratégies pour une planification efficace de la sécurité

En ce qui concerne la situation sécuritaire en 2025, la question suivante se pose: de quelles options disposent les villes pour relever les défis en matière de sécurité? Les six stratégies proposées ci-dessous montrent comment faire face aux défis attendus:

- 7) Accroître la capacité d'action des réseaux de sécurité
- 8) Planifier, construire, gérer des villes sûres
- 9) Utiliser et adapter le cadre juridique
- 10) Renforcer la prévention de la violence et le travail social
- 11) Renforcer les organisations de sécurité
- 12) Améliorer la stratégie de communication

Ces stratégies sont de simples outils pour la planification de la sécurité. Il revient à chaque ville d'examiner quels sont ses grands axes et de prendre des décisions dans ce domaine.

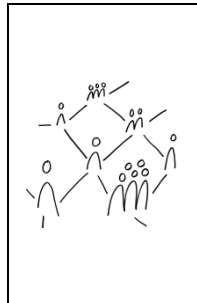
### 6.2 Jeu des stratégies et des mesures

Les six stratégies sont proposées ci-dessous, avec le détail des idées de base qui les sous-tendent et de leurs objectifs. En outre, chaque stratégie est complétée par des mesures mettant en évidence les possibilités de mise en œuvre à titre d'exemple.

Le terme «les villes» employé dans ces stratégies recouvre l'ensemble des acteurs susceptibles d'avoir une influence sur la sécurité dans les villes suisses. Il peut aussi bien s'agir d'organisations de sécurité classiques comme la police que de l'administration communale, qui peuvent impliquer d'autres acteurs comme p.ex. des groupements professionnels, des associations, des propriétaires de restaurants et de clubs, etc.

## 6.2.1 Stratégie 1: Accroître la capacité d'action des réseaux de sécurité

### Idée de base



La sécurité est un sujet qui a de nombreuses facettes et exige d'inclure, si possible, tous les acteurs concernés pour chaque question. Ces acteurs se réunissent en réseaux dont la composition est fonction de tâches spécifiques; un service de la ville défini en assure la coordination. Grâce à ce réseautage, les différents spécialistes se connaissent et connaissent leurs besoins respectifs. Pour certaines questions, un échange a lieu avec des spécialistes d'autres villes.

### Objectifs

- Les spécialistes de différentes disciplines sont réunis au sein de réseaux urbains (groupes de travail, tables rondes, etc.) dédiés à des questions de sécurité. Ces réseaux assurent une collaboration institutionnalisée.
  - Les bonnes personnes sont représentées dans les réseaux: elles sont objectives, ouvertes, acceptent la manière de voir des autres et disposent de domaines de responsabilités clairement définis.
  - Les réseaux possèdent la bonne dimension: toutes les personnes requises sont représentées, mais leur nombre permet encore de travailler efficacement.
  - Les réseaux sont flexibles: un échange régulier et efficace s'établit.
  - Toutes les informations pertinentes sont échangées dans le respect de la protection des données.
- Dans les villes, une culture de la sécurité se met en place, caractérisée par des canaux d'information courts. Parallèlement à cela, les villes sont en mesure de réunir rapidement tous les acteurs requis pour certaines tâches de sécurité.
- Les villes travaillent davantage au niveau intercommunal et – dans les domaines dépassant les frontières – international également. Les partenaires ont une même conception de la sécurité; les mesures coordonnées améliorent la situation sécuritaire.

### Les mesures possibles pour mettre en œuvre cette stratégie sont notamment:

- Mettre en place ou intensifier une étroite collaboration entre la police et le service social, les personnes posant problème ayant régulièrement contact avec ces deux autorités, afin que ces dernières puissent mieux s'entendre entre elles. Cette meilleure collaboration aide à envisager la situation de telles personnes de différents points de vue et peut contribuer à trouver les bonnes solutions grâce à différentes expériences dans des situations similaires.
- Mettre en place ou intensifier une étroite collaboration entre le service médical cantonal et les responsables des villes. En particulier dans le cas de la propagation de maladies conta-

gieuses, les villes jouent un rôle important du fait que la concentration des individus plus élevée que dans les régions rurales facilite la contraction d'infections. Toutes les villes ne possèdent pas un service médical communal capable d'apporter son soutien pour effectuer des planifications dans le domaine de la santé. Une coopération avec le service cantonal compétent est donc avantageuse. Cela met en évidence quelles sont les responsabilités des villes dans quels domaines de la santé et dans quels cas il est possible et judicieux de mener une action commune.

## 6.2.2 Stratégie 2: Planifier, construire gérer des villes sûres

### Idée de base



La prise en compte d'aspects sécuritaires dans les processus de planification, de construction et de pilotage dans les domaines du développement et de la gestion des villes offre la possibilité d'éviter des incidents liés à la sécurité ou de limiter les dommages. Ainsi, les coûts sont réduits et les ressources ménagées.

### Objectifs

- Les aspects sécuritaires font partie intégrante des processus de planification, de construction et de pilotage des villes. L'échange ciblé et coordonné entre les planificateurs, l'administration, les organisations de sécurité et les propriétaires prend en considération divers points de vue et les questions pertinentes.
- Les différentes exigences d'utilisation de l'espace public sont coordonnées. Pour assumer leur fonction de villes-centres et répondre aux exigences en matière de sécurité qui s'y rapportent, les villes connaissent les différents usages et revendications d'utilisation de l'espace urbain et des quartiers. Les villes identifient les potentiels de conflits dans l'espace public et savent comment y faire face.
- Les villes veillent à la mixité sociale des quartiers.
- Les villes prennent des mesures de construction pour mieux réguler le climat urbain. Afin d'éviter/réduire p. ex. les îlots et les accumulations de chaleur climatique, une mauvaise aération ou la rétention d'eaux de pluie en raison d'un manque de surfaces d'infiltration, les villes ont déjà tenu compte de ces exigences dans le cadre de leurs planifications urbaines. Pour améliorer le climat urbain, les villes complètent de façon ciblée la densification du milieu bâti par des mesures de compensation conformes à la protection de la nature (p. ex. plantation d'arbres, végétalisation de toitures, etc.).
- Dans leurs processus de planification, les villes tiennent compte de menaces d'ordre technique et liées à la nature ainsi que du sentiment de sécurité subjectif de la population.

### Les mesures possibles pour mettre en œuvre cette stratégie sont notamment:

- Utiliser comme base de planification ou institutionnaliser la prévention de la criminalité urbaine. Par leur approche d'inclure les aspects de prévention de la criminalité dans la planification d'immeubles, de places publiques, de garages souterrains ou de places de jeux, les villes européennes remportent depuis des années des succès mesurables dans la réduction du taux de criminalité. La prise ultérieure de mesures de prévention de la criminalité est également possible, par exemple pour rendre plus sûrs les espaces de la peur par un meilleur éclairage ou un tracé plus clair des chemins. Les considérations sous-jacentes et les mesures proprement dites sont généralement assez simples; à condition d'être appliquées correctement, elles sont plus efficaces et moins coûteuses que des actes de répression.
- Utiliser les bases existantes comme le cadastre des risques ou les cartes de menaces pour se préparer à des menaces d'ordre technique et liées à la nature. L'élaboration de telles bases de planification incombe aux offices cantonaux; l'avancement des travaux varie d'un canton à l'autre, mais ils sont tous accessibles au public. L'utilisation de ces bases établies aide les responsables urbains à informer sur les potentiels de menaces qui pèsent sur un quartier et à évaluer les éventuelles conséquences pour les projets de construction ou autres.

### 6.2.3 Stratégie 3: Utiliser et adapter le cadre juridique

#### Idée de base



Les villes examinent les moyens et les possibilités de faire usage du cadre juridique existant pour épuiser les possibilités légales d'affronter diverses menaces. Elles cherchent à savoir quelles sont leurs possibilités d'agir de leur propre chef. Si une ville est d'avis que les possibilités légales existantes ne sont pas suffisantes, il lui faudra trouver des moyens pour adapter le cadre juridique, le cas échéant ensemble avec des partenaires tels que d'autres villes, des associations ou des offices cantonaux.

#### Objectifs

- Pour les questions relatives à la sécurité, il existe un ensemble de dispositions générales concernant les possibilités des villes de faire usage du cadre juridique existant et de l'adapter à leurs besoins.
- Les tâches, la responsabilité et les compétences dans les divers domaines de sécurité s'inscrivent dans le cadre juridique applicable et sont clairement définies.
- L'applicabilité d'instruments comme les accords de développement, les déclarations d'intention, les concepts de sécurité et de développement urbain ou une gestion concomitante dans les quartiers urbains a été établie pour les questions sécuritaires. L'effet et le but

de ces instruments sont adaptés de manière adéquate à la question sécuritaire respective et peuvent compléter le cadre juridique formel.

- Les villes sont conscientes de leurs possibilités de faire valoir leurs intérêts, préoccupations et besoins auprès d'autres niveaux étatiques et de tiers. Les villes prennent part aux processus législatifs cantonaux et fédéraux.
- La marge de manœuvre des villes dans l'échange d'informations est établie. Au besoin, les autorités compétentes, par exemple le préposé à la protection des données, sont intégrées aux réflexions. L'efficacité de la transmission d'informations est optimisée.
- La formation juridique initiale et continue des membres des différentes organisations de sécurité est institutionnalisée. Ils connaissent le cadre juridique, œuvrent avec assurance dans ses limites et sont en mesure de s'en servir pour leurs actes et décisions.

**Les mesures possibles pour mettre en œuvre cette stratégie sont notamment:**

- Faire la clarté sur les compétences dans le domaine de la sécurité. Les adaptations législatives au cours des dernières années ont engendré certaines incertitudes par rapport aux responsabilités dans le domaine sécuritaire. De telles incertitudes créent des lacunes et peuvent provoquer des tensions entre les différentes autorités responsables de la sécurité. Il faut éliminer ce flou et définir les tâches, la responsabilité et la compétence.
- Faire participer les organisateurs aux frais occasionnés par des incidents liés à la sécurité. Les (grandes) manifestations génèrent souvent des incidents liés à la sécurité comme des bagarres ou du vandalisme. La sécurité de tels événements est surtout du ressort de la police. Suivant le cas, les coûts en sont à la charge de la ville ou du canton (dépend de l'organisation de la police). Si les organisateurs doivent prendre en charge une partie des coûts des interventions policières, ils sont intéressés à prendre des mesures appropriées. Un règlement régissant l'organisation de manifestations ainsi qu'un concept sécuritaire que les requérants doivent présenter pour un événement, et qui les engage à participer éventuellement aux coûts, offrent une bonne possibilité de définir une clé de répartition des coûts adéquate.

## 6.2.4 Stratégie 4: Renforcer la prévention de la violence et le travail social

### Idée de base



Un travail de prévention renforcé permet de sensibiliser des parties de la population de façon ciblée et de susciter des changements de comportement. Si les habitants assument une plus large part de responsabilités pour eux-mêmes et leur environnement direct, tant le sentiment de sécurité subjectif que la sécurité effective augmentent.

### Objectifs

- La population est familiarisée avec le thème de la sécurité. Les manifestations d'information ou les campagnes de sensibilisation font l'objet de la planification urbaine. Les nouveaux moyens et canaux de communication modernes comme les plates-formes Internet ou les applications smartphone sont pris en compte.
- La ville encourage la population à s'engager davantage pour son quartier et à s'investir plus. Par des manifestations destinées à consolider le sentiment d'identité ou des campagnes d'image dans les quartiers respectifs, la ville et la population peuvent lutter contre l'anonymat croissant dans les quartiers urbains. Le travail en commun ou des fêtes permettent aux habitants de s'impliquer activement dans l'aménagement et la vie de leur quartier, ce qui étaye la cohésion sociale.
- Au sein des écoles, le travail de prévention avec les adolescents est intensifié, et les jeunes savent faire face au quotidien à des thèmes comme la violence ou la toxicomanie. On connaît en outre le travail des organisations de sécurité municipales ainsi que les interlocuteurs compétents.
- Des actions et des manifestations communes sont organisées dans les quartiers à problèmes sociaux. Divers groupes d'intérêts (personnes âgées, adolescents, population migrante, etc.) sont ainsi plus fortement impliqués dans la vie de quartier et la vie citadine.

### Les mesures possibles pour mettre en œuvre cette stratégie sont notamment:

- Lancer des partenariats pour l'espace public (p. ex. détaillants, associations, propriétaires, etc.) afin qu'ils assument sous certaines conditions une responsabilité pour certains quartiers. Les détaillants peuvent améliorer leur image («Nous nous engageons pour notre ville»), les associations et les clubs peuvent en faire un événement.
- Créer un service de contact et de conseil en matière de violence domestique pour offrir aux personnes concernées la possibilité de parler de leur vécu et d'obtenir de l'aide. Il faut considérer l'ajout d'une offre multilingue à ce service de conseil pour faciliter l'accès aux personnes ayant des problèmes de communication. Une collaboration ou coordination avec les services d'intégration municipaux et communaux est recommandée.

## 6.2.5 Stratégie 5: Renforcer les organisations de sécurité

### Idée de base



Les organisations responsables de la sécurité disposent de possibilités suffisantes pour accomplir leurs tâches ou en assumer de nouvelles. Le renforcement ne touche pas seulement les ressources en personnel mais aussi des domaines tels que la formation initiale et continue ou la capacité d'action.

### Objectifs

- Les organisations de sécurité nationales, cantonales, communales et privées augmentent leur réactivité, présence et visibilité et collaborent plus étroitement.
- Grâce à une formation continue et à un échange d'expériences, les employés des organisations de sécurité disposent d'un plus grand savoir-faire. Ils sont ainsi mieux préparés aux incidents sécuritaires et peuvent, le cas échéant, agir en toute confiance et de manière efficace.
- Les lois et les mesures sécuritaires sont appliquées le plus rapidement et rigoureusement possible par les organisations de sécurité. Tout comportement fautif est immédiatement sanctionné.
- Les ressources en personnel des organisations de sécurité sont adaptées aux besoins, et les organisations sont à même de s'acquitter des tâches qui leur sont confiées. Les déficits constatés et les mesures requises sont communiqués aux autorités compétentes.

### Les mesures possibles pour mettre en œuvre cette stratégie sont notamment:

- Former les organisations de sécurité et les autorités (sociales et scolaires) face à la violence et aux menaces croissantes pour qu'elles réagissent correctement en cas critique: assurer leur propre protection, empêcher l'escalade de la situation et poursuivre les personnes qui sont à l'origine de menaces ou de violence. Cette mesure doit être adaptée au groupe cible correspondant. Vu la violence croissante au cours des dernières années à l'encontre des forces d'intervention, ce n'est pas seulement la police qui est concernée, mais aussi les pompiers et les secours. Par le passé, diverses unités administratives, en particulier les autorités sociales et scolaires, se sont également vues de plus en plus confrontées à la violence et aux menaces.
- Améliorer la prévention des incendies et la formation sur la lutte contre les incendies. La sensibilisation aux incendies peut, en cas d'incident, contribuer à fortement limiter les dégâts. A l'instar des cours de premiers secours, ces formations peuvent contribuer, p. ex. au sein d'entreprises, d'écoles ou d'autres institutions publiques, à permettre aux personnes touchées par un incendie de réagir vite et efficacement. Des ressources en personnel suffisantes sont nécessaires pour organiser de telles formations.

## 6.2.6 Stratégie 6: Améliorer la stratégie de communication

### Idée de base



La situation sécuritaire dans une ville est toujours aussi déterminée par le sentiment de sécurité subjectif de la population. Par une communication large et ciblée, une ville peut élever le niveau de sensibilisation de la politique, des autorités et de la population aux mesures sécuritaires et améliorer la coopération entre les acteurs compétents. A cet effet, il incombe de créer les structures appropriées, d'utiliser différents moyens de communication et de mettre à disposition les ressources requises.

### Objectifs

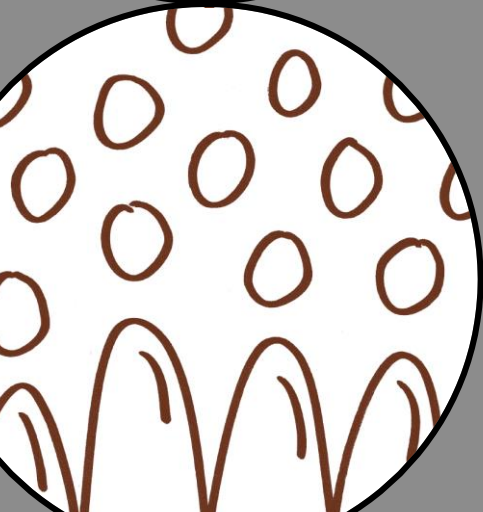
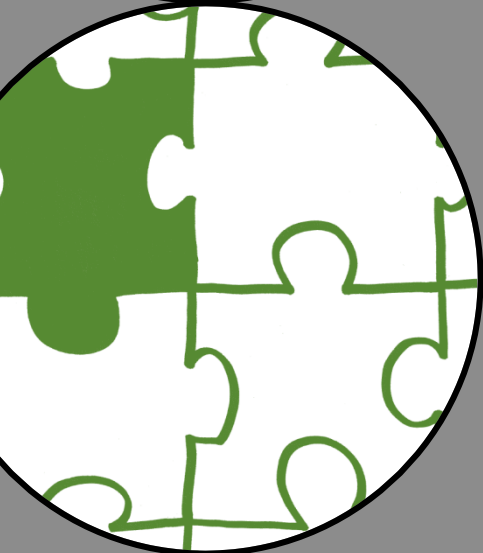
- La population et les médias sont informés sur des événements et des activités dans le domaine sécuritaire:
  - Une information régulière et complète fait la lumière sur la situation sécuritaire actuelle et d'éventuels changements.
  - Les informations sur les menaces et les thèmes sécuritaires sont objectives; la population sait faire face aux incidents et à l'évolution des conditions sécuritaires.
- Le cas échéant, la population a la possibilité de «déposer» ses besoins en matière de sécurité auprès de la ville. Elle a le sentiment d'être prise au sérieux et écoutée.
- La communication dans le domaine sécuritaire fonctionne de manière professionnelle:
  - Elle est prise en charge par des professionnels qualifiés.
  - Les responsabilités entre le service de communication et les spécialistes responsables de la sécurité sont clairement définies tant au quotidien qu'en cas d'incident.
  - Les villes considèrent les médias comme des partenaires dans le domaine sécuritaire et entretiennent des contacts avec eux.
  - Les structures, moyens et ressources nécessaires sont disponibles.
- Les médias classiques font tout autant partie de la communication dans le domaine sécuritaire que les formes de communication modernes (p. ex. réseaux sociaux). Ce faisant, on atteint toutes les couches de la population et tous les groupes linguistiques.

### Les mesures possibles pour mettre en œuvre cette stratégie sont notamment:

- Elaborer un «concept de communication sécuritaire» pour informer la population, l'économie, les médias, les touristes, etc. sous une forme appropriée sur la situation sécuritaire dans la ville, d'éventuels changements et des consignes de comportement. Le concept tient compte des destinataires pertinents pour la ville dans le domaine sécuritaire, examine

les canaux disponibles et formule un objectif pour la communication en matière de sécurité. Ce concept peut plus tard engendrer des mesures particulières. Dans l'idéal, un tel concept de communication peut être établi dans le sillage d'une stratégie de sécurité municipale qui définit les objectifs sécuritaires d'une ville. Le concept de communication contribue à atteindre ces buts.

- Améliorer l'alerte en cas de menaces liées à la nature et d'ordre technique (inondations, tempêtes, intempéries, accidents nucléaires, etc.). Il existe actuellement diverses formes d'alerte et d'alarme comme l'alarme générale ou l'alarme eau. Par rapport à d'autres pays, les types d'alerte et d'alarme basés sur les moyens de communication modernes comme les messages SMS sont encore peu répandus en Suisse. Une optimisation pourrait permettre à la population, en cas d'incident, de prendre les mesures nécessaires plus vite et plus efficacement. Les villes recherchent la collaboration avec les autorités responsables de la protection de la population. Si de nouvelles formes d'alerte et d'alarme sont établies, la ville informera la population sur ces canaux.



## 7 Conclusions pour la conception de la sécurité urbaine

Quel est le bilan du projet «Villes suisses sûres 2025»? Quelles conclusions peut-on tirer du projet concernant la sécurité dans les villes suisses à l'heure actuelle et d'ici 2025? Que peuvent faire les villes pour assurer leur sécurité à l'avenir? Le chapitre suivant répond à ces questions.

### 7.1 La sécurité dans les villes suisses en 2012

#### Le thème de la sécurité est un thème central pour les villes



Au cours des dernières années, le thème de la sécurité a pris de plus en plus d'importance dans les villes suisses. Il est présent dans l'opinion publique, l'administration et la politique. Les thèmes sécuritaires figurent régulièrement à l'agenda politique des villes et font l'objet d'interventions parlementaires ou sont abordés lors d'assemblées communales.

L'importance du thème de la sécurité dans les villes est clairement soulignée par l'intérêt des villes à participer à la présente étude: trente-trois villes de Suisse romande et de Suisse alémanique ont participé à l'étude – plus d'un quart des membres de l'Union des villes suisses. Les petites communes d'agglomération y sont aussi bien représentées que les grandes villes. Toutes considèrent la sécurité comme un thème central.

#### Les villes sont confrontées aux mêmes défis



La comparaison des menaces pertinentes pour les villes suisses donne une image largement homogène: d'une manière générale, toutes les villes sont confrontées à des problèmes similaires. Les menaces de nature sociale comme le littering, les abus d'alcool en public ou divers délits criminels, de même que les menaces d'ordre technique telles qu'une panne de courant, s'avèrent actuellement d'une pertinence élevée pour toutes les villes-pilotes. Les grandes villes sont plus fortement confrontées à ces menaces, mais possèdent aussi plus de ressources pour les affronter.

Cependant, l'étude a révélé que l'appréciation objective et basée sur des faits de la situation sécuritaire dans une ville contraste parfois fortement avec la perception par le public. Des enquêtes statistiques peuvent par exemple montrer qu'un parc n'est pas moins sûr que d'autres quartiers d'une ville. Cependant, une partie de la population ne s'y sent pas en sécurité et évite par conséquent de s'y rendre. Ces résultats permettent de constater que la planification sécuri-

taire urbaine doit prendre en compte de manière équilibrée les deux aspects: appréciations subjectives et évaluations objectives.

Les villes suisses ont, au cours des dernières années, gagné en attractivité, et les processus d'urbanisation continuent de progresser. Ces incidences positives de l'urbanisation sont également liées à de nouvelles menaces. Les incertitudes sécuritaires font partie de la vie urbaine. De plus en plus, les villes de toute taille abordent activement leur situation sécuritaire et essaient d'anticiper des tendances possibles.

Dans toutes les villes et communes urbaines, la sécurité est considérée comme une tâche qui doit sans cesse s'adapter au contexte général changeant et reste donc un défi majeur.

### **Sécurité: variée, complexe et coûteuse**



La sécurité d'une ville va au-delà de la simple sécurité routière et de l'absence de criminalité, les deux domaines classiques de la sécurité policière. Dans une ville offrant une haute qualité de vie, la population se sent suffisamment en sécurité si elle peut y vivre sans danger et bouger librement d'un point de vue à la fois objectif et subjectif. Dans ce contexte, il importe également que les risques dus aux dangers naturels comme les crues ou les tempêtes ainsi que les pannes de systèmes techniques comme l'approvisionnement en électricité soient limités.

Si une ville souhaite accroître ou préserver sa sécurité face à un aussi large éventail de menaces, elle doit prendre, évaluer et adapter des mesures ciblées et concertées. Les problèmes spécifiques exigent une interaction entre divers acteurs tels que la police, la planification urbaine, la direction sociale, les forces d'intervention privées, les détaillants, les CFF, les autorités cantonales ou fédérales.

### **La sécurité est gourmande en ressources**



La sécurité revêt aujourd'hui une grande importance dans les villes, et les attentes à l'égard des autorités et des personnes responsables de ce thème complexe sont élevées. Aussi faut-il disposer de ressources en qualité et en quantité appropriées pour affronter les problèmes actuels. Celles-ci comprennent des moyens financiers suffisants et du personnel qualifié. Alors que les grandes villes disposent de spécialistes dans les services administratifs chargés de la sécurité, les petites villes sont privées de telles possibilités et, partant, des moyens requis pour une planification différenciée. Souvent, les personnes responsables des questions sécuritaires sont en outre accaparées par les tâches quotidiennes, à savoir des incidents sécuritaires et ceux qui retiennent l'attention des médias et de la population. Ils manquent de temps pour des réflexions plus approfondies.

## 7.2 La sécurité dans les villes suisses en 2025

### Sécurité 2025: un facteur d'implantation important pour les villes suisses



Urbanité est synonyme de diversité. C'est ce qui fait la particularité d'une ville. Cependant, il en résulte aussi toujours des insécurités. La «sécurité absolue» n'existe pas. Toutefois, le fait décisif est le degré d'insécurité qu'une ville sera prête à accepter dans quel domaine et où elle sera déterminée à évoluer de façon ciblée vers plus de sécurité. En effet, la sécurité comme facteur d'implantation va encore gagner en importance d'ici 2025.

Une ville sûre est une ville où il fait bon vivre. Si les villes suisses restent attractives pour la population, l'économie et les visiteurs de Suisse et de l'étranger, non seulement elles-mêmes en profiteront, mais aussi tout le pays. C'est pourquoi, la sécurité doit également être de plus en plus considérée comme une chance.

Une chance qui se prête parfaitement à une commercialisation. Divers exemples de l'étranger et au niveau international illustrent comment la sécurité peut servir de label tant pour des villes entières que pour certains quartiers. Deux exemples à ce sujet:

- L'Office des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNISDR) mène depuis plusieurs années la campagne «Pour des villes résilientes – Ma ville se prépare!».<sup>22)</sup> L'objectif visé est d'assurer la résilience des villes face à des incidents sécuritaires, notamment lors de catastrophes et de situations d'urgence. Plus de 1400 villes du monde entier participent actuellement à cette campagne qui leur offre la possibilité d'être reconnues comme «ville modèle» (Role Model City). Les villes titulaires de ce label ont prouvé à l'aide d'un catalogue de critères qu'elles ont effectué de vastes planifications et pris toute une série de mesures pour augmenter leur résilience face aux incidents sécuritaires. Les villes peuvent utiliser le label «ville modèle» dans leur publicité, par exemple sur leur site Internet. A l'heure actuelle, Genève et Davos sont les seules villes et communes suisses à participer à la campagne.
- Différents pays européens disposent de programmes de planification et de construction visant la prévention de la criminalité. Citons par exemple «Veilig Wonen» aux Pays-Bas<sup>23)</sup>, «Zuhause sicher» en Allemagne<sup>24)</sup> ou «Design out Crime» en Grande-Bretagne<sup>25)</sup>. L'idée derrière ces programmes est la suivante: si certains bâtiments ou des quartiers entiers remplissent des critères prédéterminés de prévention criminelle servant à empêcher des délits comme l'effraction, le vol simple ou à main armée, ils sont primés et obtiennent une pla-

22 ) [www.unisdr.org/campaign/resilientcities](http://www.unisdr.org/campaign/resilientcities)

23 ) [www.politiekeurmerk.nl](http://www.politiekeurmerk.nl)

24 ) [www.zuhause-sicher.de](http://www.zuhause-sicher.de)

25 ) [www.designoutcrime.org](http://www.designoutcrime.org)

quette. La sécurité est ainsi visible et efficace: dans certains quartiers, l'observation stricte d'éléments de prévention criminelle dans le cadre de ces programmes a permis une réduction du taux de criminalité de 90 pour-cent. Les villes suisses doivent encore se familiariser avec de tels programmes.<sup>26)</sup>

### **Les défis ne changeront pas de manière déterminante, mais...**



Le profil des menaces des villes suisses en 2025 présente peu de différences par rapport à celui de 2012. Proportionnellement, la pertinence des menaces analysées va certes dans l'ensemble plutôt augmenter que diminuer, mais de manière non significative.

Les menaces de nature sociale comme les actes criminels ou les conflits dans l'espace public vont continuer à revêtir une très haute pertinence. Les menaces et les contraintes à l'égard de fonctionnaires ou les menaces d'ordre technique comme les pannes de courant prendront sans doute une importance grandissante. Par contre, d'autres menaces telles que, p. ex., les accidents de voiture perdront de leur pertinence.

La sécurité reste cependant dynamique et va évoluer en permanence dans les villes suisses. Notamment la défaillance des technologies de l'information et de la communication, qui n'a pas été jugée particulièrement pertinente pour 2012, jouera un rôle plus crucial en 2025.

On ne peut pas non plus exclure des «inconnues». Il s'agit d'incidents sécuritaires non prévisibles et dont la survenance a de fortes répercussions sur la sécurité au sein d'une société. De tels événements sont par exemple les attentats terroristes du 11 septembre 2001 à New York ou la catastrophe nucléaire de Fukushima en 2011. Mais aussi des événements comme la fusillade meurtrière au Parlement du canton de Zoug en 2001 ont eu des incidences importantes sur la politique de sécurité et sa perception.

### **Assurer la sécurité sera une tâche encore plus exigeante**



D'ici 2025, il sera plus difficile de comprendre à la fois la sécurité urbaine dans son ensemble et les rapports entre les différentes menaces ainsi que d'y réagir de manière appropriée. Il existe d'ores et déjà un grand nombre de réseaux dans et entre les villes, qui sont axés sur les questions sécuritaires. L'importance de la collaboration entre les villes va encore augmenter au fil des prochaines années, puisque les menaces et les problèmes deviendront plus complexes et seront de moins en moins limités aux villes.

26) Voir à ce sujet l'article sur la prévention de la criminalité par l'urbanisme en Suisse dans le Tages-Anzeiger: «Wege aus der Dunkelheit»; Bettina Weber; Tages-Anzeiger du 9 janvier 2013.

La dépendance croissante de la technologie moderne d'information, la mobilité croissante, la globalisation et les changements politiques ou économiques concomitants en Suisse et à l'étranger auront un impact accru sur la sécurité dans les villes suisses.

Les exigences résultant d'une confrontation à des questions aussi complexes sont élevées. Une approche unidimensionnelle fonctionnera de moins en moins à l'avenir.

Le nombre des parties prenantes est fort susceptible d'augmenter. On peut ainsi envisager que, par exemple, les directions de l'instruction publique, les offices scolaires ou les directeurs d'école s'engagent au sein de réseaux qui se penchent sur les problèmes sécuritaires. Ce faisant, ils contribuent à examiner les possibilités de prévention au sein des écoles et à mieux tenir compte des besoins d'enfants et d'adolescents.

Divers domaines politiques joueront également un rôle de plus en plus important pour la sécurité dans les villes: la politique d'intégration, la politique du marché du travail ou la politique familiale sont des champs d'activité qui influencent la sécurité. Il s'agit donc de coopérer également avec les acteurs dans ces domaines. Dans le cas de nombreuses questions sécuritaires, il ne sera sans doute pas suffisant d'agir au niveau municipal. C'est pourquoi il faudra impliquer plus fortement les autorités cantonales et fédérales compétentes.

### **La pénurie des ressources s'aggrave**



D'ici 2025, la situation financière dans les villes suisses ne devrait guère s'améliorer. Au niveau des dépenses, les villes sont contraintes de fixer des priorités, ce qui génère également une pression sur le domaine sécuritaire. Les responsables de la sécurité dans les villes suisses se trouveront dans une mesure croissante en concurrence avec d'autres secteurs municipaux. Mais la sécurité prenant encore de l'ampleur en tant que facteur d'implantation, une ville peut de moins en moins se permettre de ne pas en tenir dûment compte dans ses planifications et d'y allouer les ressources nécessaires.

## 7.3 Façonner l'avenir de la sécurité urbaine

### Coopérer avec d'autres villes et partenaires – en Suisse et à l'étranger



Il existe un besoin prononcé d'échange et de réseautage. Notamment les petites villes et les communes d'agglomération sont de moins en moins en mesure de garantir à elles seules la sécurité de leurs habitants et vont davantage miser sur une collaboration avec des acteurs au-delà des limites urbaines. Il s'agit également de tirer des enseignements des expériences faites dans d'autres villes.

La sécurité ne s'arrête pas aux frontières communales. A l'avenir, on aura donc encore plus besoin de réseaux entre les villes qui permettent un échange ciblé et renforcent la coopération. C'est surtout le cas pour les petites villes qui ne disposent que de ressources restreintes dans le domaine de la sécurité. Le Centre de l'espace public (CEP), un groupe de travail de l'Union des villes suisses composé de plusieurs villes dont les représentants se penchent sur des questions liées à l'espace public, constitue un exemple d'un tel réseau.

Les villes pourront aussi à l'avenir aborder un grand nombre de menaces de manière individuelle ou en collaboration avec d'autres villes. La marge de manœuvre des villes est cependant limitée par rapport à certains thèmes sécuritaires. Elles ont besoin de partenaires supplémentaires pour des thèmes comme les réglementations pour le commerce d'alcool ou les mesures dans le cadre de la protection civile ou des données. Afin de parvenir à des solutions optimales pour de tels thèmes, les villes doivent s'unir à des partenaires cantonaux, nationaux ou privés ou à des associations et exercer leur influence sur des domaines politiques déterminants pour la situation sécuritaire dans les villes.

Etant donné que les questions sécuritaires ne prendront pas seulement de l'importance pour les villes suisses et qu'on assiste à un échange intense sur les questions sécuritaires entre les villes dans d'autres pays, il convient également d'envisager une coopération avec des villes étrangères. Des plates-formes internationales permettent un échange élargi d'idées et entre spécialistes; les «bonnes» et «meilleures pratiques» pour les villes suisses ne doivent pas nécessairement provenir de Suisse. Deux options pour un échange transfrontalier:

- Le Forum européen pour la sécurité urbaine (FESU) regroupe plusieurs centaines de villes de toute l'Europe dans le but de veiller ensemble à la sécurité dans les villes.<sup>27)</sup> Des villes de quelques pays membres du FESU ont en outre formé des sections nationales pour approfondir les questions sécuritaires.<sup>28)</sup> Le manifeste du congrès du FESU, qui a lieu tous les cinq ans, est internationalement reconnu et n'a pas seulement de l'impact sur la politique de sécurité des pays membres du FESU. Les villes suisses n'ont pas encore adhéré au FESU mais en auraient la possibilité.

---

27 ) [www.efus.eu](http://www.efus.eu)

28 ) Par exemple le «Deutsch-Europäische Forum für Urbane Sicherheit» DEFUS; [www.defus.org](http://www.defus.org)

- Depuis quelques années, des ateliers trinationaux qui réunissent des participants d'Allemagne, d'Autriche et de Suisse sont organisés dans le domaine de la protection civile. Sous le label «D-A-CH», des collaborateurs des offices compétents discutent de projets et de défis dans les différents pays. On assiste à une mise en réseau étroite qui va bien au-delà des conférences et fait également ses preuves au quotidien.

Un tel réseautage transfrontalier est aussi concevable pour la sécurité urbaine, par exemple entre des experts en questions sécuritaires en provenance d'Autriche, de France, d'Italie, d'Allemagne et de Suisse.<sup>29)</sup>

### **Analyser la situation sécuritaire dans sa propre ville**



La présente étude révèle comment la situation sécuritaire dans les villes suisses se présente aujourd'hui et comment elle va, selon toute vraisemblance, évoluer jusqu'à 2025. Elle fait en outre ressortir les options d'action stratégiques et des mesures possibles. Or l'étude ne donne pas d'instructions, elle livre des propositions. Chaque ville doit décider pour elle-même lesquelles elle veut accepter et comment elle souhaite procéder globalement pour la suite.

Une recommandation générale concernant les suites à donner au projet dans les différentes villes ou au sein des clusters urbains n'est pas possible. Même des villes de taille comparable faisant partie d'un cluster urbain différent de par leur profil et leurs besoins en matière de sécurité. Une planification réussie de la sécurité dans une ville risque de ne pas fonctionner dans une autre.

C'est pourquoi chaque ville doit examiner pour elle-même comment elle peut et veut utiliser les résultats de cette étude. Cela ne peut être réalisé efficacement que si une ville analyse d'abord sa propre situation sécuritaire en tenant compte à la fois d'appréciations objectives et de perceptions subjectives.

Les exemples montrant comment analyser la situation sécuritaire spécifique d'une ville ne manquent pas – même en Suisse. Un exemple actuel est le rapport sur la sécurité de la ville de Zurich paru mi-avril 2013<sup>30)</sup>. Pour évaluer sa situation sécuritaire, la ville de Lucerne suit depuis des années une approche intégrale, fondée sur les risques et comparable à la présente étude. Son nouveau rapport sur la sécurité va paraître pour la troisième fois en septembre 2013. Il comprend, en plus d'une appréciation détaillée de toutes les menaces pertinentes pour Lucerne, également une analyse coûts-utilité de toutes les mesures à prendre.

29 ) Une prise de conscience de l'importance de la sécurité dans les villes semble exister: dans le cadre, par exemple, du österreichische Städtetag de cette année du 6 juin 2013 à Wels s'est déroulée une manifestation centrale axée sur le thème «La ville sûre – Sécurité et qualité de vie dans les villes».

30 ) Sicherheit in der Stadt Zürich 2012. Ein Bericht zur allgemeinen Sicherheitslage in der Stadt Zürich; Polizeidepartement Stadt Zürich; Zurich 2013.

D'autres villes et communes en Suisse ont elles aussi commencé à planifier les risques de manière intégrale et fondée sur les risques. Par exemple la ville de Berne ou la petite commune de Maur au bord du Greifensee. Ces deux exemples portent sur des incidents relatifs à la protection de la population, mais l'approche adoptée pourrait – comme dans le cas de la ville de Lucerne – être adaptée à toutes les formes de menaces. On pourrait utiliser la méthode conçue pour cette étude.

Zurich, Lucerne, Berne ou la commune de Maur: ces exemples présentent diverses possibilités d'examiner la situation sécuritaire dans une ville ou une commune et les conséquences à en tirer. Ils ne peuvent pas, en soi, être directement transposés à d'autres villes. Chaque ville a ses propres besoins en matière de sécurité qui exigent des analyses et des concepts adaptés.

### **Considérer la sécurité de manière intégrale et combiner les mesures**



La sécurité dans une ville comprend plus que la sécurité policière. Aussi faut-il considérer la sécurité dans une ville au sens large. Une compréhension intégrale de la sécurité crée la transparence face à un grand nombre de menaces pertinentes, à leur complexité et à leurs interdépendances. Ce n'est qu'ainsi que les planifications sécuritaires dans une ville peuvent se concentrer sur les menaces vraiment pertinentes.

Par analogie à des processus reconnus de gestion intégrale des risques, il convient d'analyser les changements de la situation sécuritaire dans sa propre ville à des intervalles réguliers et d'évaluer les résultats positifs ou négatifs des mesures mises en œuvre. Les entreprises privées utilisent de tels processus, les administrations comme l'Office fédéral des transports (OFT) les ont introduits, et le Forum européen pour la sécurité urbaine exige explicitement une telle approche dans son manifeste actuel pour améliorer la situation sécuritaire dans les villes.<sup>31)</sup> En outre, une telle approche offre à une ville l'avantage d'identifier rapidement de nouvelles menaces et d'y réagir à un stade précoce.

La pertinence des menaces – qu'elles soient liées à la nature, d'ordre technique ou de nature sociale – ne peut être réduite efficacement qu'au moyen de mesures ciblées. Pour l'identifier, il faut d'abord comprendre une menace dans le contexte urbain: quelles sont les raisons exactes d'une menace urbaine? Et quelles en sont les répercussions exactes? Il importe ensuite de vérifier l'efficacité de diverses mesures. Etant donné la complexité de la plupart des menaces, une seule mesure n'est en général pas à même de réduire efficacement la pertinence d'une menace. Il faut presque toujours faire appel à une combinaison de mesures. La solution la plus prometteuse consiste à combiner divers types de mesures, notamment dans les domaines de la prévention, de la répression, de la construction et de l'organisation.

31 ) Sécurité, démocratie et villes: le Manifeste d'Aubervilliers et Saint-Denis; Forum européen pour la sécurité urbaine; Paris décembre 2012, p. 32.

Il faut cependant prendre en considération le fait que les villes se distinguent par leur diversité et les possibilités de conception de la vie citadine. Un nombre excessif de mesures trop restrictives – dans quelque domaine que ce soit – limite ces aspects et, partant, la qualité de vie dans une ville.

### **Utiliser des ressources limitées de façon ciblée**



Souvent, les responsables de la sécurité dans les villes ne disposent guère du temps nécessaire pour planifier la sécurité dans leur domaine de responsabilité de façon différenciée et à long terme. Ce sont le plus souvent les activités quotidiennes, centrées sur les menaces fréquentes, qui accaparent les capacités existantes et ne laissent que peu de place à une réflexion et à une planification innovantes et tournées vers l'avenir. Mais c'est précisément ce qui serait nécessaire pour permettre à une ville de ne pas se contenter de réagir dans le domaine sécuritaire mais de façonner le cadre politique.

On peut ménager les ressources par une coordination et, le cas échéant, une planification et même un financement communs des mesures entre les villes. Il peut être judicieux de désigner un coordinateur de la sécurité.

Un usage optimal des ressources disponibles pour assurer la sécurité est également crucial: vu la réduction probable des moyens financiers dans les villes, un recours à des ressources supplémentaires dans le domaine sécuritaire est, dans la plupart des cas, hors de question. Pour maintenir néanmoins le niveau de sécurité élevé d'une ville, voire l'améliorer, il est indispensable de se concentrer sur les menaces pertinentes. L'approche adoptée dans cette étude peut aider à fixer les priorités adéquates dans le domaine sécuritaire. Cependant, le choix du nombre et du type de ressources utilisées pour assurer la sécurité dans une ville constitue toujours une décision politique.



# A1 Villes-pilotes et leurs représentants

## Grandes villes-centres

| Ville             | Représentant            | Fonction                                                               |
|-------------------|-------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| <b>Bâle</b>       | Peter Gautschi          | Directeur adj. du développement cantonal et urbain                     |
| <b>Genève</b>     | Franziska Pilly Schluep | Département de l'environnement urbain et de la sécurité                |
| <b>Lausanne</b>   | Morella Frutiger        | Déléguée à l'observatoire de la sécurité                               |
| <b>Saint-Gall</b> | Heinz Indermaur         | Secrétaire de direction des affaires sociales et de la sécurité        |
| <b>Winterthur</b> | Mark Bona               | Secrétaire général du département de la sécurité et de l'environnement |

## Villes-centres moyennes

| Ville         | Représentant   | Fonction                                                               |
|---------------|----------------|------------------------------------------------------------------------|
| <b>Aarau</b>  | Daniel Ringier | Chef de police                                                         |
| <b>Baden</b>  | Max Roman      | Commandant adj. de la Police municipale                                |
| <b>Bienne</b> | André Glauser  | Responsable du département de la sécurité publique et de la population |
| <b>Coire</b>  | Ueli Caluori   | Commandant de police                                                   |

| Ville          | Représentant   | Fonction                                              |
|----------------|----------------|-------------------------------------------------------|
| <b>Liestal</b> | René Frei      | Responsable du département sécurité/affaires sociales |
| <b>Olten</b>   | Ulrich Pfister | Commandant a. i. de la Police municipale              |
| <b>Soleure</b> | Peter Fedeli   | Commandant de police                                  |
| <b>Thoune</b>  | Erwin Rohrbach | Responsable du département de sécurité                |
| <b>Wil</b>     | Andreas Dobler | Coordinateur sécurité                                 |
| <b>Zoug</b>    | Denise Gloor   | Responsable de la sécurité                            |

## Petites villes-centres

| Ville           | Représentant      | Fonction                                                                       |
|-----------------|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Brigue</b>   | Eduard Brogli     | Secrétaire municipal                                                           |
| <b>Buchs SG</b> | Peter Hanselmann  | Responsable du département de sécurité                                         |
| <b>Delémont</b> | Gilles Loutenbach | Commissaire de police                                                          |
| <b>Granges</b>  | Robert Gerber     | Commandant de police et responsable des services de sécurité et d'intervention |
| <b>Herisau</b>  | Hans Stricker     | Vice-président communal                                                        |

| Ville                  | Représentant     | Fonction                                      |
|------------------------|------------------|-----------------------------------------------|
| <b>Kreuzlingen</b>     | David Blatter    | Conseiller municipal                          |
| <b>Lenzburg</b>        | Christian Kämpf  | Chef de police adjoint                        |
| <b>Monthey</b>         | Olivier Rimet    | Sergent major responsable police de proximité |
| <b>Rapperswil-Jona</b> | Roland Meier     | Responsable de la sécurité                    |
| <b>Wetzikon ZH</b>     | Roger Kündig     | Responsable du département de la sécurité     |
| <b>Zofingue</b>        | Stefan Wettstein | Chef de police adjoint                        |

## Communes d'agglomération

| Ville             | Représentant      | Fonction                                                 |
|-------------------|-------------------|----------------------------------------------------------|
| <b>Adliswil</b>   | Andreas Wieser    | Responsable du département de la sécurité et de la santé |
| <b>Bülach</b>     | Roland Engeler    | Responsable services de sécurité                         |
| <b>Dietikon</b>   | Thomas Winkelmann | Responsable du département de la sécurité et de la santé |
| <b>Effretikon</b> | Roland Grichting  | Chef de police                                           |
| <b>Freienbach</b> | Toni Knobel       | Responsable du département de la société                 |

| Ville     | Représentant | Fonction                                   |
|-----------|--------------|--------------------------------------------|
| Thalwil   | Peter Degen  | Responsable du centre de services sécurité |
| Wettingen | Markus Dieth | Maire                                      |

## A2 Experts

| Nom                        | Fonction                                                                                                                                                           |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Martin Boess</b>        | Directeur de la Prévention Suisse de la Criminalité                                                                                                                |
| <b>Lukas Bühlmann</b>      | Directeur de l'Association suisse pour l'aménagement national VLP-ASPAN                                                                                            |
| <b>Nino Cozzio</b>         | Président de la Conférence des directrices et directeurs de police des villes suisses, directeur des affaires sociales et de la sécurité de la ville de Saint-Gall |
| <b>François Höpflinger</b> | Professeur titulaire à l'Institut de Sociologie de l'Université de Zurich                                                                                          |
| <b>Yvette Jaggi</b>        | Ancienne syndic de Lausanne                                                                                                                                        |
| <b>Claudia Kaufmann</b>    | Ombudsman de la ville de Zurich                                                                                                                                    |
| <b>Thomas Kessler</b>      | Directeur du développement cantonal et urbain de Bâle-Ville                                                                                                        |
| <b>Claude Longchamp</b>    | Président du Conseil d'administration de l'Institut GfS Berne                                                                                                      |
| <b>Philipp Löpfe</b>       | Journaliste, Zurich                                                                                                                                                |
| <b>Pierre-Alain Rumley</b> | Professeur à la chaire d'aménagement du territoire et d'urbanisme, Université de Neuchâtel                                                                         |
| <b>Anna Schindler</b>      | Directrice du service d'urbanisme, ville de Zurich                                                                                                                 |
| <b>Roger Schneeberger</b>  | Secrétaire général de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP)                                          |

| Nom                   | Fonction                                                                                                                                     |
|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tom Steiner</b>    | Directeur du Centre de l'espace public (CEP)<br>de l'Union des villes suisses                                                                |
| <b>Martin Waser</b>   | Directeur du département des affaires sociales de la ville de Zurich,<br>Président de l'Initiative des villes pour la politique sociale      |
| <b>Barbara Zibell</b> | Professeure à l'Université de Hanovre, Institut für Geschichte und<br>Theorie der Architektur, Abteilung Planungs- und Architektursoziologie |

## A3 Documents de référence choisis

Scénarios de l'évolution de la population de la Suisse 2010 – 2060; Office fédéral de la statistique; Neuchâtel 2010. (OFS 2010)

Statistique des jugements pénaux des mineurs; Office fédéral de la statistique; Neuchâtel; état du 5 octobre 2012.

Katalog möglicher Gefährdungen, Grundlage für Gefährdungsanalysen; Office fédéral de la protection de la population 2013.

Perspectives 2025: Analyse de la situation, du contexte et des défis déterminants pour la politique fédérale; Chancellerie fédérale (CF), [www.bk.admin.ch](http://www.bk.admin.ch).

Statistique policière de la criminalité (SPC), Rapport annuel 2011; Office fédéral de la statistique; Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police; Neuchâtel 2012.

Statistique policière de la criminalité (SPC), Rapport annuel 2012; Office fédéral de la statistique; Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police; Neuchâtel 2013.

Sécurité, démocratie et villes: le Manifeste d'Aubervilliers et Saint-Denis; Forum européen pour la sécurité urbaine; Paris décembre 2012.

Sicherheit in der Stadt Zürich 2012. Ein Bericht zur allgemeinen Sicherheitslage in der Stadt Zürich; Polizeidepartement Stadt Zürich; Zurich 2013.

Sicherheitsbericht für die Stadt Luzern; Sicherheitsdirektion Stadt Luzern, mai 2007.

Sicherheitsbericht Stadt Luzern 2010, Beurteilung der Sicherheitslage im Stadtgebiet Luzern; Direktion Umwelt, Verkehr und Sicherheit; 30 juin 2010.

Swiss Climate Change Scenarios CH2011, MeteoSwiss, ETH, NCCR Climate and OcCC; Zurich 2011.

Trend-Report; Ernst Basler + Partner; Zollikon 2012.

Wege aus der Dunkelheit; Bettina Weber; Tages-Anzeiger du 9 janvier 2013. P. 25.

Wertewandel in der Schweiz 2030. Vier Szenarien; swissfuture – Schweizer Vereinigung für Zukunftsforschung, Lucerne 2011.



## **A4 Organisation de projet**

### **Equipe de projet**

#### **Union des villes suisses**

- Sybille Oetliker
- Martin Tschirren
- Christina Grab (administration et logistique)

#### **Ernst Basler + Partner**

- Christof Abegg
- Lilian Blaser
- Hans Bohnenblust
- Corina Höppner
- Angelina Nolte
- Tillmann Schulze

### **Direction du projet**

- Renate Amstutz, directrice de l'Union des villes suisses
- Nino Cozzio, directeur des affaires sociales et de la sécurité de la ville de Saint-Gall
- Patrik Hitz, directeur BaslerFonds



## A5 Questionnaire

Les menaces et conditions cadres sécuritaires indiquées ci-dessous figuraient dans le questionnaire que les villes ont complété au début du projet pour évaluer les menaces pertinentes pour leur ville.

### Menaces de nature sociale et conditions cadres

| Contexte                                                      | Type de menace                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Violations de lois et perturbations de l'espace public</b> | Littering                                                                                                                                                      |
|                                                               | Perturbations de la tranquillité                                                                                                                               |
|                                                               | Harcèlement (par ex. grossièretés, «parasites»/personnes insistantes...)                                                                                       |
|                                                               | Violation des lois sur la détention des chiens                                                                                                                 |
|                                                               | Violation des lois sur les périmètres interdits à certaines personnes dans les villes                                                                          |
|                                                               | Consommation de drogues dans l'espace public                                                                                                                   |
|                                                               | Abus d'alcool dans l'espace public                                                                                                                             |
|                                                               | Violations des règlements réglant l'utilisation de l'espace public (par exemple pour les musiciens de rue, les manifestations spontanées, les feux d'artifice) |
|                                                               | Dépôt illégal de déchets et de déchets spéciaux                                                                                                                |
|                                                               | Prostitution de rue                                                                                                                                            |
|                                                               | Nombre excessif de manifestations dans l'espace public                                                                                                         |
|                                                               | Événements spontanés (organisés grâce aux médias sociaux), par ex. «flash mobs», «botellons»                                                                   |
| <b>Actes criminels</b>                                        | Tous les types de vols                                                                                                                                         |
|                                                               | Violence des jeunes                                                                                                                                            |
|                                                               | Violence domestique                                                                                                                                            |
|                                                               | Délits avec blessures (physiques)                                                                                                                              |
|                                                               | Homicides                                                                                                                                                      |
|                                                               | Menaces / contraintes (également contre des fonctionnaires, des autorités)                                                                                     |

| Contexte                      | Type de menace                                                                                                                                                                        |
|-------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Actes criminels</b>        | Atteintes à la loi sur les stupéfiants (consommation et vente de drogue, vols liés à la drogue)                                                                                       |
|                               | Atteintes à la loi sur les armes (possession et port d'armes, menaces armées)                                                                                                         |
|                               | Dommages à la propriété (vandalisme)                                                                                                                                                  |
|                               | Délits sexuels                                                                                                                                                                        |
|                               | Escroqueries aux bancomats                                                                                                                                                            |
| <b>Violence et terrorisme</b> | Attentats terroristes                                                                                                                                                                 |
|                               | Enlèvements                                                                                                                                                                           |
|                               | Sabotage                                                                                                                                                                              |
|                               | Alerte à la bombe                                                                                                                                                                     |
|                               | Coups de folie meurtrière                                                                                                                                                             |
| <b>Démographie</b>            | Augmentation du nombre d'habitants et de la densité de population                                                                                                                     |
|                               | Diminution du nombre d'habitants et de la densité de population                                                                                                                       |
|                               | Augmentation du nombre de personnes âgées ayant un sentiment d'insécurité plus grand                                                                                                  |
|                               | Tensions entre différents groupes de population et entre nationalités                                                                                                                 |
|                               | Isolement social de différents groupes sociaux (selon les classes de revenus)                                                                                                         |
|                               | Charges de centres (population croissante dans les centres urbains); tensions entre personnes vivant en ville et pendulaires (la fonction de centre en tant que facteur de sécurité). |
| <b>»Sécurité sociale«</b>     | Chômage                                                                                                                                                                               |
|                               | Appauvrissement général de la population                                                                                                                                              |
|                               | Fossé toujours plus grand entre riches et pauvres                                                                                                                                     |
|                               | Isolement social                                                                                                                                                                      |
|                               | Habitat plus anonyme, moins de contrôle social                                                                                                                                        |
|                               | Amoindrissement de l'identification de la population avec la ville                                                                                                                    |
|                               | Réduction de l'engagement de la population pour les autres habitants                                                                                                                  |

| Contexte              | Type de menace                                                                                                                                                           |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| »Sécurité sociale«    | Troubles intérieurs, débordements dans l'espace public                                                                                                                   |
|                       | Réduction générale du sentiment de sécurité dans la population                                                                                                           |
|                       | Baisse de la tolérance aux menaces                                                                                                                                       |
| Problèmes d'urbanisme | Densification, apparition de points de friction sociale, difficilement contrôlables                                                                                      |
|                       | Espace public et habitations pas entretenus (graffitis, dégâts, etc.)                                                                                                    |
|                       | Risques pour la sécurité dans les zones avec une mauvaise substance bâtie et pour la sécurité au centre, dans les friches abandonnées et / ou à la périphérie des villes |
|                       | Manque de contrôle social et manque de sentiment de sécurité en raison de quartiers «morts» (par ex. augmentation des risques de vols par effraction)                    |
|                       | Infrastructures communautaires et places de jeux situées à la périphérie ou décentrées                                                                                   |
|                       | Risque accru de vols de voiture ou de vols par effraction dans des voitures sur des places de parking collectif (non surveillées)                                        |
|                       | Craintes spatiales en raison d'un éclairage réduit et de mesures urbanistiques non adéquates (rues, places, passages sous voies, etc.)                                   |
|                       | Manque de visibilité/d'axes de visibilité et de vue globale dans l'espace public                                                                                         |
|                       | Mauvaise conception et manque de protection contre le mauvais temps dans les arrêts des transports publics                                                               |
|                       | Manque de diversité dans les quartiers; aucune mixité fonctionnelle au sein d'un même quartier                                                                           |
|                       | Manque de hiérarchie et de limites claires entre l'espace public, l'espace semi-privé et l'espace privé                                                                  |
|                       | Mauvaise orientation et manque de sécurité en raison d'indications lacunaires concernant les voies et les rues                                                           |
|                       | Finances restreintes, mesures d'économie dans les mesures de sécurité pour l'espace public (manque de technique sécuritaire, restrictions d'accès, etc.)                 |

| Contexte                                                                      | Type de menace                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Maladies, blessures et épidémies pour les êtres humains et les animaux</b> | Epidémies / pandémies                                                                                                                                     |
|                                                                               | Danger de toxicomanies (alcool, tabac, drogues, jeux d'argent)                                                                                            |
|                                                                               | Dangers liés au style de vie (par exemple surpoids, diabète, etc.)                                                                                        |
|                                                                               | Accidents durant les loisirs et les activités sportives                                                                                                   |
|                                                                               | Pollution des aliments                                                                                                                                    |
|                                                                               | Epidémies animales                                                                                                                                        |
| <b>Conséquences possibles de la migration</b>                                 | Réfugiés de guerre, réfugiés climatiques, réfugiés fuyant des pandémies                                                                                   |
|                                                                               | Conflits entre différents groupes d'immigration                                                                                                           |
|                                                                               | Pression migratoire sur la population suisse (peur de perdre son emploi, peur de la criminalité, peur du manque d'appartements et de loyers chers, etc.). |
| <b>Incidents lors de grandes manifestations</b>                               | Panique de masse, blessures                                                                                                                               |
|                                                                               | Obstacles à l'arrivée des forces d'intervention et de sauvetage                                                                                           |
|                                                                               | Forces d'intervention et de sauvetage submergées (manque de personnel, manque de matériel)                                                                |
|                                                                               | Bruit                                                                                                                                                     |
|                                                                               | Problèmes de transports                                                                                                                                   |
|                                                                               | Danger d'explosion et d'incendie accru                                                                                                                    |
|                                                                               | Manifestations violentes                                                                                                                                  |
|                                                                               | Violences lors de manifestations sportives (Hooliganisme)                                                                                                 |
| <b>Menaces environnementales</b>                                              | Qualité de l'air (CO <sub>2</sub> ; composés organiques volatils, COV)                                                                                    |
|                                                                               | Ozone                                                                                                                                                     |
|                                                                               | Particules fines                                                                                                                                          |
|                                                                               | Qualité de l'eau (eau potable, nappe phréatique, eau de source, lacs)                                                                                     |
|                                                                               | Pollution des sols                                                                                                                                        |
|                                                                               | Bruit                                                                                                                                                     |
|                                                                               | Substances toxiques dans les bâtiments (amiante / PCB)                                                                                                    |
|                                                                               | Smog électrique / rayonnements                                                                                                                            |
| <b>Menaces créées par des animaux sauvages</b>                                | Forte augmentation du nombre d'animaux indésirables                                                                                                       |
|                                                                               | Animaux sauvage en ville                                                                                                                                  |
|                                                                               | Accidents au zoo                                                                                                                                          |

## Menaces d'ordre technique et conditions cadres

| Contexte                                              | Type de menace                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Transports</b>                                     | Accidents sur les passages pour piétons                                                                                                                                                                                 |
|                                                       | Accidents de vélo                                                                                                                                                                                                       |
|                                                       | Accidents de voiture                                                                                                                                                                                                    |
|                                                       | Accidents lors de l'utilisation des transports publics de proximité (accidents en montant dans le train ou en en sortant)                                                                                               |
|                                                       | Accidents de personnes dans le trafic ferroviaire (suicides)                                                                                                                                                            |
|                                                       | Accidents de train                                                                                                                                                                                                      |
|                                                       | Accidents de bateau                                                                                                                                                                                                     |
|                                                       | Crashs d'avion                                                                                                                                                                                                          |
|                                                       | Crashs d'hélicoptère                                                                                                                                                                                                    |
|                                                       | Chute de satellite                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Evénements dus à des menaces d'ordre technique</b> | Grands incendies / explosions                                                                                                                                                                                           |
|                                                       | Libération dans l'atmosphère de matières dangereuses (exploitations à risques, transports de matières dangereuses – routier, ferroviaire, fluvial), y compris de matières radioactives (mais sans centrales nucléaires) |
|                                                       | Panne de centrale nucléaire                                                                                                                                                                                             |
|                                                       | Rupture de barrage                                                                                                                                                                                                      |
|                                                       | Panne de l'infrastructure d'information et de communication                                                                                                                                                             |
|                                                       | Panne de courant                                                                                                                                                                                                        |
|                                                       | Panne dans l'alimentation en eau                                                                                                                                                                                        |
|                                                       | Panne dans l'alimentation en gaz                                                                                                                                                                                        |
|                                                       | Limites de capacité dans l'élimination des déchets (déchets normaux, eaux usées, déchets spéciaux)                                                                                                                      |
|                                                       | Grands incendies / explosions                                                                                                                                                                                           |
|                                                       | Libération dans l'atmosphère de matières dangereuses (exploitations à risques, transports de matières dangereuses – routier, ferroviaire, fluvial), y compris de matières radioactives (mais sans centrales nucléaires) |

## Menaces liées à la nature et conditions cadres

| Contexte                                         | Type de menace                                                                                                                              |
|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Événements dus à des dangers naturels</b>     | Inondations                                                                                                                                 |
|                                                  | Glissements de terrain, chutes de rochers                                                                                                   |
|                                                  | Tremblements de terre                                                                                                                       |
|                                                  | Débordements (fortes pluies, vagues)                                                                                                        |
|                                                  | Vague de froid                                                                                                                              |
|                                                  | Vague de chaleur                                                                                                                            |
|                                                  | Dégâts dus à des tempêtes et à la grêle                                                                                                     |
|                                                  | Chutes de neige (extrêmes), tempêtes de neige, pluies givrantes                                                                             |
|                                                  | Sècheresse                                                                                                                                  |
|                                                  | Feux de forêt                                                                                                                               |
|                                                  | Avalanches de neige et de glace                                                                                                             |
| <b>Dissémination massive d'organismes nocifs</b> | Propagation massive d'espèces invasives nuisibles (ambrosie, berce du Caucase, etc).                                                        |
|                                                  | Propagation massive d'espèces invasives causant des dégâts économiques («centaurea solstitialis»; «amaranthus»; capricorne asiatique, etc.) |

## A6 Détermination de la pertinence

### Catégories de fréquence

|    |                                     |
|----|-------------------------------------|
| h1 | plus de 100x/an                     |
| h2 | 100x à 10x/an                       |
| h3 | 10x à 1x/an                         |
| h4 | 1x/an à tous les 10 ans             |
| h5 | tous les 10 à tous les 100 ans      |
| h6 | tous les 100 à tous les 1000 ans    |
| h7 | plus rarement que tous les 1000 ans |

### Catégories d'ampleur

|    |                                                                                                       |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| a1 | Contrariétés, harcèlement, quelques personnes angoissées (1 à 10)                                     |
| a2 | Dommage global peu élevé, plusieurs personnes angoissées (11 à 30), quelques blessés (1 à 3), malades |
| a3 | Dommage global élevé, blessés/malades nombreux (4 à 10), quelques victimes (1 à 3)                    |
| a4 | Dommage global très élevé, 11 à 30 blessés/malades, 4 à 10 victimes                                   |
| a5 | Dommage global extrêmement élevé, plus de 30 blessés/malades, plus de 10 victimes                     |

### Matrice des risques

|           |    | Ampleur |    |    |    |    |
|-----------|----|---------|----|----|----|----|
|           |    | a1      | a2 | a3 | a4 | a5 |
| Fréquence | h1 | R2      | R1 |    |    |    |
|           | h2 | R3      | R2 | R1 |    |    |
|           | h3 | R4      | R3 | R2 | R1 |    |
|           | h4 | R5      | R4 | R3 | R2 | R1 |
|           | h5 | R6      | R5 | R4 | R3 | R2 |
|           | h6 | R7      | R6 | R5 | R4 | R3 |
|           | h7 |         | R7 | R6 | R5 | R4 |

Risque = ampleur \* fréquence. Les champs à risques barrés dans le tableau n'apparaissent pas dans la présente étude.

## Pression pour agir

| Perception par le public | Marge de manœuvre | Responsabilité | Pression pour agir |
|--------------------------|-------------------|----------------|--------------------|
| faible                   | presqu'aucune     | presqu'aucune  | presqu'aucune      |
| faible                   | presqu'aucune     | politique      | presqu'aucune      |
| faible                   | presqu'aucune     | juridique      | presqu'aucune      |
| faible                   | moyenne           | presqu'aucune  | presqu'aucune      |
| faible                   | moyenne           | politique      | presqu'aucune      |
| faible                   | moyenne           | juridique      | moyenne            |
| faible                   | grande            | presqu'aucune  | presqu'aucune      |
| faible                   | grande            | politique      | moyenne            |
| faible                   | grande            | juridique      | moyenne            |
| moyenne                  | presqu'aucune     | presqu'aucune  | presqu'aucune      |
| moyenne                  | presqu'aucune     | politique      | presqu'aucune      |
| moyenne                  | presqu'aucune     | juridique      | moyenne            |
| moyenne                  | moyenne           | presqu'aucune  | presqu'aucune      |
| moyenne                  | moyenne           | politique      | moyenne            |
| moyenne                  | moyenne           | juridique      | moyenne            |
| moyenne                  | grande            | presqu'aucune  | moyenne            |
| moyenne                  | grande            | politique      | moyenne            |
| moyenne                  | grande            | juridique      | grande             |
| forte                    | presqu'aucune     | presqu'aucune  | presqu'aucune      |
| forte                    | presqu'aucune     | politique      | moyenne            |
| forte                    | presqu'aucune     | juridique      | moyenne            |
| forte                    | moyenne           | presqu'aucune  | moyenne            |
| forte                    | moyenne           | politique      | moyenne            |
| forte                    | moyenne           | juridique      | grande             |
| forte                    | grande            | presqu'aucune  | moyenne            |
| forte                    | grande            | politique      | grande             |
| forte                    | grande            | juridique      | grande             |

## Matrice de pertinence

|                     |    | Pression pour agir |         |        |
|---------------------|----|--------------------|---------|--------|
|                     |    | presqu'aucune      | moyenne | grande |
| Catégorie de risque | R1 | C                  | B       | A      |
|                     | R2 | D                  | C       | B      |
|                     | R3 | E                  | D       | C      |
|                     | R4 | F                  | E       | D      |
|                     | R5 | G                  | F       | E      |
|                     | R6 | H                  | G       | F      |
|                     | R7 | I                  | H       | G      |

Le niveau de pertinence A n'apparaît pas dans la présente étude.